



Scot du Boulonnais

ATLAS DU DIAGNOSTIC
55 cartes pour comprendre le territoire

SEPTEMBRE 2013

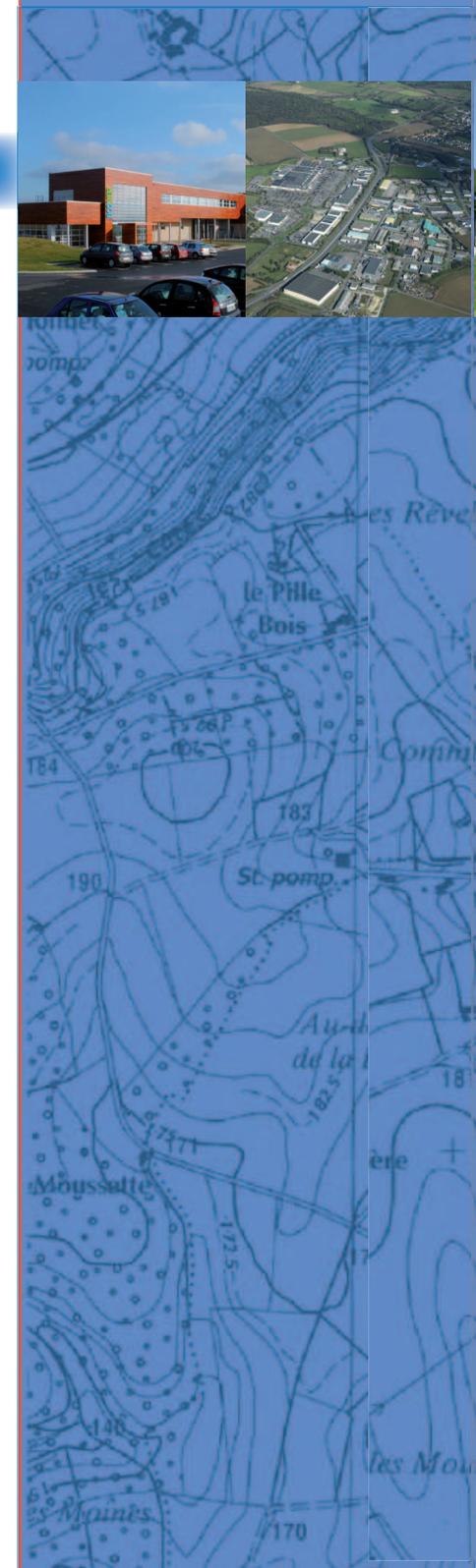


AVANT-PROPOS

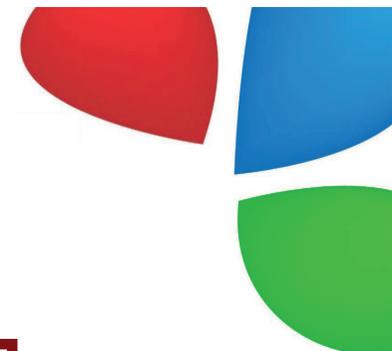
Depuis le début de l'année 2008, les élus de la Communauté de Communes de Desvres-Samer et ceux de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais ont travaillé ensemble pour élaborer le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui déterminera les principes d'aménagement du territoire du Boulonnais pour les 12 années à venir et au-delà.

Pour alimenter les ateliers de travail préalables à l'élaboration du SCOT, un important travail cartographique a été réalisé, restitué sous la forme de cet atlas.

Rassemblées en trois grandes thématiques, société, économie et environnement, les différentes cartes permettent de dresser le portrait du territoire du Boulonnais et viennent ainsi enrichir le diagnostic et l'Etat Initial de l'Environnement du SCOT.



SOMMAIRE



AVANT-PROPOS	p.2
SOMMAIRE	p.3
PRESENTATION DU TERRITOIRE	p.4

Chapitre 1 : SOCIETE

Population :

Répartition de la population	p.8
Evolution de la population	p.9
Les revenus des ménages	p.10
Les situations de pauvreté	p.11

Logements :

Le parc de logements	p.12
Les logements collectifs et individuels	p.13
Le statut des occupants	p.14
Les logements sociaux	p.15
L'évolution de la construction	p.16
La surface des terrains constructibles	p.17

Services, Equipements :

Le niveau d'équipements	p.18
Les commerces	p.19
Les structures des personnes âgées	p.20
Les équipements d'enseignements	p.21
Les équipements sanitaires	p.22
Les équipements sportifs	p.23
Les équipements culturels	p.24

Transports :

Le réseau routier	p.25
Les transports ferroviaires	p.26
La desserte en bus	p.27

Chapitre 2 : ECONOMIE

L'emploi :

La répartition de l'emploi	p.30
Les migrations domicile-travail	p.31
Les migrations travail-domicile	p.32

Agriculture et pêche :

La surface agricole utile	p.33
Les exploitations agricoles	p.34
La superficie des exploitations agricoles	p.35
Les cultures annuelles	p.36
La pêche	p.37

Les espaces dédiés à l'activité économique :

Les zones d'activités	p.38
L'immobilier public d'entreprises	p.39

Le tourisme :

Fréquentation touristique des équipements ..	p.40
Plaisance et nautisme	p.41
Les résidences secondaires et touristiques ..	p.42

Chapitre 3 : ENVIRONNEMENT

L'hydro-géomorphologie :

La géologie	p.46
La topographie, la pluviométrie et les vents ...	p.47
L'hydrogéologie	p.48

Les milieux naturels et les paysages :

Occupation du sol	p.49
Les espaces naturels	p.50
Les mesures de protection et de gestion	p.51
La trame verte et bleue	p.52
Les paysages	p.53

L'eau :

La ressource en eau	p.54
La vulnérabilité des eaux	p.55
Qualité des eaux de baignade	p.56
L'assainissement	p.57

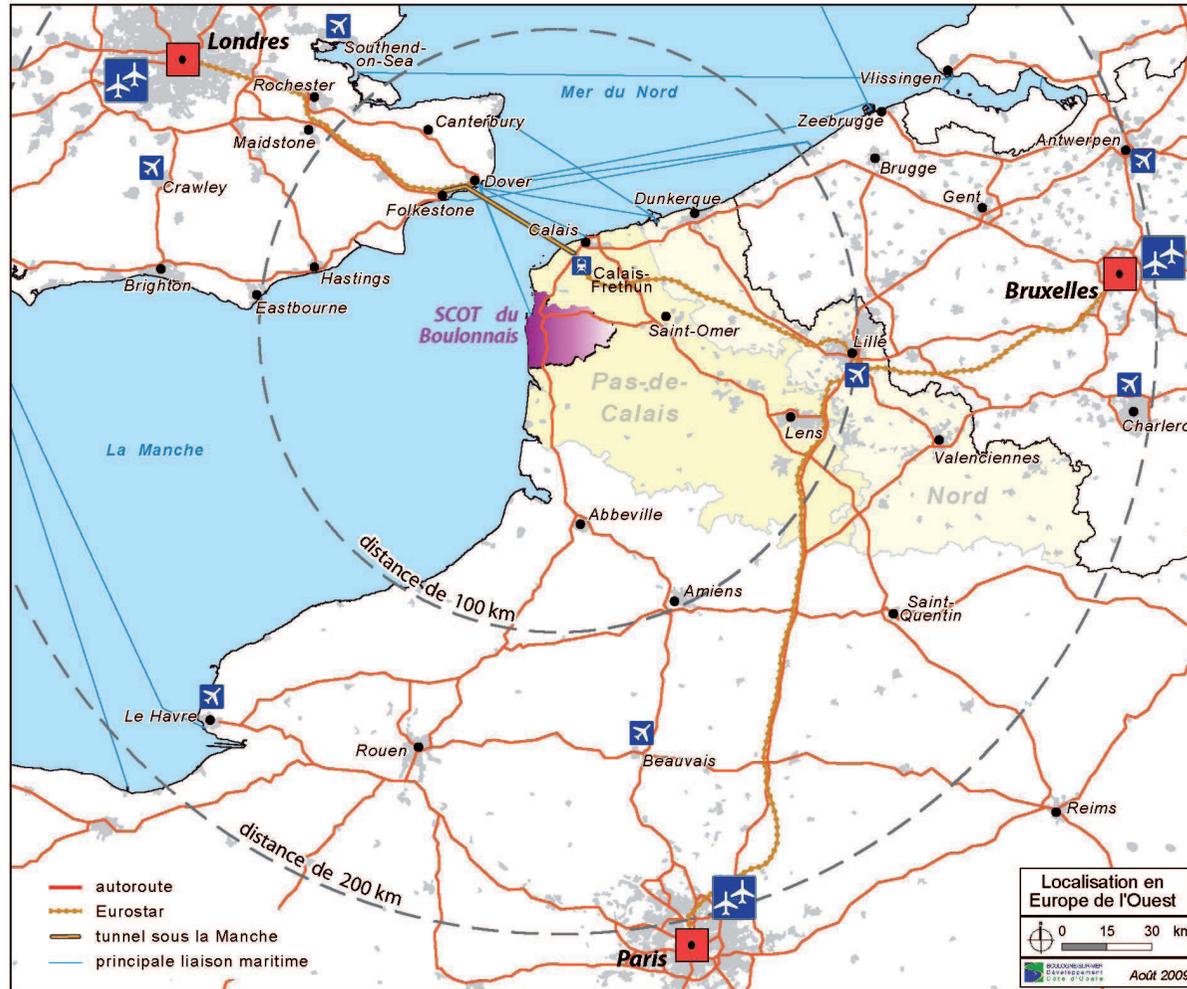
Les risques naturels :

Les inondations	p.58
L'érosion côtière	p.59

Les effets anthropiques :

Les sites pollués	p.60
Les nuisances sonores	p.61
La gestion des déchets	p.62
Les risques technologiques	p.63
Evolution de la tâche urbaine	p.64

Situation du territoire en Europe du Nord-Ouest



Le Boulonnais est localisé au cœur de l'Europe du Nord, en bordure de la Manche, l'une des zones maritimes les plus fréquentées du globe.

Le territoire constitue l'un des quatre pôles urbains de la Côte d'Opale avec Dunkerque, Calais et Saint-Omer.

Le Boulonnais est desservi par l'Autoroute A 16 (Paris-Dunkerque) mais aussi par une ligne TGV qui le positionne à 1 heure de Lille et 2 heures de Paris, ainsi que par une liaison maritime transmanche qui relie Boulogne-sur-Mer à Douvres.

De plus, le tunnel sous la Manche est facilement accessible étant situé à une vingtaine de kilomètres du territoire du SCOT du Boulonnais.

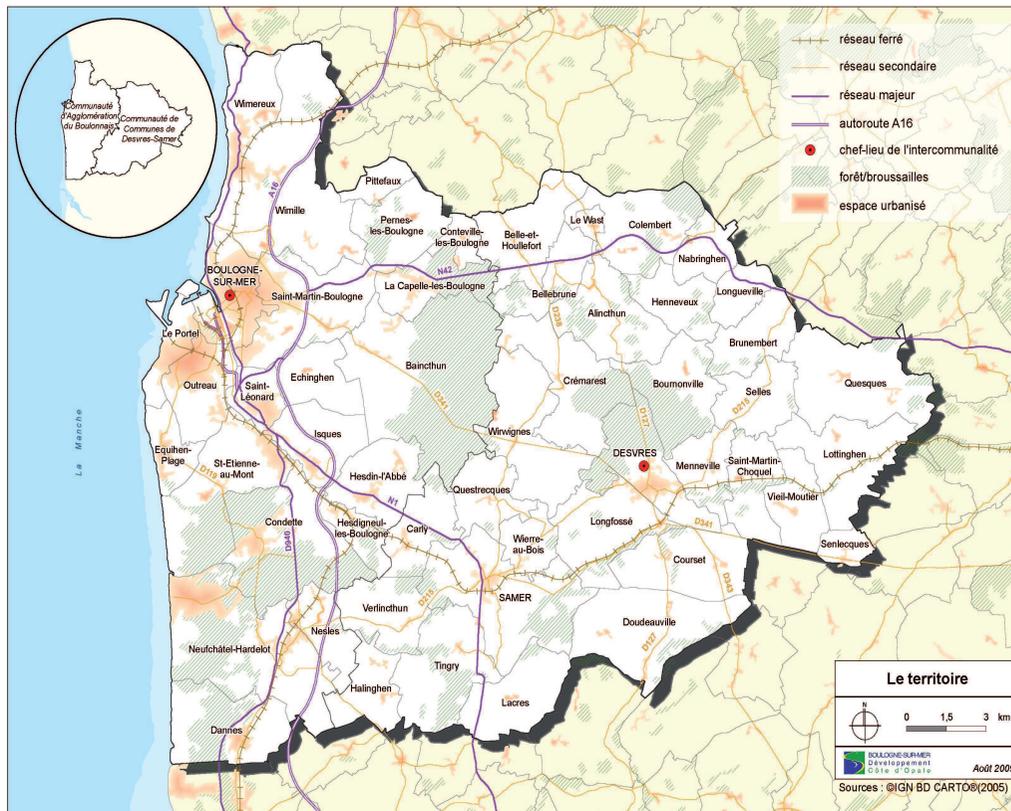
Présentation du territoire

Les communes du SCOT du Boulonnais



Le périmètre du SCOT du Boulonnais, s'étend sur 450 km² et réunit 53 communes. Les communes font partie soit de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais créée le 1er janvier 2000, soit de la Communauté de Communes de Desvres-Samer créée le 1er janvier 2009 avec la fusion de la Communauté de Communes du Pays de la Faïence de Desvres et de la Communauté de Communes de Samer et ses Environs.

Fin 2007, ces Etablissements Publics de Coopération Intercommunale se sont associés pour la réalisation de leur Schéma de Cohérence Territoriale afin d'anticiper les évolutions économiques et urbanistiques du territoire.



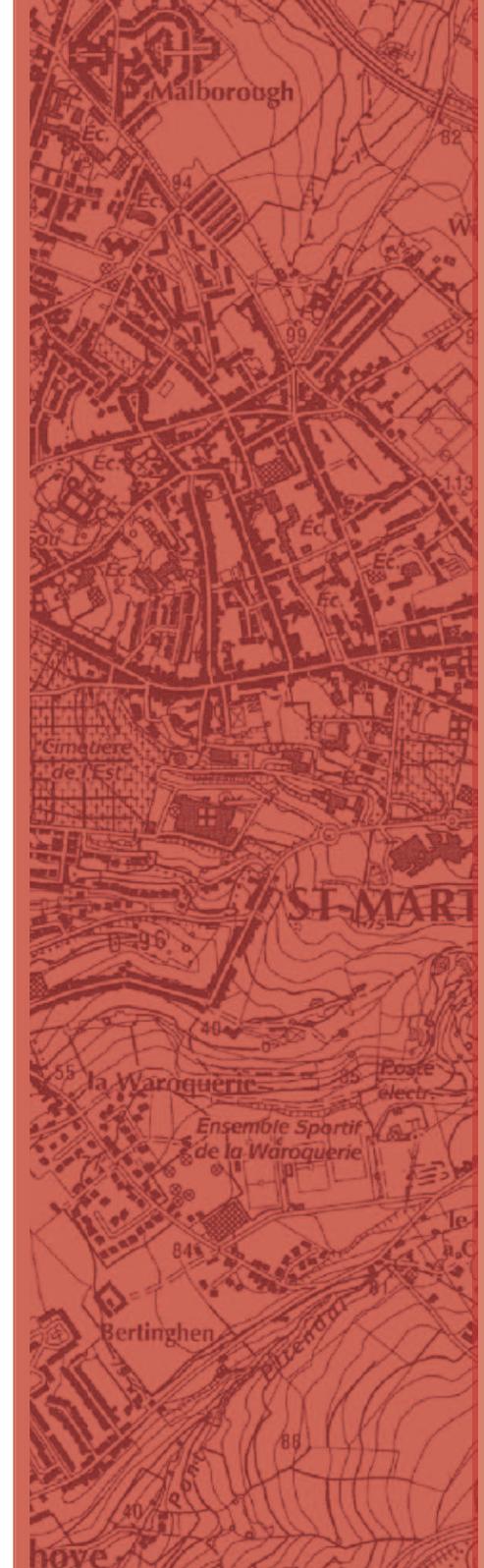
Communauté d'agglomération du Boulonnais

- Superficie : 205 km
- Nombre de communes : 22
- Nombre d'habitants : 118 261 habitants au recensement 2010
- Population de la commune la plus peuplée : 43 070 habitants (Boulogne-sur-Mer)
- Population de la commune la moins peuplée : 118 habitants (Pittefaux)
- Densité : 587 hab/km²
- Président : Jean-Loup LESAFFRE

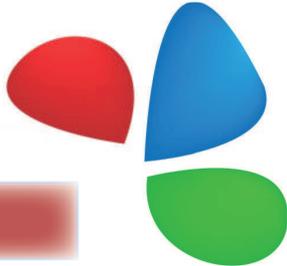
Communauté de Communes de Desvres-Samer

- Superficie : 245 km²
- Nombre de communes : 31
- Nombre d'habitants : 21 766 habitants au recensement 2010
- Population de la commune la plus peuplée : 5 179 habitants (Desvres)
- Population de la commune la moins peuplée : 129 habitants (Longueville)
- Densité : 84 hab/km²
- Président : Claude PRUDHOMME





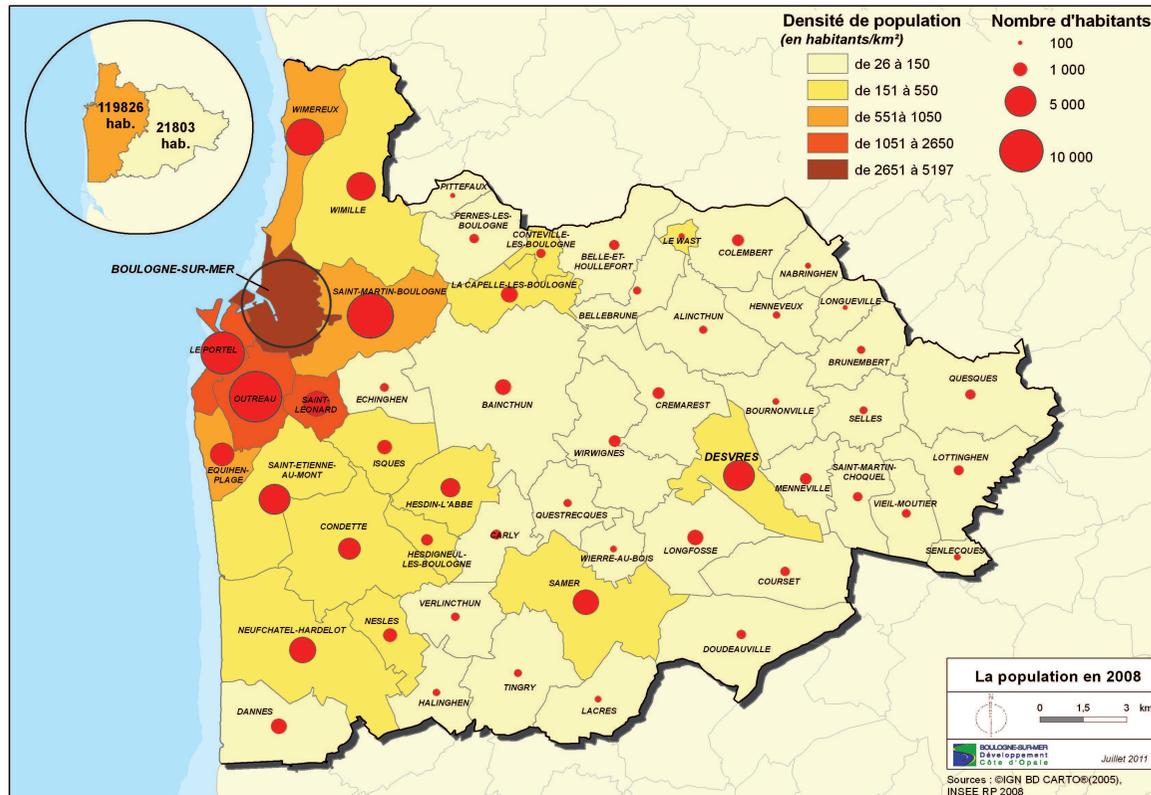
SOCIETE



Chapitre 1



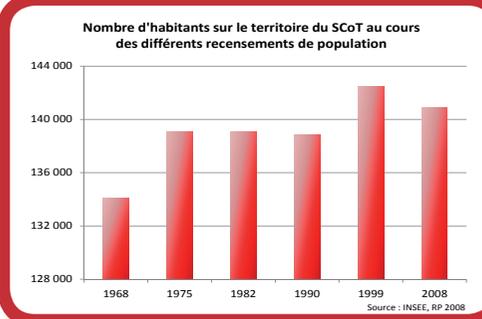
Répartition de la population



Le territoire du SCOT du Boulonnais au 1er janvier 2008 comptait 140 963 habitants. La densité de population sur le territoire était importante car elle avoisinait les 313 habitants au km². Avec ses 43 757 habitants, Boulogne-sur-Mer est la commune la plus peuplée du SCOT. Elle constitue avec les communes limitrophes (Saint-Martin-Boulogne, Outreau, Le Portel), le centre de l'agglomération boulonnaise, où se rassemble plus de la moitié de la population du territoire.

Le reste du territoire compte sinon trois communes de 5 000 à 10 000 habitants, il s'agit de Wimereux, Saint-Etienne-au-Mont et Desvres. Ensuite, on distingue un ensemble de communes peuplées de 1000 à 5000 habitants situées autour du centre de l'agglomération ainsi que sur le littoral. Dans l'espace rural, outre la commune de Desvres, deux autres communes se démarquent par leur population, il s'agit de Samer et Longfossé.

Nombre d'habitants sur le territoire



Après une forte hausse de la population entre 1968 et 1975, la population du territoire est restée à peu près stable jusqu'en 1990. La population a ensuite enregistré une forte croissance entre 1990 et 1999 (+2.6%) qui fut bien plus importante que les croissances départementales (+0.5%) et régionales (+0.7%). Toutefois les tendances ne se sont pas poursuivies entre 1999 et 2008 car le territoire a perdu de façon significative de la population (-1.13%).

Comparaisons et chiffres clés

Densité moyenne de population au km² en 2008



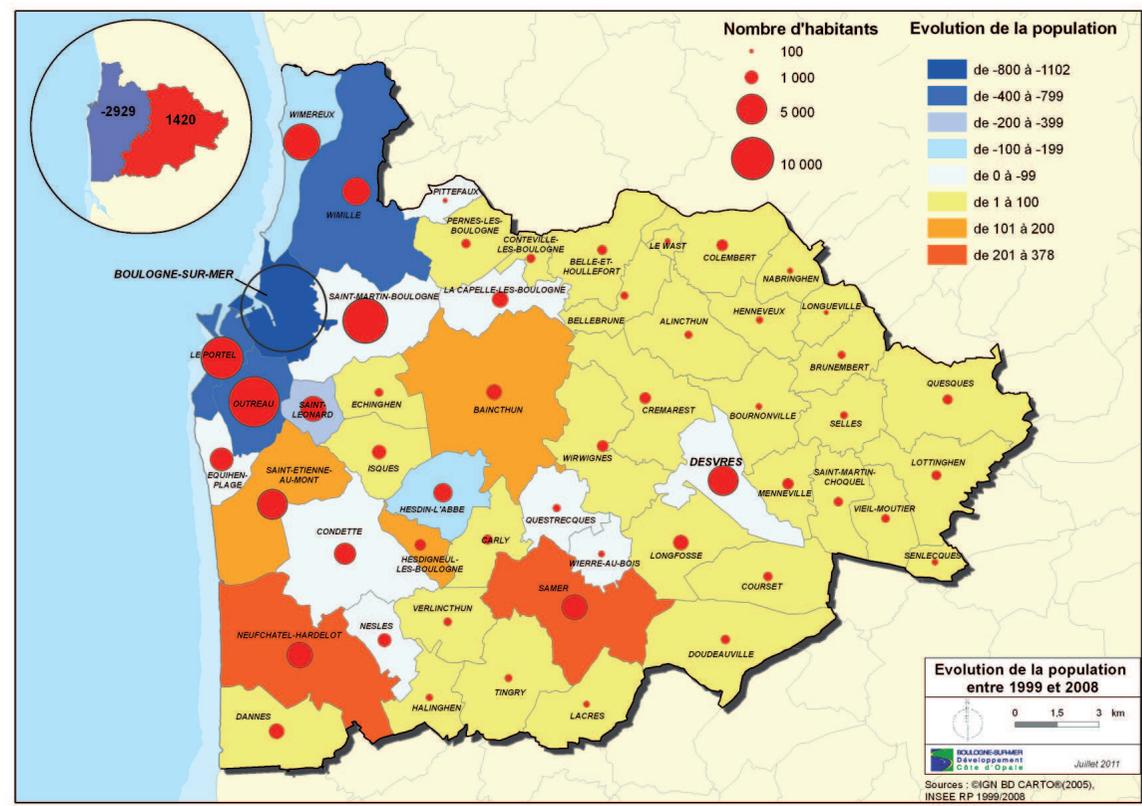
En France la densité moyenne de population est de 112 habitants au km². Avec une densité trois fois plus importante, le Nord-Pas-de-Calais se différencie du reste de la France. La région s'inscrit ainsi clairement dans une Europe du Nord-Ouest, l'une des zones les plus urbanisées de la planète

Source : INSEE, RP 2008

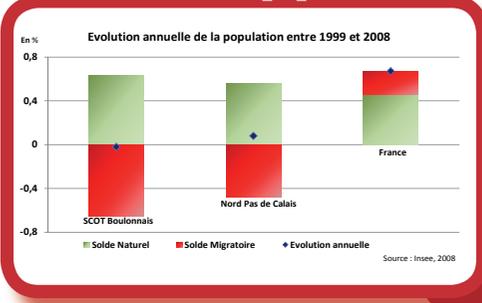


Entre 1999 et 2008, la population a baissé de 1.6% sur le territoire du SCOT, ce qui représente 1 509 habitants de moins. Ce sont les espaces où la population est la plus importante, le cœur d'agglomération et la commune de Desvres, qui se sont dévitalisés entre 1999 et 2008. Les communes rurales n'ont pas perdu de population, certaines en ont même gagné fortement, comme par exemple Samer. Ainsi, la baisse de population n'a pas été homogène sur le territoire. En effet la Communauté de Communes de Desvres-Samer a vu globalement sa population augmenter (+7.2% entre 1999 et 2008). Toutefois cette augmentation de la population sur la Communauté de Communes Desvres-Samer n'a pas compensé la baisse significative de la population sur la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (-2.4% entre 1999 et 2008).

Evolution de la population

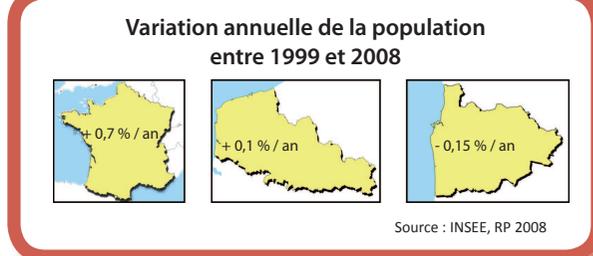


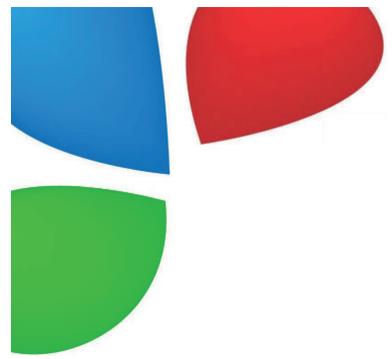
Evolution de la population



La particularité du territoire est d'avoir un solde naturel encore très positif. Toutefois, même si sur le SCOT, les naissances sont relativement nombreuses, celles-ci ne parviennent pas à compenser le solde migratoire négatif. Il y a plus de départs que d'arrivées en Boulonnais même si cette particularité concerne essentiellement la Communauté d'Agglomération

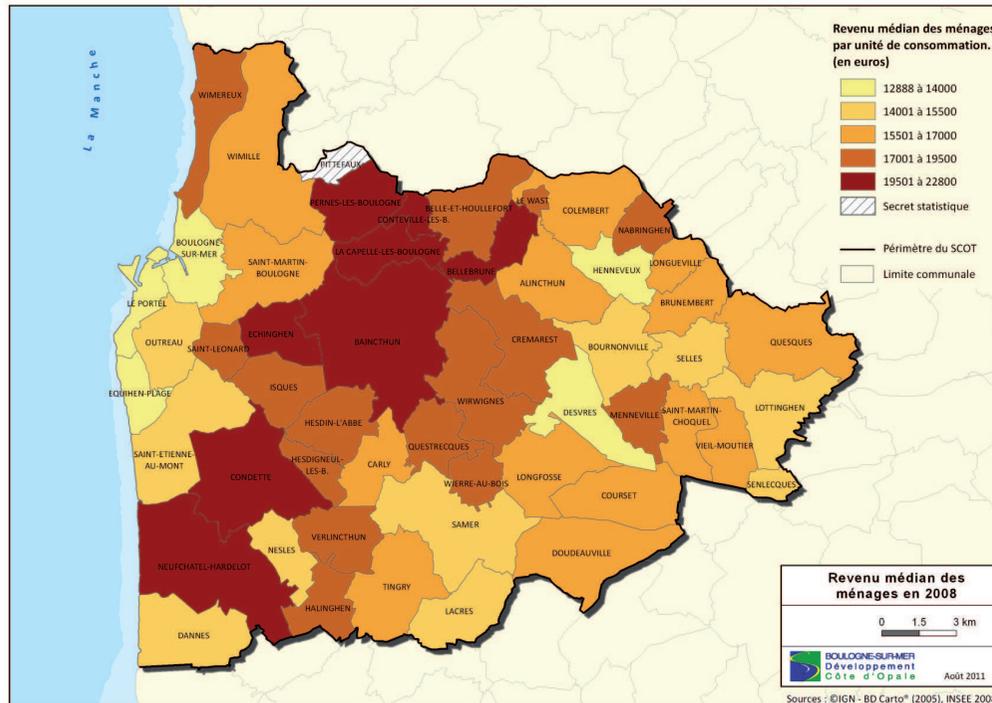
Comparaisons et chiffres clés





La population

Le revenu des ménages

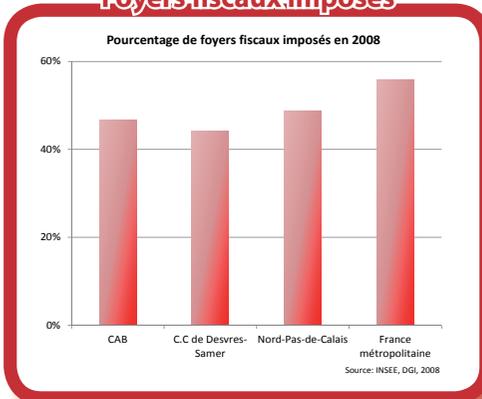


En 2008, le revenu net médian des ménages était d'environ 15 000 euros sur le territoire du SCOT. Toutefois ce revenu médian des ménages sur le SCOT cache de fortes disparités de revenus selon les communes.

Ainsi tout un ensemble de communes, situées dans l'espace périurbain entre Boulogne-sur-Mer et Desvres, accueille les ménages aux revenus les plus importants. Trois communes ont des ménages aux revenus médians supérieurs à 21 000 euros, il s'agit d'Echinghen, la-Capelle-les-Boulogne et Condette.

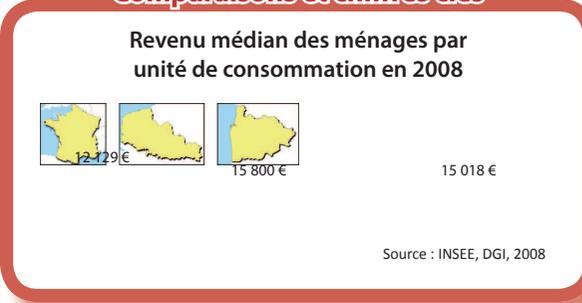
On distingue deux grands ensembles de communes où les ménages ont des revenus médians faibles. Il s'agit sur le littoral de Boulogne-sur-mer et des communes limitrophes (Le Portel, Equihen-Plage, Wimille, Outreau et Saint-Etienne-au-Mont) ainsi que Desvres et les communes rurales de la Communauté de Communes de Desvres-Samer dans l'arrière-pays.

Foyers fiscaux imposés



Sur le Boulonnais, le nombre de ménages imposés est moins important qu'au niveau régional et national

Comparaisons et chiffres clés

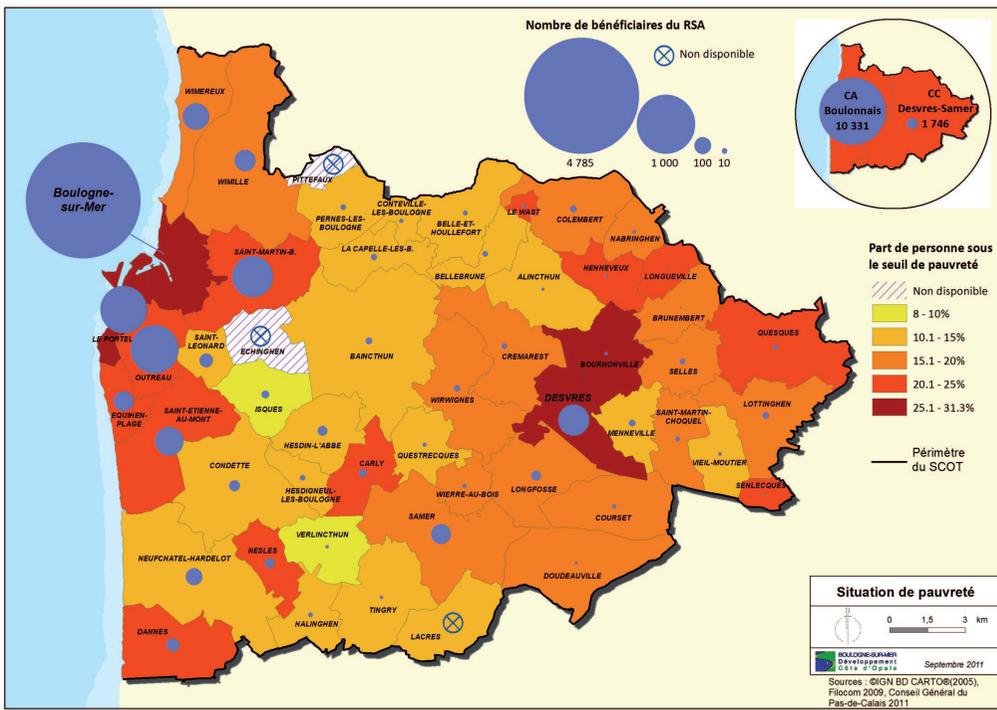




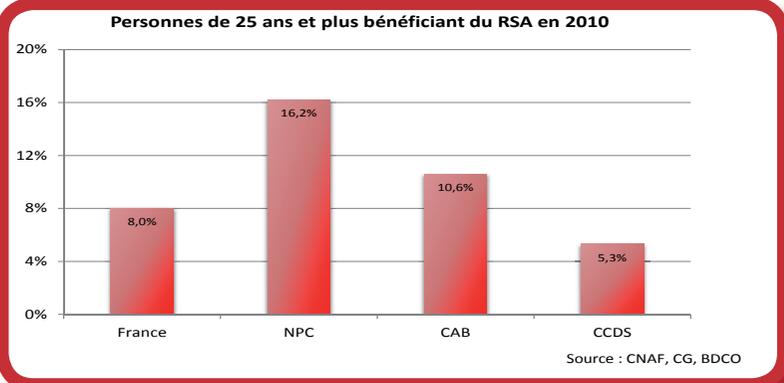
Boulogne-sur-Mer est une commune avec une forte mixité sociale tout comme l'ensemble des communes de première couronne (Wimille, Wimereux, Saint-Martin-Boulogne et Saint-Etienne-au-Mont) et les pôles ruraux, Desvres et Samer. En revanche, les trois communes limitrophes au sud de Boulogne-sur-Mer (Outreau, Le Portel et Equihen-Plage) rencontrent des situations de pauvreté élevée.

L'espace rural est moins concerné par des situations de grande pauvreté mais lorsqu'elles se manifestent elles concernent plutôt des couples et familles ainsi que des ménages à bas revenus. Quant à l'espace périurbain, il est avant tout habité par des ménages aisés et propriétaires.

Les situations de pauvreté

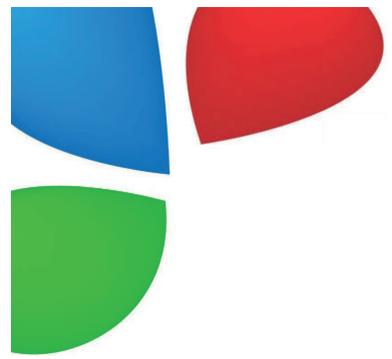


Bénéficiaires du RSA



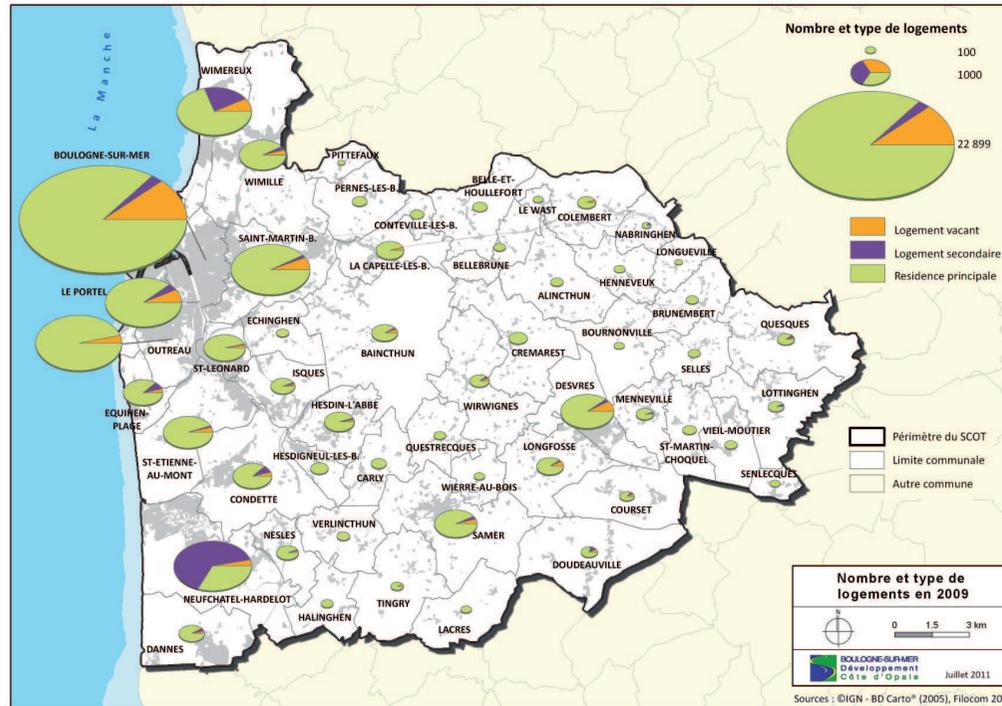
Le RSA s'adresse aux personnes de plus de 25 ans et s'élève à 460.09 euros par mois en 2010. Si la part des personnes en bénéficiant est moins importante sur le SCOT qu'au niveau régional, la situation de la CAB reste préoccupante, se situant largement au dessus de la moyenne nationale...

Sources : Les dossiers de Profils INSEE Nord-Pas-de-Calais, n°82, juin 2006



Les logements

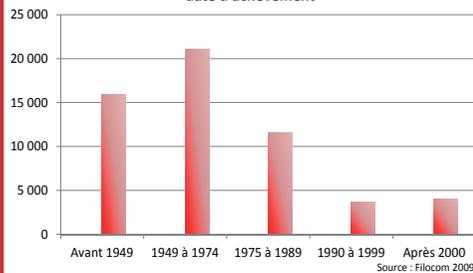
Le parc de logements



En 2009, le territoire du Boulonnais comptait 68 587 logements, dont 85% de résidences principales, 8% de résidences secondaires et 7% de logements vacants. Les logements se situent principalement dans la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (87%), et notamment dans le cœur d'agglomération (Boulogne-sur-Mer, Saint-Martin-Boulogne, Le Portel, Outreau, Wimereux) où se concentrent presque les 2/3 des logements du Boulonnais.

Résidences principales

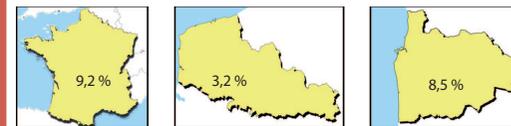
Résidences principales réalisées avant 2009 selon leur date d'achèvement



La majeure partie du parc des résidences principales a été réalisée entre 1949 et 1974, ce qui correspond à la période de reconstruction, suite à la Seconde Guerre Mondiale

Comparaisons et chiffres clés

Pourcentage de résidences secondaires

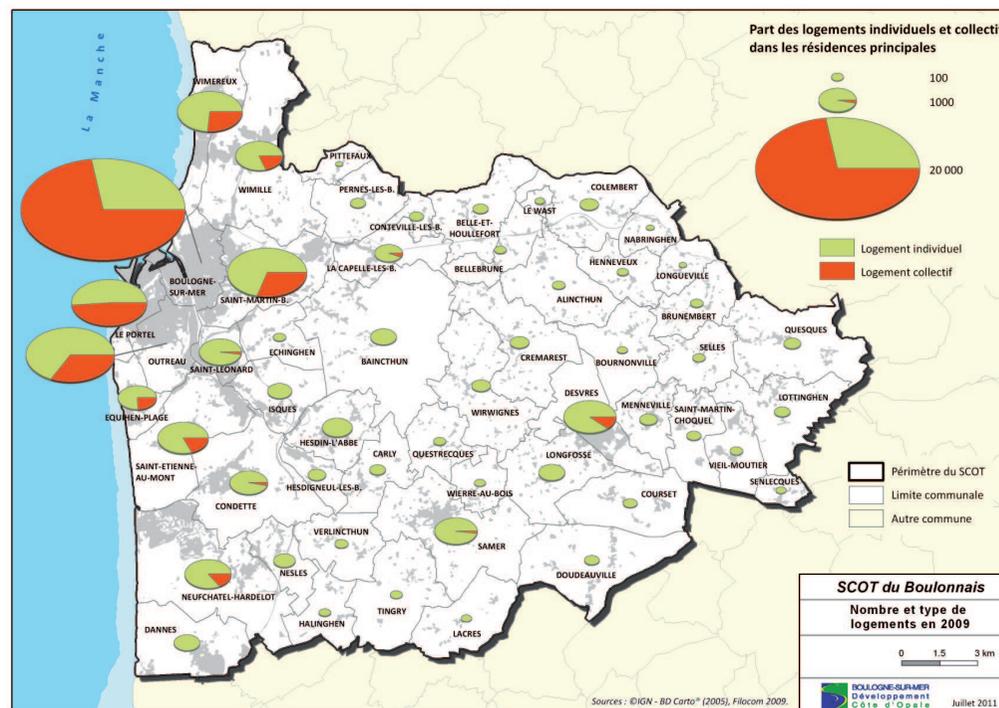


La particularité du territoire est d'avoir un pourcentage de logements secondaires bien plus élevé qu'au niveau régional. Les résidences secondaires se concentrent essentiellement sur les communes littorales de Neufchâtel-Hardelot et Wimereux.

Source : Filocom, 2009

Les logements

Les logements collectifs et individuels

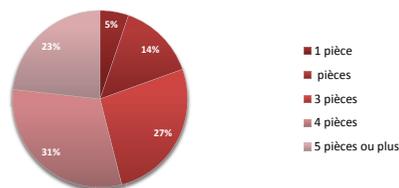


Dans le Boulonnais, 6 logements sur 10 sont des logements individuels. Cette moyenne cache toutefois des disparités importantes entre les intercommunalités puisque la Communauté de Communes de Desvres-Samer se caractérise par un taux de logements individuels de près de 96.4%. La Communauté d'Agglomération du Boulonnais, de par son noyau urbain dense, rassemble 43% de logements collectifs et seulement 56% de logements individuels.

A titre de comparaison, la part des logements collectifs dans le périmètre du SCOT (38%) est nettement supérieure à la moyenne régionale (26.5%).

Taille des résidences principales

Répartition des résidences principales selon le nombre de pièces en 2009



Source : Filocom 2009

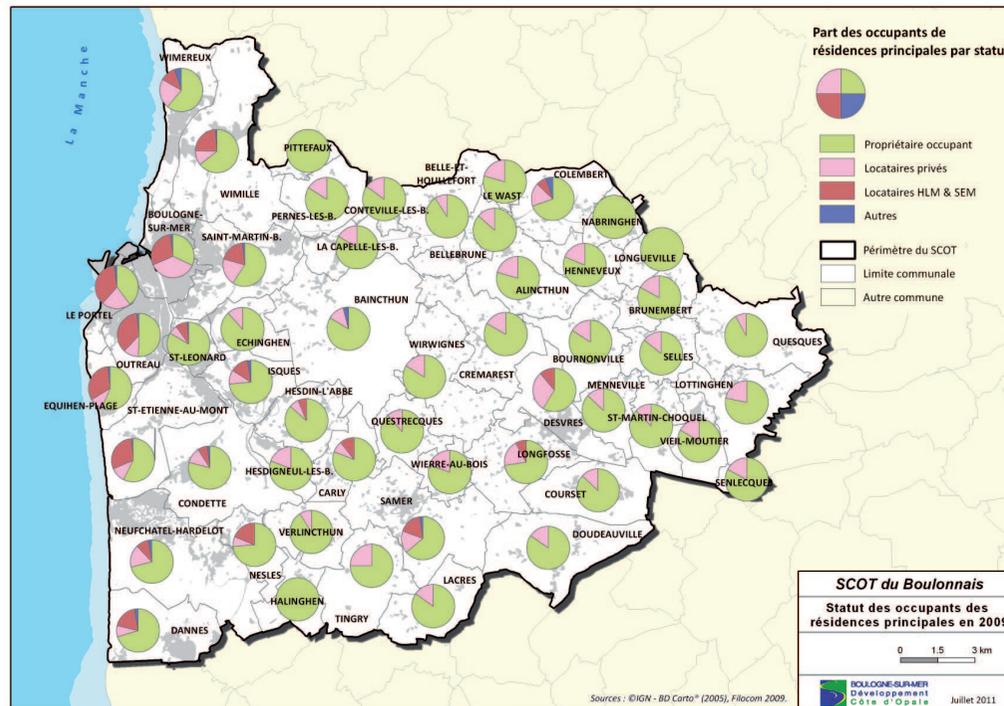
Le parc des résidences principales est essentiellement constitué de grands logements de 4 pièces, 5 pièces et plus

Comparaisons et chiffres clés

- **96,6%** des résidences principales sont équipés d'une salle de bain avec baignoire ou douche.
- **27,8%** des résidences principales disposent de logements qui ne sont pas pourvus de tous les équipements de confort de base.

Source : Filocom, 2009

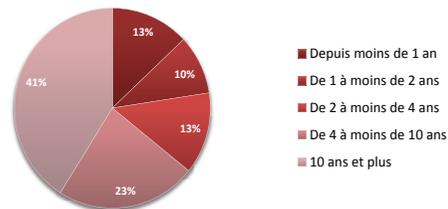
Le statut des occupants



52% des résidences principales du SCOT sont occupées par leur propriétaire. Les logements locatifs (46% du parc de résidences principales) se répartissent équitablement entre logements locatifs sociaux et logements locatifs privés. Cette répartition du statut d'occupation diffère toutefois des moyennes régionales et nationale par une moindre proportion des propriétaires sur le Boulonnais. Au niveau de la répartition dans l'espace, on s'aperçoit que le pourcentage de propriétaires est bien plus important dans l'espace rural que sur la côte et dans le cœur de l'agglomération boulonnaise.

Résidences principales

Ancienneté d'emménagement des ménages dans la résidence principale en 2009

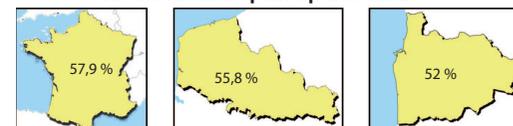


Source : Filocom 2009

Plus de 60% des résidences principales sont occupées par des ménages qui y habitent depuis 4ans ou plus, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (58%)

Comparaisons et chiffres clés

Pourcentage de propriétaires dans les résidences principales en 2009



Source : Filocom, 2009



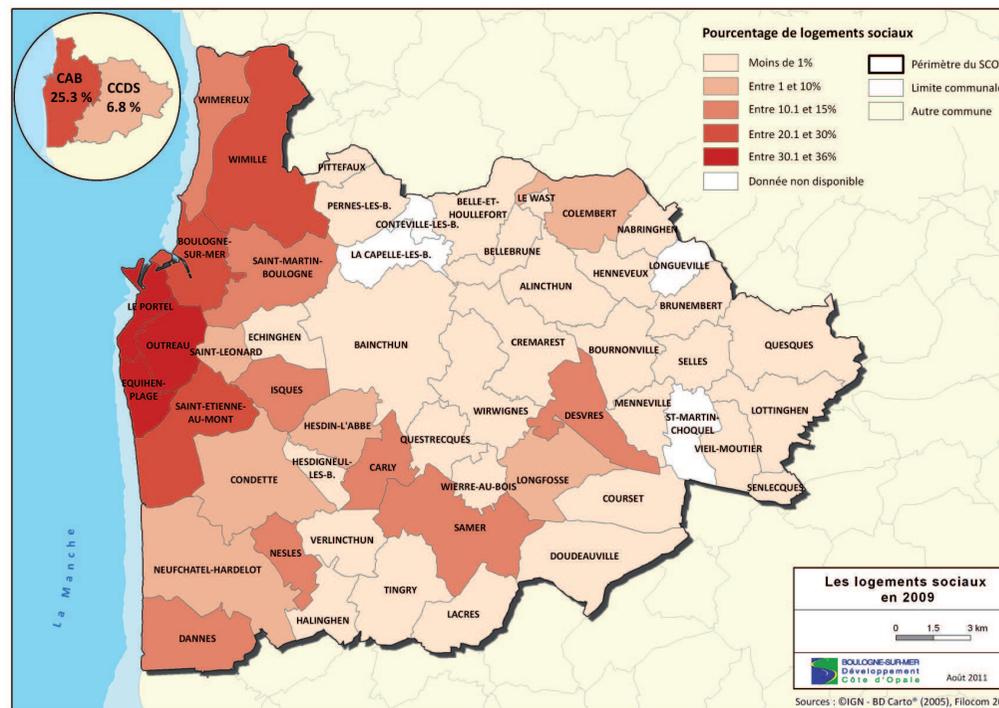
Les logements

En 2009, on comptait 13197 logements sociaux sur le Boulonnais. 96% de ces logements étaient concentrés sur la Communauté d'Agglomération du Boulonnais et 79% plus spécifiquement dans le cœur de l'agglomération (Boulogne-sur-Mer, Outreau, Le Portel, Saint-Martin-Boulogne).

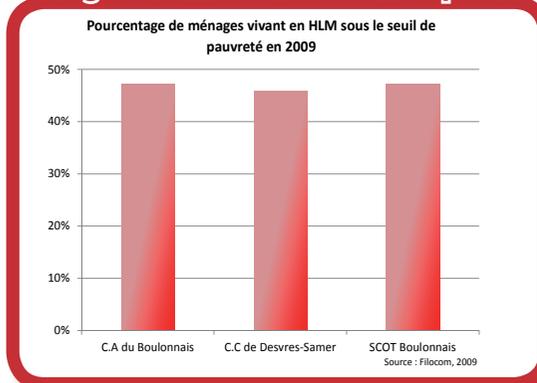
Les logements sociaux représentaient 22.7% du parc des résidences principales, soit un taux supérieur à la moyenne régionale et nationale.

Entre 1999 et 2009, le nombre de logements sociaux a augmenté de 1.7% sur le Boulonnais, ce qui représente un taux d'évolution proche de la moyenne nationale (1.9%).

Les logements sociaux



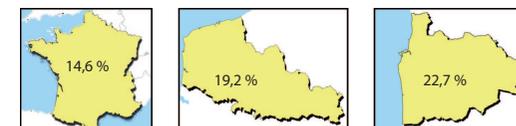
Ménages en HLM sous le seuil de pauvreté



Près de la moitié des locataires HLM du Boulonnais vit sous le seuil de pauvreté. Ce taux (48%) supérieur à la moyenne régionale (42%) révèle toute l'importance du parc social HLM.

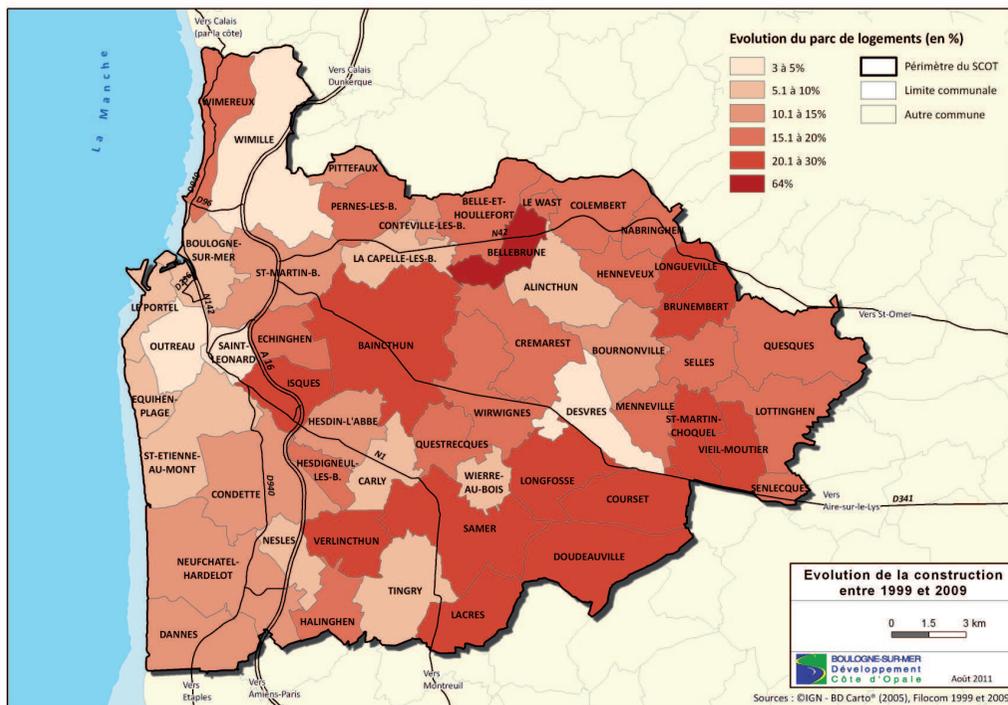
Comparaisons et chiffres clés

Pourcentage de logements sociaux en 2009



Source : Filocom, 2009

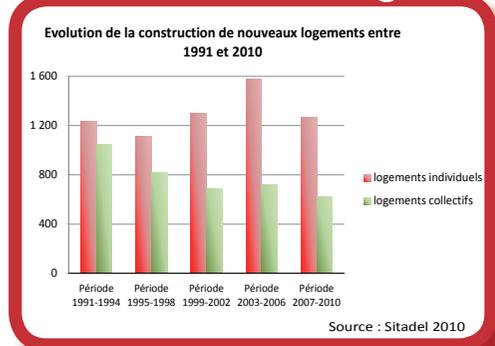
L'évolution de la construction



Entre les années 1990 à nos jours, on a construit en moyenne 560 logements par an sur le Boulonnais. La construction de nouveaux logements a été nécessaire pour loger les nouveaux ménages mais aussi pour remplacer les logements démolis dans le cadre des opérations de Renouvellement Urbain.

La majeure partie des nouvelles constructions entre 1999 et 2009 se sont réalisées dans le cœur de l'agglomération et sur le littoral. Toutefois, ce sont les parcs de logements des communes rurales qui, en proportion, ont le plus augmenté, du fait du prix plus intéressant des terrains et de la disponibilité de l'offre. L'exemple le plus frappant est la commune de Bellebrune où le parc de logements a augmenté de 64% en l'espace de dix ans.

Construction de nouveaux logements



Au début des années 1990, on construisait presque autant de logements collectifs qu'individuels. Au cours des années, la construction a évolué en faveur du logement individuel. Ainsi, entre 2003 et 2010, il y a eu deux fois plus de logements individuels de construits que de logements collectifs. Ce constat reflète l'engouement des ménages pour la maison individuelle.

Comparaisons et chiffres clés

D'après un sondage TNS SOFRES pour l'Observatoire de la Ville en janvier 2007 :
87 % des Français souhaiteraient vivre dans un habitat individuel



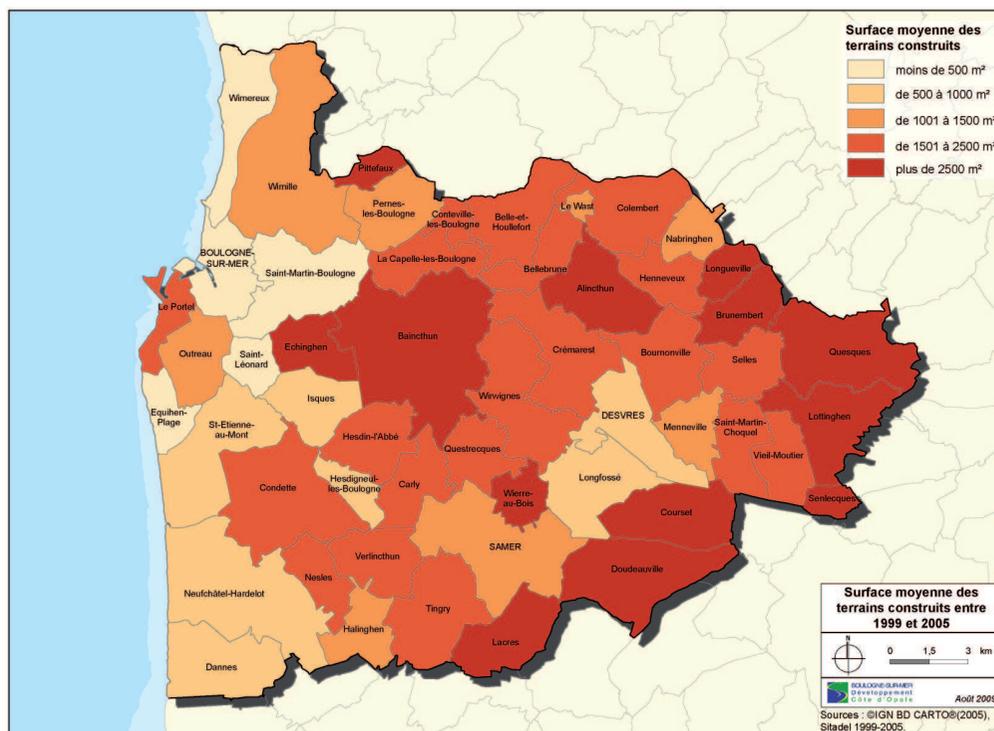
Les logements

La surface des terrains constructibles

La taille moyenne des parcelles mises en vente entre 1999-2005 sur le territoire du Boulonnais avoisinait les 849 m². Toutefois cette moyenne cache d'importantes disparités sur le territoire.

Ainsi, la commune de Boulogne-sur-Mer et les communes situées à moins de 12 kilomètres de celle-ci ont proposé des terrains d'en moyenne 500, 600 m².

Les communes situées entre 12 et 20 kilomètres ont mis en vente des terrains deux fois plus grands. Les communes situées au-delà de 20 kilomètres de Boulogne-sur-Mer ont proposé des parcelles qui atteignaient en moyenne les 2200 m².



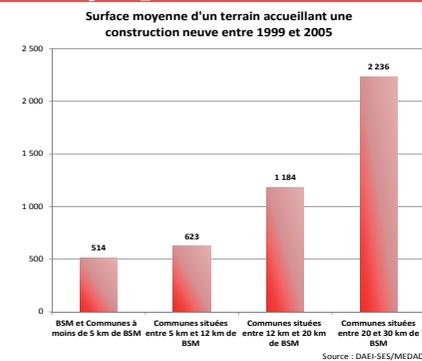
Consommation d'espaces due à l'urbanisation

Type d'espace	Nombre de logements mis en chantier	Nombre d'hectares consommés
Boulogne-sur-Mer et communes à moins de 5 km de BSM	1329	68
Communes situées entre 5 et 12 km de BSM	1534	95
Communes situées entre 12 et 20 km de BSM	1039	122
Communes situées entre 20 et 30 km de BSM	322	71

Sources : DDE, fichier Sitadel 2006

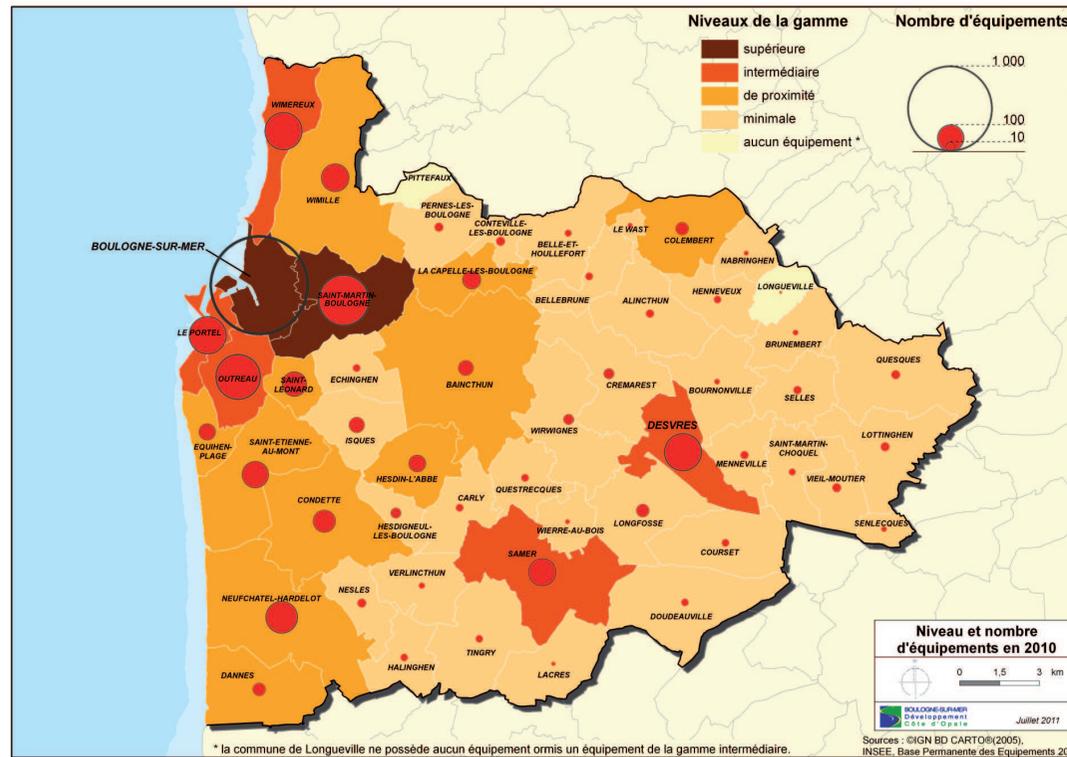
Entre 1999-2005, le nombre d'hectares consommés à Boulogne-sur-Mer et sur les communes situées à moins de cinq kilomètres de Boulogne-sur-Mer (68 hectares) est à peu près comparable au nombre d'hectares consommés dans les communes situées à plus de 20 kilomètres (71 hectares). Mais, si l'on compare le nombre de logements mis en chantier, celui-ci est quatre fois inférieur.

Terrain moyen pour une construction neuve



Les équipements

Le niveau d'équipements



Boulogne-sur-Mer et Saint-Martin-Boulogne constituent le pôle d'équipements principal du territoire, en effet ces communes concentrent la majorité des équipements supérieurs du SCOT. Les communes limitrophes, Wimereux, Le Portel et Outreau viennent renforcer la polarité principale en proposant un nombre d'équipements élevé qui répondent aux critères de la gamme intermédiaire. Seuls la commune balnéaire de Neufchâteau-Hardelot et le pôle structurant de l'arrière-pays, Desvres, appartiennent aussi à cette gamme d'équipement dit intermédiaire.

Les pôles commerciaux de proximité sont de plusieurs natures. On distingue ainsi les pôles de proximité littoraux ou situés en deuxième rideau du littoral (Wimille, Equihen-Plage, Saint-Etienne-au-Mont, Condetta, Saint-Léonard, Dannes) mais aussi un ensemble de trois communes situées dans l'espace périurbain (La Capelle-les-Boulogne, Baincthun, Hesdin-l'Abbé). Dans l'arrière-pays, deux pôles de proximité, Samer, au sud et Colembert au Nord, structurent l'espace rural.

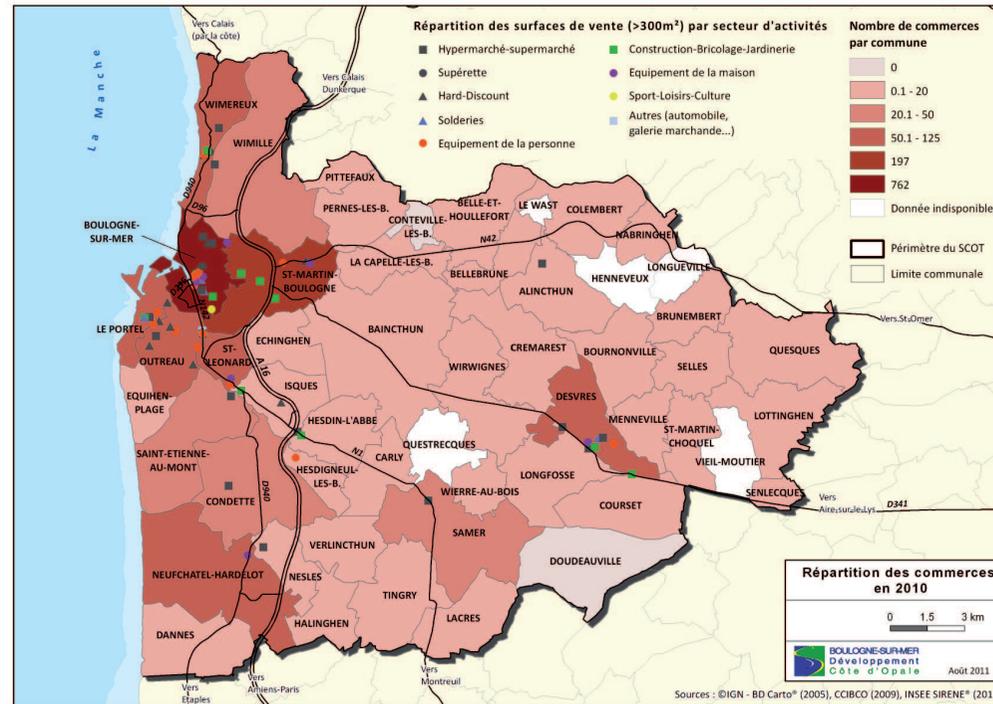
L'INSEE a défini trois gammes d'équipements afin de mieux comprendre l'organisation du territoire. Pour chaque gamme (de proximité, intermédiaire et supérieure), un certain nombre d'équipements a été retenus. On estime qu'une commune appartient à l'une des gammes lorsqu'elle possède au moins la moitié des équipements de cette gamme.

- **La gamme supérieure** (24 équipements) : police, ANPE, location automobiles et d'utilitaires légers, agence de travail temporaire, hypermarché, poissonnerie, parfumerie, lycée d'enseignement général ou technologique, lycée d'enseignement professionnel, établissement de santé court-moyen-long séjour, établissement psychiatrique, urgences, maternité, centre de santé, structure psychiatrique et ambulatoire, spécialistes en médecine, sage-femme, orthoptiste, soins à domicile personnes âgées, hébergement enfants et adultes handicapés, services à domicile ou ambulatoires enfants et adultes handicapés, travail protégé, cinéma.
- **La gamme intermédiaire** (27 équipements) : trésorerie, gendarmerie, pompes funèbres, contrôle technique automobile, école de conduite, entreprise générale du bâtiment, vétérinaire, blanchisserie-teinturerie, soins de beauté, supermarché, librairie-papeterie, magasin de vêtements, de chaussures, d'équipement du foyer, d'électroménager, de meubles, d'articles de sports et de loisirs, droguerie-quincaillerie-bricolage, horlogerie-bijouterie, collège, opticien-lunetier, orthophoniste, pédicure-podologue, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, hébergement personnes âgées, garde d'enfant d'âge préscolaire.
- **La gamme de proximité** (23 équipements) : poste, banque, réparation automobile, maçon, plâtrier-peintre, menuisier-charpentier-serrurier, plombier-couvreur-chauffagiste, électricien, coiffure, restaurant, agence immobilière, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie-charcuterie, fleuriste, école maternelle, école élémentaire, médecin omnipraticien, chirurgien-dentiste, infirmier, masseur-kinésithérapeute, pharmacie, taxi.

Une quatrième gamme dite minimale a été définie, elle rassemble toutes les communes qui n'ont pas la moitié des équipements de la gamme de proximité.

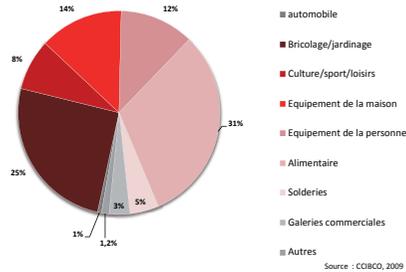
Les équipements

Les commerces



Surface de vente

Les surfaces de vente de plus de 300 m² selon le type de commerce en 2009



117 commerces ont des surfaces de vente de plus de 300m². Les magasins de plus de 300m² sont essentiellement des magasins alimentaires, des magasins d'équipements de la personne et de la maison.

Comparaisons et chiffres clés



Densité commerciale pour 1000 habitants en 2009



- 1747 commerces
- 117 commerces de plus de 300 m²
- 73% des commerces de plus de 300 m² sont situés dans le centre de l'agglomération

Source : CCIBCO, 2009

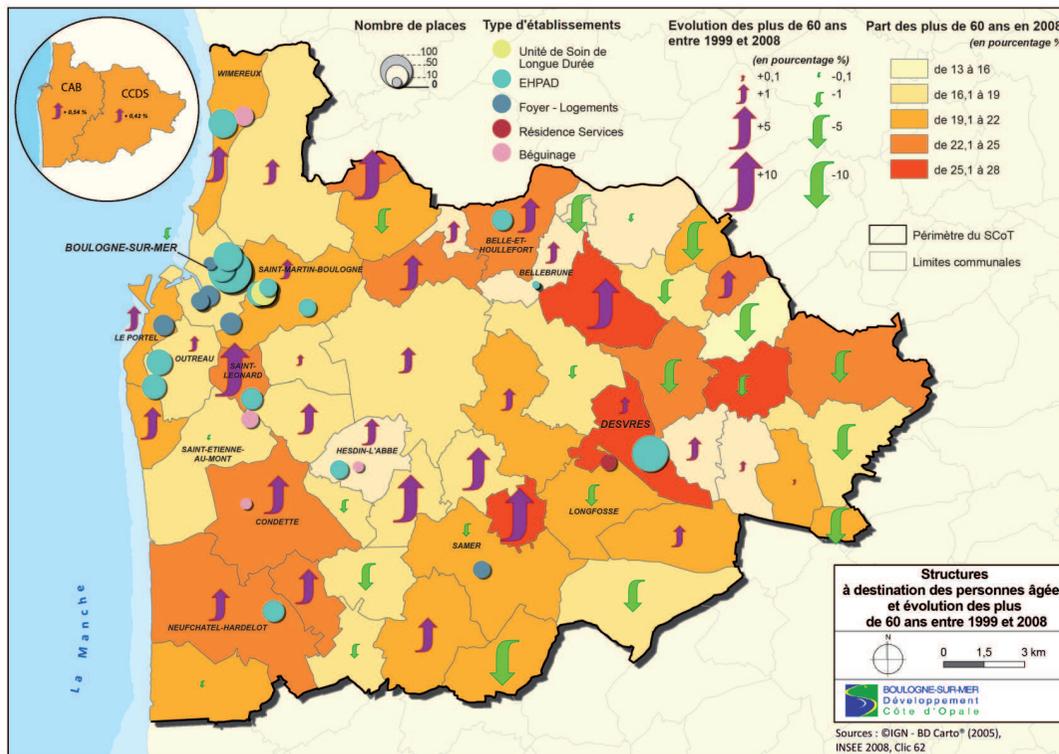
Le Boulonnais est un territoire bien pourvu en offres commerciales, les densités commerciales y sont plus importantes qu'au niveau régional.

Toutefois l'offre n'est pas répartie de manière homogène sur le territoire. Boulogne-sur-Mer et Saint-Martin Boulogne constituent les principaux pôles commerciaux du territoire, les communes limitrophes du Portel, Outreau et Saint-Léonard viennent compléter cette offre.

La commune de Desvres constitue dans l'espace rural un pôle commercial d'importance, tout comme les communes de Neufchâteau-Hardelot et Wimereux qui se démarquent par une forte présence du commerce touristique.

Les équipements

Les structures à destination des personnes âgées



Le territoire du SCoT du Boulonnais comptait au 1er janvier 2008 28 171 personnes de plus de 60 ans soit 20% de la population totale.

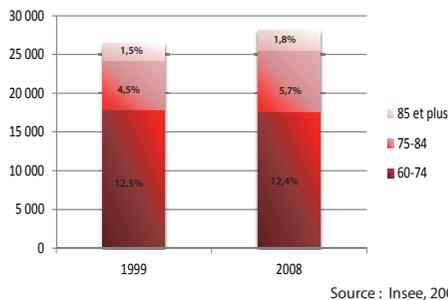
Grâce à une augmentation du vieillissement de seulement 1,5% entre 1999 et 2008, il se place parmi les territoires les plus jeunes à l'échelle nationale où la part des plus de 60 ans est de 21,4% mais parmi les plus vieillissant à l'échelle régionale où la part est légèrement inférieure à 18,0%.

Ceci s'explique par un territoire très diversifié où les contrastes entre les différents secteurs sont forts.

Ce contraste se retrouve dans l'offre de structures d'hébergement où les 1277 places disponibles se répartissent inégalement au sein de la CAB et de la CCDS.

Les plus de 60 ans sur le territoire

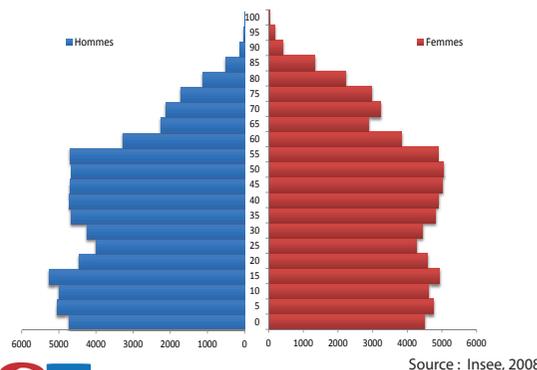
Evolution de l'effectif des plus de 60 ans sur le territoire du SCoT entre 1999 et 2008



La part des plus de 60 ans dans la population totale est passée de 18,5% en 1999 à 20,0% en 2008 soit une augmentation de 1,5%.

De plus, on remarque que la totalité de cette hausse est due aux personnes âgées de plus de 75 ans, âge à partir duquel on commence à voir un certain déclin de la condition physique.

Pyramide des âges de la population





Les équipements

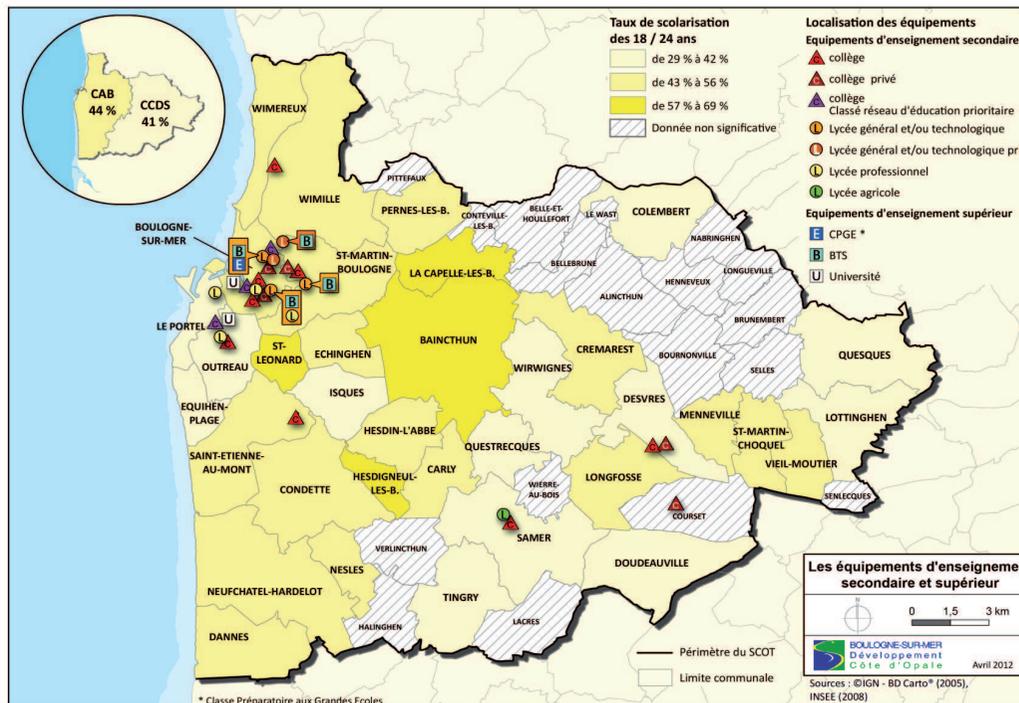
Les équipements d'enseignement

On dénombre sur le territoire du Scot Boulonnais, 16 collèges dont trois appartenant à un réseau d'éducation prioritaire et 9 lycées. Parmi l'ensemble de ces équipements d'enseignement secondaire, 7 sont privés. La plupart des lycées généraux et technologiques propose également une offre post-bac (Brevet de Technicien Supérieur, Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles) complétée par la présence de l'Université du Littoral Côte d'Opale dont une partie des formations se situe à Boulogne-sur-Mer et à Outreau pour l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres.

Plus de 85% de ces équipements d'enseignement se situent dans la Communauté d'Agglomération du Boulonnais dont 12 à Boulogne-sur-Mer. Si l'arrière pays reste donc peu desservi avec seulement 3 collèges et un lycée agricole, le cœur de l'agglomération possède un taux d'équipement se situant dans la moyenne nationale tout comme le taux de scolarisation des 15-17 ans (94% pour le Scot).

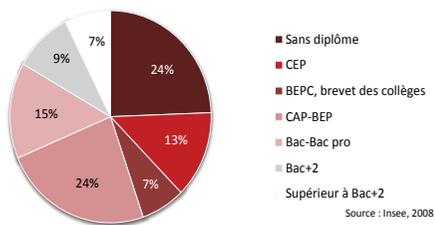
Cependant, passé cet âge, une forte chute de la scolarisation conduit le Scot à se situer en dessous de la moyenne nationale mais aussi régionale.

Face à ce constat, l'éducation doit donc rester une priorité afin d'encourager la poursuite des études post-bac.



Niveau de diplôme

Niveau de diplôme de la population de plus de 15 ans non scolarisée du Scot Boulonnais en 2008

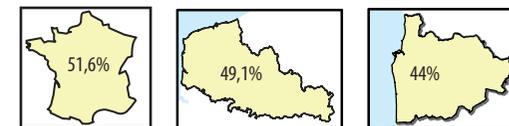


En 2008, près d'un quart de la population du Scot sorti du système scolaire ne possède aucun diplôme alors qu'elle ne représente que 12% à l'échelle française. De plus, la part des personnes possédant un diplôme inférieur au BEP/CAP se rapproche des 50%.

Le niveau de diplôme des personnes habitant le Scot reste donc peu élevé en comparaison de la moyenne nationale.

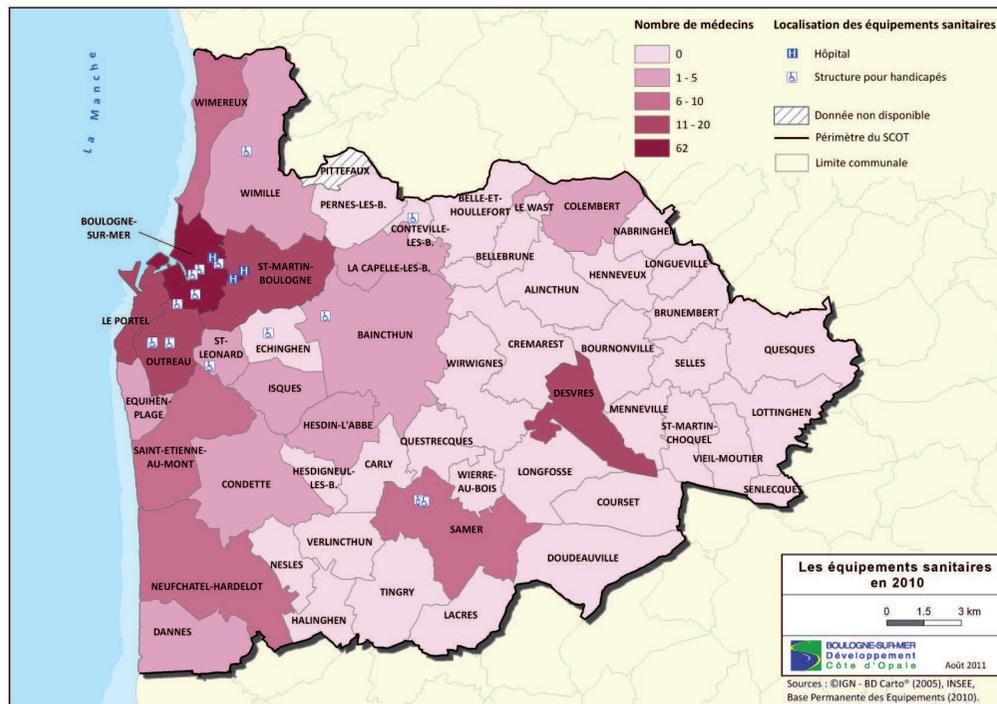
Comparaisons et chiffres clés

Taux de scolarisation des 18-24 ans



Sources : DDRASS Nord-Pas-de-Calais, Adeli 2008, INSEE

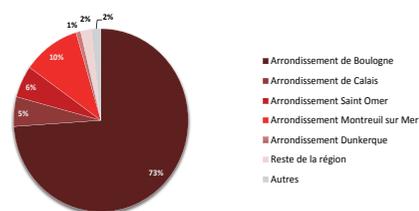
Les équipements sanitaires



Concernant l'offre de soins, le SCOT du Boulonnais dispose de deux équipements structurants : un centre hospitalier public de 657 lits et un centre médical chirurgical obstétrical privé de 445 lits. Ils constituent tous deux un pôle de soins conséquent. Si le nombre de médecins et de spécialistes est au-dessus des moyennes départementales sur le territoire, des manques se font ressentir au niveau des places disponibles dans les établissements pour personnes âgées et infrastructures pour personnes handicapées.

Origine géographique des patients

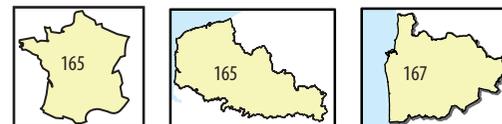
Origine géographique des patients du centre hospitalier Duchenne à Boulogne-sur-Mer en 2010



Le centre hospitalier Duchenne accueille essentiellement des patients de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer mais il rayonne aussi au-delà car 10 % des personnes hospitalisées viennent de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer, 5 % de celui de Calais et 6 % de l'arrondissement de Saint-Omer. Le centre hospitalier de Boulogne est ainsi l'un des centres hospitaliers les plus importants de la région derrière celui de Lille et Dunkerque.

Comparaisons et chiffres clés

Densité de médecins généralistes pour 100 000 habitants



Sources : DDRASS Nord-Pas-de-Calais, Adeli 2008, INSEE



Les équipements

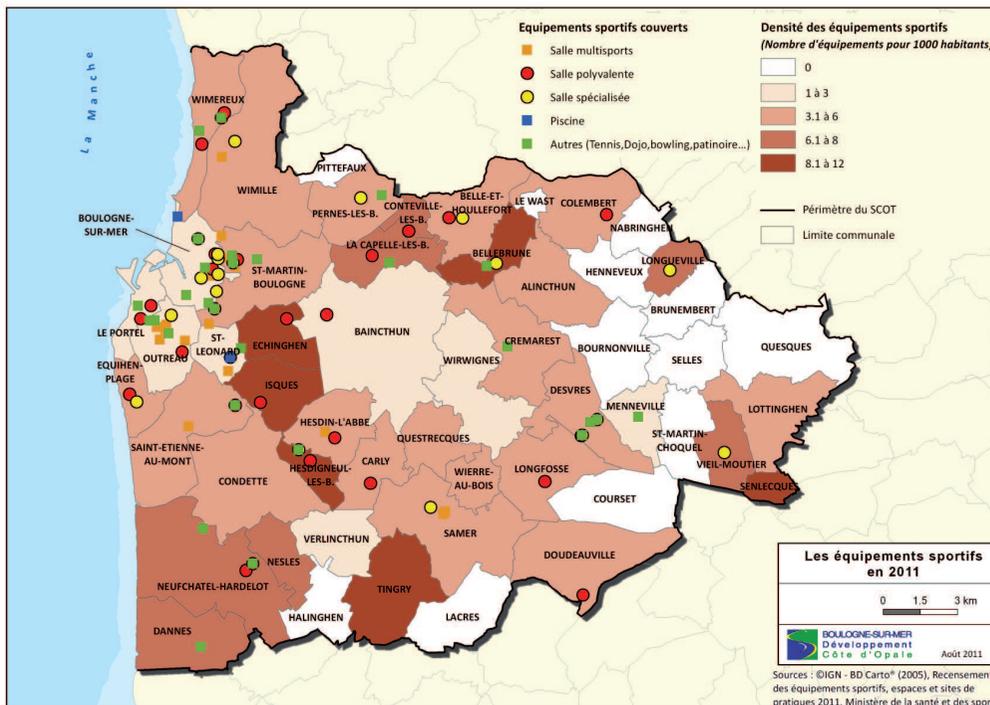
Les équipements sportifs

Sur le territoire du SCOT du Boulonnais, on recense 455 équipements sportifs répartis en 251 installations. Les 3/4 des communes du périmètre du SCOT disposent d'au moins une installation sportive, les communes non équipées sont des communes rurales de moins de 400 habitants à l'Est du territoire.

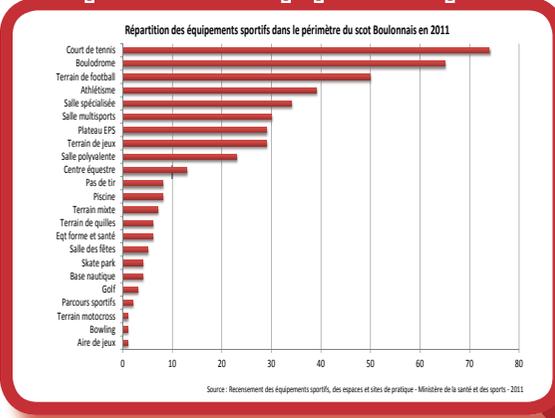
Au sein du territoire on relève certaines disparités. Les communes du Sud-Ouest du territoire, ainsi qu'un ensemble de communes situées le long de la RN 42, sont ainsi mieux dotés en équipements sportifs.

Le territoire dispose d'équipements sportifs structurants : complexe patinoire-piscine Hélicéa, stade municipal Léo Lagrange, salle Omnisport de Boulogne-sur-Mer, terrains de golf de Wimereux et Neufchâtel-Hardelot, bases nautiques, centres équestres...

Certains grands projets sont aussi en cours et devraient participer à l'amélioration de l'offre sportive comme par exemple le projet de stade de foot.

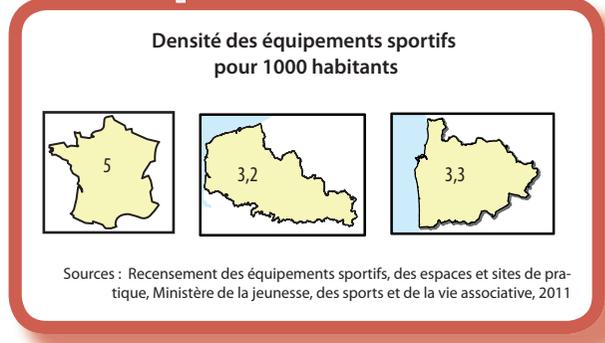


Répartition des équipements sportifs

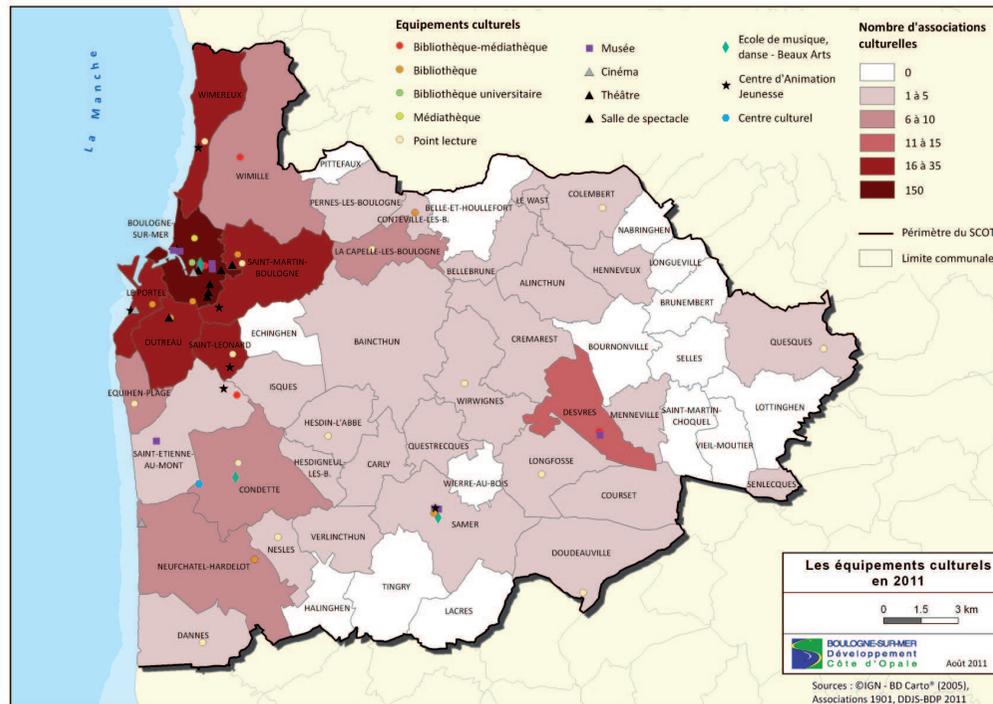


La majorité des équipements présents sur le territoire sont des courts de tennis, des boulodromes et des terrains de football. Ces équipements les plus représentés le sont également à l'échelle nationale. La spécificité du territoire est de disposer d'équipements permettant la pratique de sports de nature (bases nautiques, golfs, centres équestres...).

Comparaisons et chiffres clés



Les équipements culturels



Le territoire du SCOT Boulonnais rassemble plus de 400 associations culturelles. Les activités culturelles couvrent à la fois la danse, la musique, les arts plastiques, le cinéma, la photographie, la peinture, la sculpture, le théâtre, la littérature, les spectacles,...

90 % des associations culturelles se situent dans la Communauté d'Agglomération du Boulonnais dont 179 associations à Boulogne-sur-Mer.

La plupart des grands équipements culturels (musées, théâtres, bibliothèque, cinéma...) sont concentrés sur les communes du centre de l'agglomération boulonnaise.

Si plusieurs salles polyvalentes ont été réalisées sur le territoire ces dernières années et sont venues renforcer l'offre en équipements culturels, plusieurs manques se font sentir sur le territoire. Tout d'abord les salles de spectacles sont pour certaines en état de dégradation, ainsi seule la salle Damrémont est aux normes. Les nouvelles salles polyvalentes ne constituent en outre pas une offre alternative conséquente car affectées aussi à d'autres fonctions, elles ne proposent pas de véritables projets culturels.



Ecole de Musique et de danse du Boulonnais

Ecole de Musique et de danse Desvres



Château-musée

Les transports

Le réseau routier



Le territoire du Boulonnais est composé d'un réseau routier hiérarchisé.

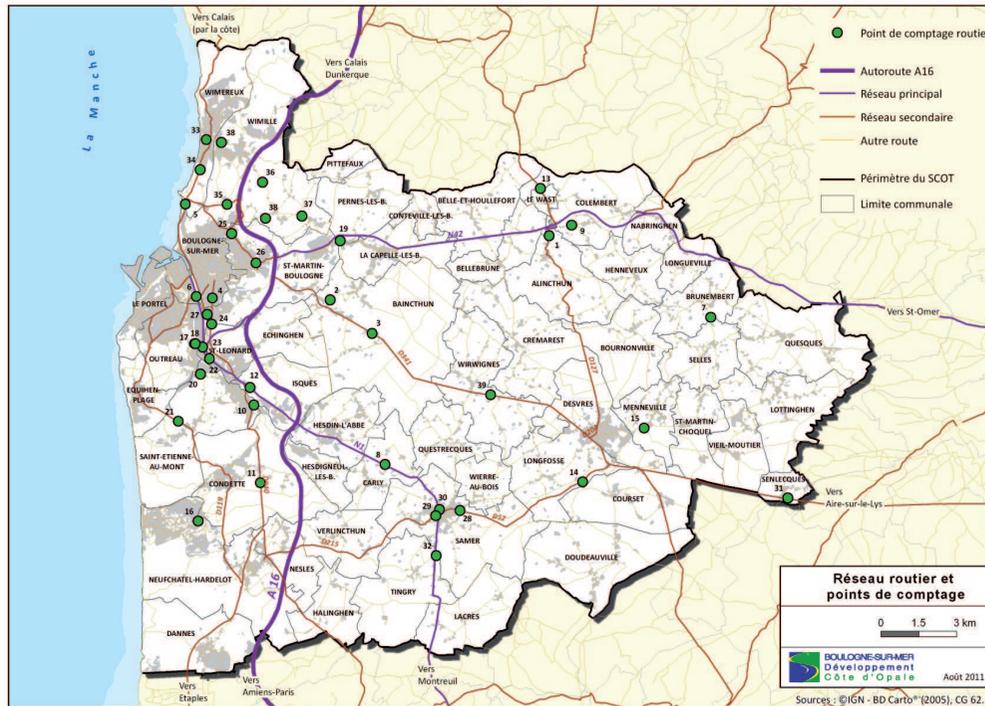
L'A16 est l'axe routier majeur, avec ses sept échangeurs, elle dessert le territoire selon un axe Nord-Sud.

La RN42 traverse le territoire d'Est en Ouest en proposant une double voie qui relie Boulogne à Saint-Omer.

Des routes départementales, comme la RD 901 et la RD 341, permettent de desservir l'arrière-pays, mais aussi la côte grâce à la RD 940.

Un ensemble de routes secondaires vient ensuite compléter le réseau en assurant une desserte plus locale du territoire.

Concernant le trafic, on relève quelques congestions aux heures de pointe (8-9 heures, 12-14 heures 16-19 heures) aux entrées de ville, et plus spécifiquement au giratoire de la RN42 et au giratoire du Leclerc.



Points de comptages routiers

Identifiant	Année	Comptage véh/jr	Identifiant	Année	Comptage véh/jr
1	2006	3 674	21	2008	7 295
2	2006	2 619	22	2008	19 124
3	2009	5 766	23	2008	13 149
4	2008	13 481	24	2009	15 159
5	2008	12 647	25	2006	10 624
6	2009	13 845	26	2006	7 037
7	2006	1 918	27	2008	6 609
8	2008	6 714	28	2009	8 498
9	2009	1 867	29	2006	2 693
10	2006	2 716	30	2008	9 115
11	2009	7 689	31	2007	2 260
12	2008	7 944	32	2008	4 328
13	2006	3 302	33	2009	4 806
14	2008	2 408	34	2009	14 893
15	2006	4 694	35	2006	6 124
16	2008	6 515	36	2009	2 579
17	2008	5 354	37	2009	5 233
18	2009	12 869	38	2009	3 093
19	2005	6 147	39	2008	6 388
20	2006	7 796			

Source: Conseil général, Comptage routier, 2006-2009

Plusieurs points de comptages ont été localisés en différents endroits du réseau entre 2006 et 2009. On observe, au fil des ans, une augmentation du trafic journalier.

Comparaisons et chiffres clés

- **1.275** : c'est le taux de motorisation des ménages selon l'Enquête Ménages Déplacements (EMD)2009
- **4.435** : c'est le nombre de déplacements effectués par un habitant du territoire par jour selon l'EMD 2009

Les transports ferroviaire



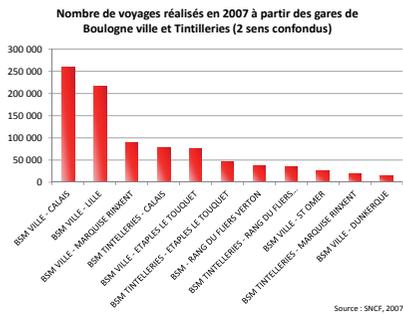
Le territoire du Boulonnais est desservi par cinq lignes de Trains Express Régionaux, lignes qui sont de compétence régionale depuis le 1er janvier 2002. Il s'agit des lignes :

- Dunkerque-Calais-Boulogne
- Calais-Boulogne-Rang-du-Fliers-Verton-Berck-Paris
- Lille-Hazebrouck-Calais-Boulogne
- Arras-St Pol-Etaples-Boulogne
- Lille-Béthune-St Pol-Boulogne

Boulogne est également desservie par le TGV (Boulogne-sur-Mer, Calais, Lille, Paris) qui relie Paris en deux heures mais seulement avec deux allers-retours quotidiens.

Les lignes TER desservent en tout sept gares situées sur le territoire du SCOT. Il s'agit des gares de Dannes-Camiers, Neufchâtel-Hardelot, Hesdigneul-les-Boulogne, Saint-Etienne-au-Mont, Boulogne-ville, Boulogne-Tintelleries et Wimille-Wimereux.

Voyages à partir des gares de Boulogne



La fréquentation du réseau est très variable selon les différentes lignes. Si l'on analyse la répartition des trafics des lignes TER, on s'aperçoit que les lignes les plus fréquentées sont les lignes Boulogne-sur-Mer-Calais et Boulogne-sur-Mer-Lille

Comparaisons et chiffres clés

Les enquêtes menées auprès des utilisateurs des lignes TER montrent que l'essentiel des usagers (63%) sont des élèves, étudiants et apprentis, que 22% sont des usagers occasionnels et que 15% des usagers ont des abonnements de travail (Source : SNCF 2007).

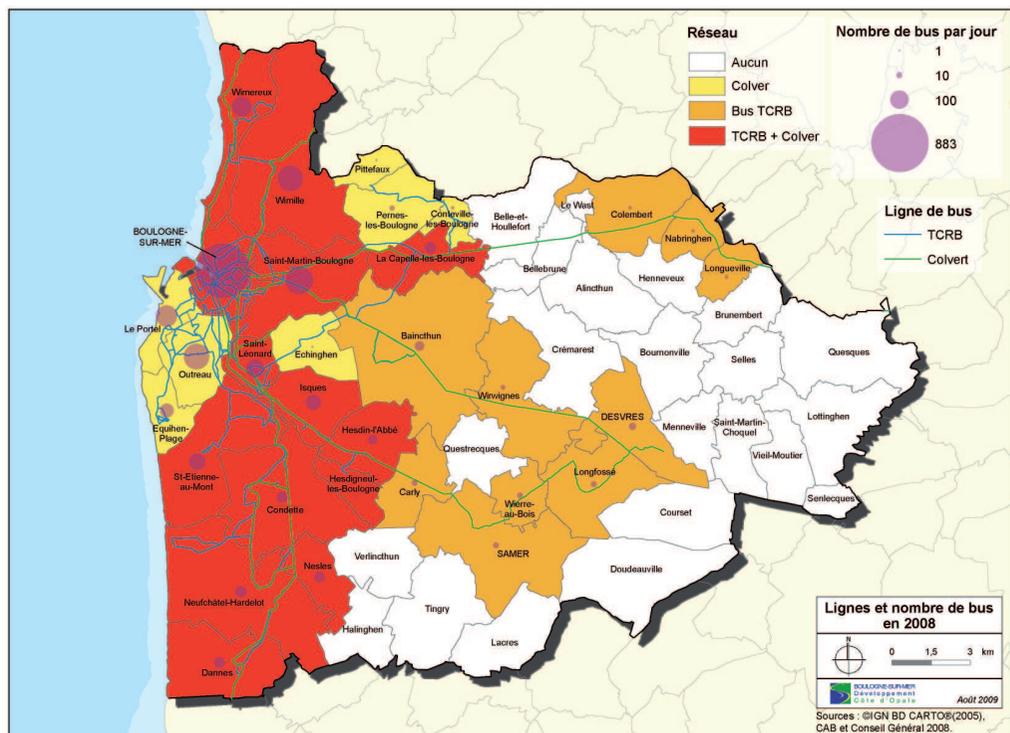


Les transports

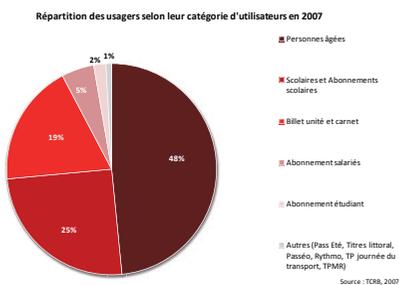
La desserte en bus

Le territoire est desservi par deux réseaux de bus : le réseau de Transport Public Urbain CTB (Compagnie de Transport du Boulonnais) et le réseau Colver. Le réseau Marinéo de la CTB dessert l'ensemble des 22 communes de la Communauté d'Agglomération. Le réseau Colver est un réseau départemental qui permet de relier le territoire à d'autres grands ensembles urbains. Cinq lignes du réseau Colver traversent le territoire : la ligne Boulogne-Berck, la ligne Calais-Marquise-Boulogne, la ligne Escoeuilles-Boulogne, la ligne Desvres-Boulogne, la ligne Calais-Boulogne.

A la lecture de la carte, on s'aperçoit que les communes sont desservies inégalement en bus sur le territoire. Certaines communes n'ont même accès à aucun réseau et doivent utiliser d'autres moyens de locomotion pour se déplacer, notamment la voiture.



Répartition des usagers

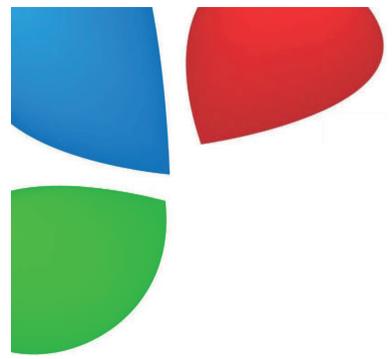


En 2008, 8 372 199 voyages ont été effectués sur le réseau TCRB. Selon les chiffres de Kéolis, en 2008, presque la moitié des usagers des bus était des personnes âgées et un quart des scolaires. Les voyageurs occasionnels ne représentaient que 19 % de l'ensemble des voyages.

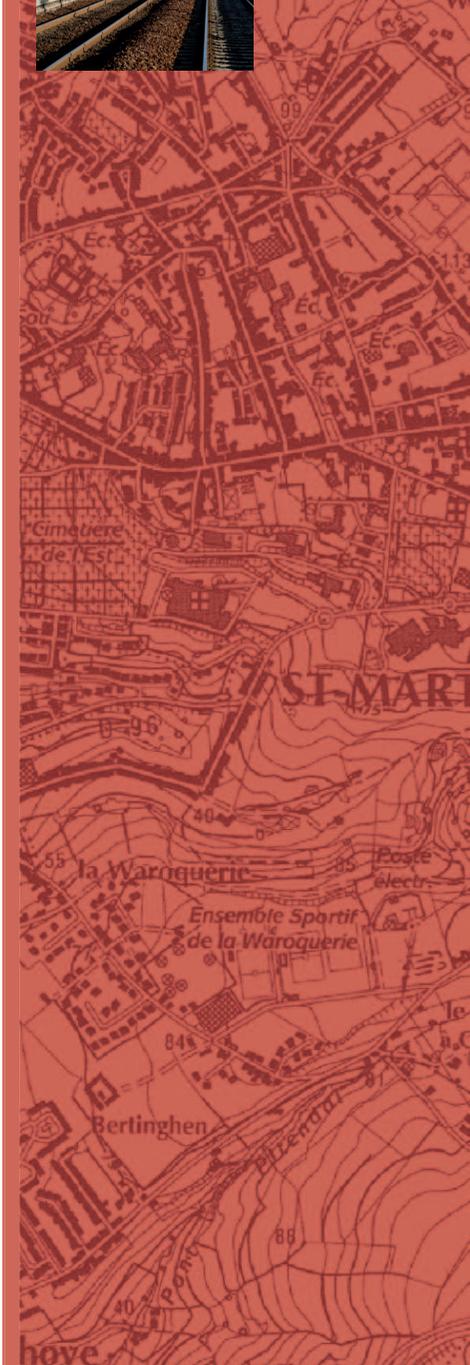
Comparaisons et chiffres clés

- 84.5 : c'est le nombre moyen de voyages effectués par un habitant de la CAB sur le réseau urbain
- 72.5 : c'est le nombre moyen de voyages effectués sur les réseaux de transports publics urbains de la région Nord-Pas-de-Calais

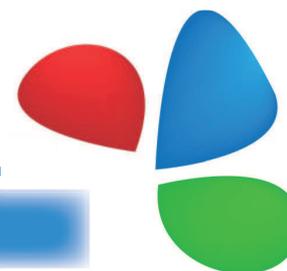
Le nombre de voyages par habitant est plus élevé sur le réseau Marinéo de la CTB que sur l'ensemble des réseaux de transports publics urbains de la région. En effet, sur les 11 réseaux de TPU, le réseau de Boulogne-sur-Mer est le plus fréquenté après celui de Lille (121.2 voyages/hab), vient ensuite celui de Dunkerque (73.5 voyages/hab).



SOCIETE



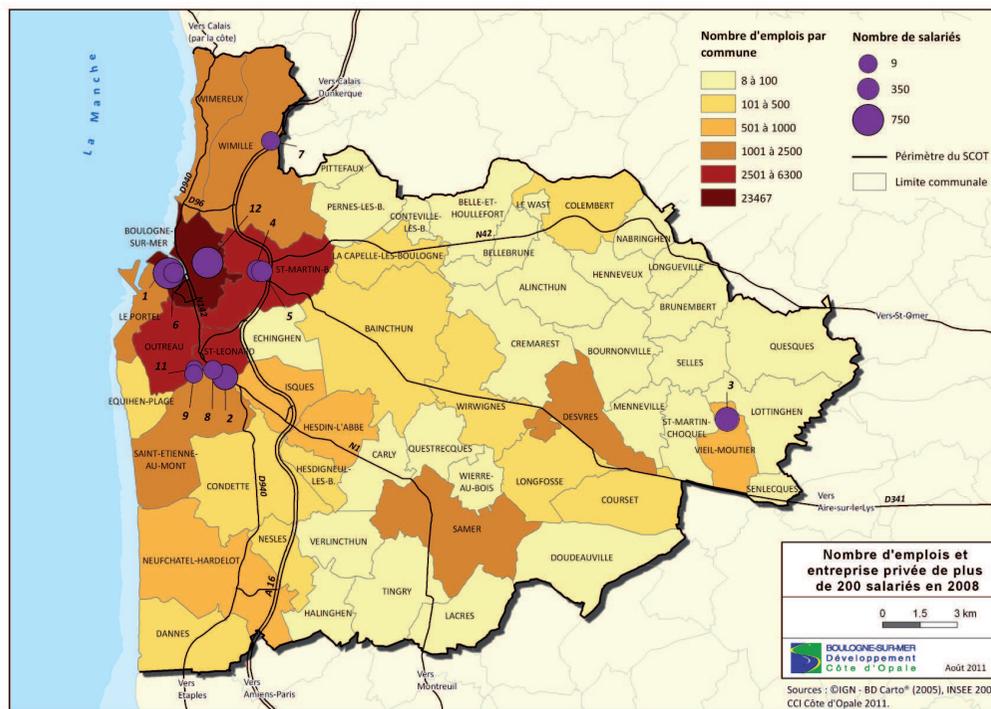
ECONOMIE



Chapitre 2



La répartition de l'emploi



La majeure partie des emplois sur le Boulonnais se situe à Boulogne-sur-Mer et dans les communes voisines de Saint-Martin-Boulogne et Outreau. Les communes du littoral offrent aussi un nombre non négligeable d'emplois. Dans l'espace rural, Desvres, Samer et Vieil-Moutier constituent aussi des pôles d'emplois importants. Parmi l'ensemble des établissements privés, 12 employaient plus de 200 personnes en 2008.

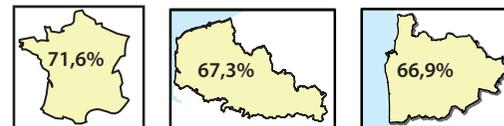
Etablissements privés de plus de 200 salariés

Etablissements privés de plus de 200 salariés dans le SCOT Boulonnais (hors fonction publique)		
	Entreprise	Effectif
1	CONTINENTALE NUTRITION	744
2	ARMATIS	500
3	NOVANDIE	458
4	GRDF	350
5	CENTRE MEDICAL CHIRURGICAL OBSTETRICAL	333
6	CONTE	320
7	SACEL	284
8	ICELANDIC	278
9	SOCIETE D'IMPRESSION DU BOULONNAIS	270
10	OUTREAU TECHNOLOGIES	229
11	CROWN EMBALLAGE	221
12	SNCF	750

source : CCI Côte d'Opale - 2011

Comparaisons et chiffres clés

Taux d'activité en 2008



Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

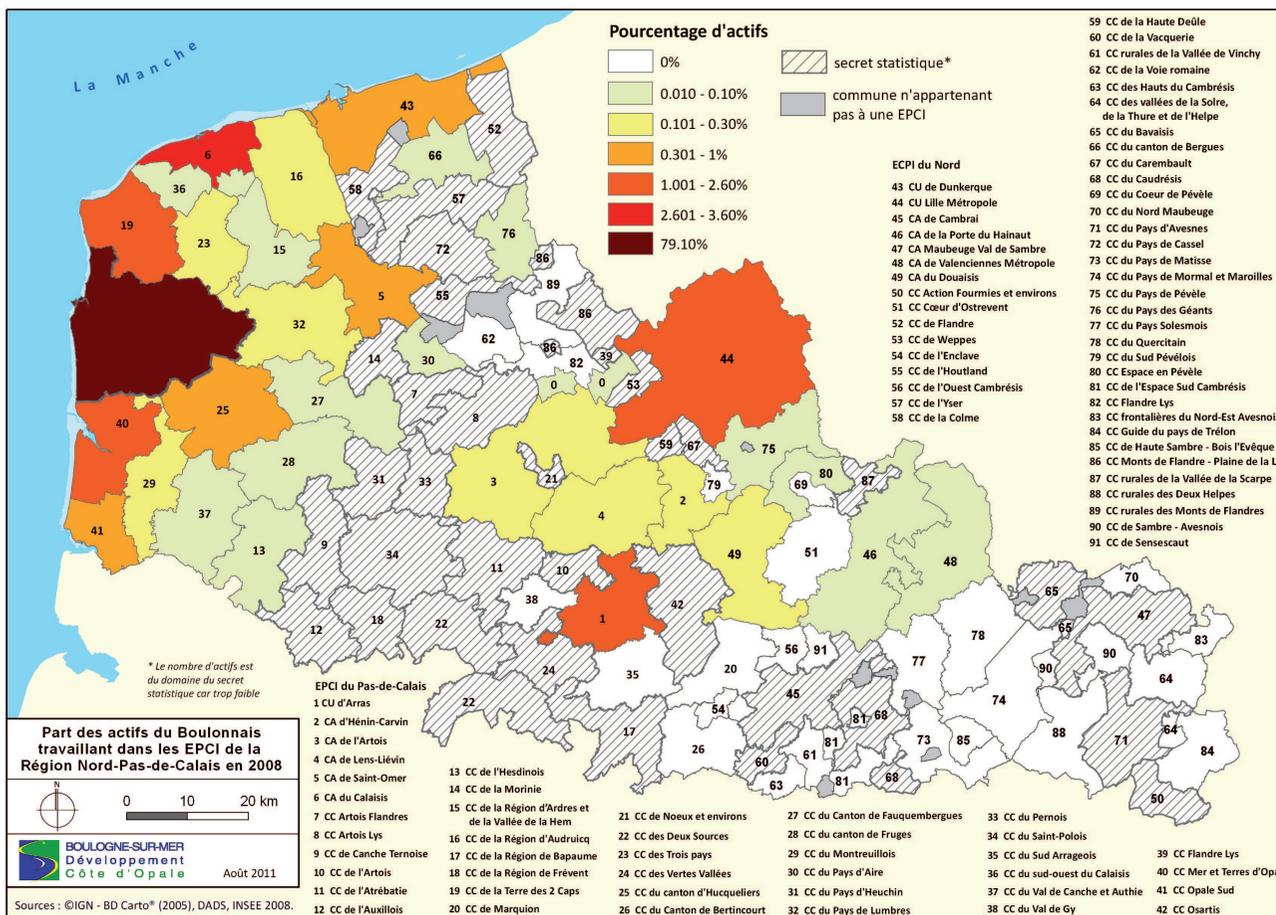
Source : INSEE, 2008

L'emploi

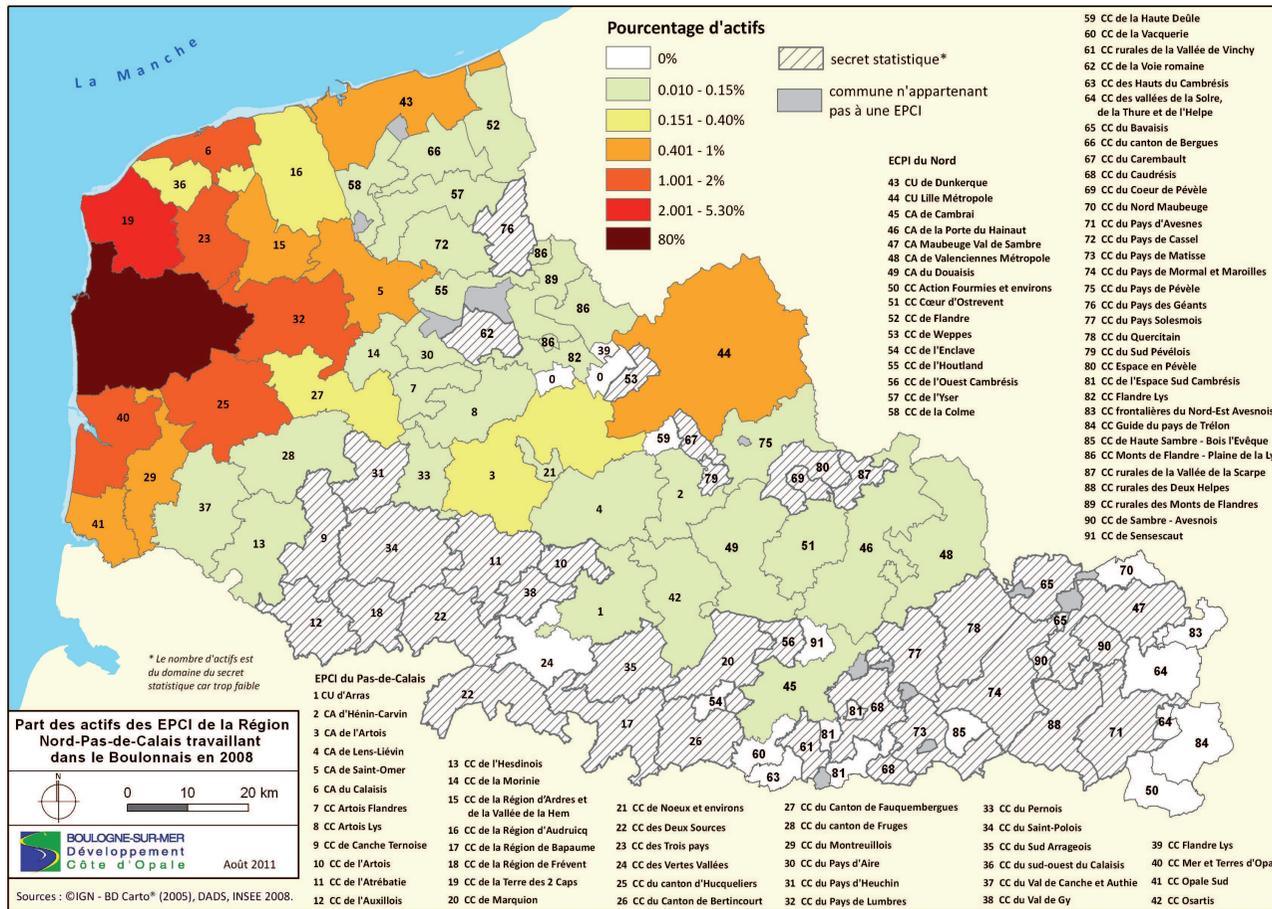


Selon les sources DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales), en 2008, 48 799 actifs habitaient sur le territoire du SCOT.

La majeure partie des actifs résidant sur le territoire du SCOT travaillait sur la CAB (72.8%). Ils étaient sinon 6.3% à travailler sur la Communauté de Communes Desvres-Samer. Les actifs travaillant hors du territoire du SCOT représentaient sinon 20.3% des actifs résidant sur le Boulonnais, soit 10 193 actifs. Ces actifs allaient travailler essentiellement sur la Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale, sur la Communauté Urbaine Lille Métropole, sur la Communauté d'Agglomération du Calaisis ainsi que sur la Communauté Urbaine d'Arras et sur la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps.



Les migrations travail - domicile



Selon les sources DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales), en 2008, 48 314 personnes travaillaient sur le territoire du SCOT. Plus de quatre actifs sur cinq habitaient aussi sur le territoire, soit 73.6% sur la Communauté d'Agglomération du Boulonnais et 6.4% sur la Communauté de Communes de Desvres-Samer. Les 20% actifs restants (soit 9708 actifs) n'habitaient donc pas le territoire du SCOT. Ils résidaient essentiellement dans les E.P.C.I proches du SCOT, notamment la Communauté de Communes de la Terre des Deux Caps, la Communauté d'Agglomération du Calaisis, la Communauté de Communes de la Mer et Terres d'Opale.

Agriculture et pêche

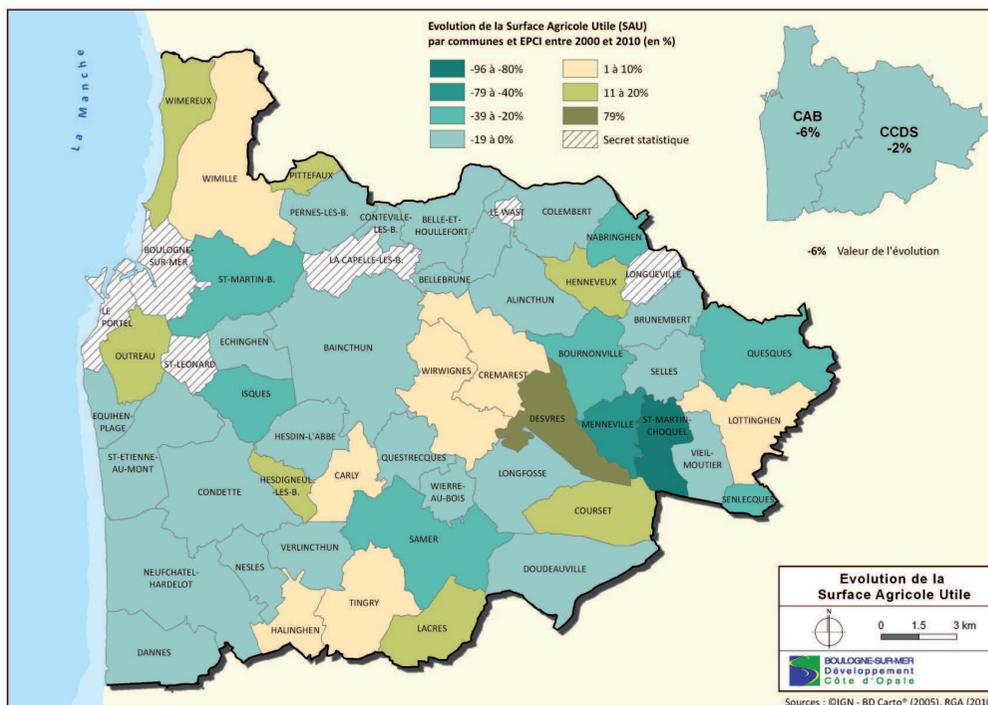
La surface agricole utile



Sur le territoire du SCOT du Boulonnais, plus de la moitié de l'espace est utilisée pour l'activité agricole, cela représentait 24 956 hectares en 2010.

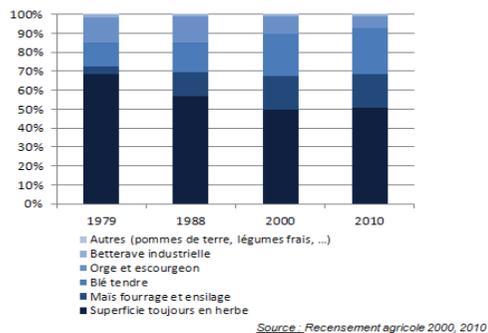
Les communes les plus agricoles sont situées au-delà de l'agglomération boulonnaise et du littoral, à l'Est du territoire du SCOT. Ces communes ont plus de 60 % de leur superficie occupés par des terres agricoles.

Les communes qui ont une Surface Agricole Utile faible ont soit une importante part de leur espace urbanisé (Boulogne-sur-Mer, Wimereux, Le Portel, Desvres), soit sont occupées par d'importants massifs forestiers (Baincthun, Condette et Desvres).



Type de production

L'occupation de la Superficie Agricole Utilisée dans le SCOT Boulonnais

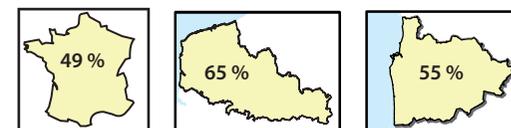


Les surfaces en herbe composent 44% des surfaces agricoles disponibles. Si l'on y ajoute les cultures fourragères, ce sont ainsi 6,5 hectares sur 10 qui sont dédiés à l'élevage.

Le reste de l'espace est avant tout consacré à la culture de céréales (blé, orge), de betteraves, plants de pommes de terre et de légumes frais. On trouve aussi quelques productions spécifiques, comme la fraise de Samer qui fait vivre plusieurs producteurs locaux et une nombreuse main d'œuvre saisonnière.

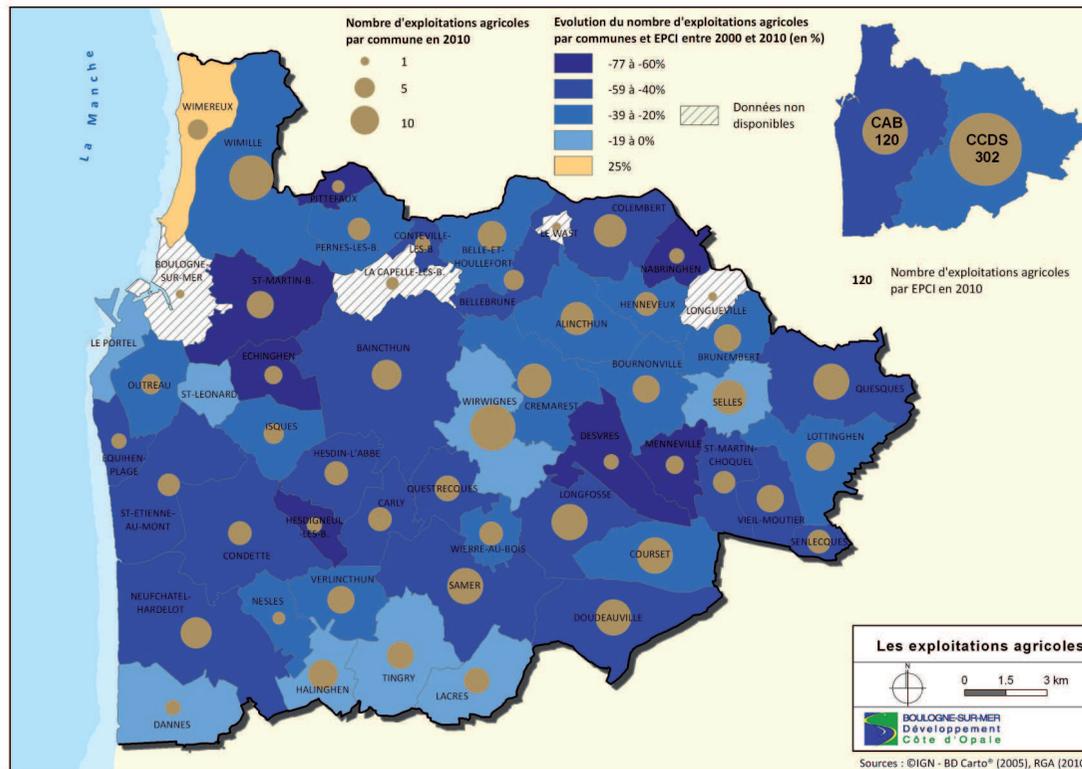
Comparaisons et chiffres clés

Part de la SAU par rapport à la surface totale de la commune en 2010



Source : RGA, 2010

Les exploitations agricoles



En 1999, sur le territoire du SCOT, la population des agriculteurs exploitants représentait 1.9 % de la population active occupée. Cette population agricole a fortement décliné ces dernières années. En effet, si l'on compare le nombre d'Unité de Travail Annuel total entre 1979 et 2010, ce dernier a été divisé par 3.

Cette baisse de la population agricole s'est aussi accompagnée d'une baisse des exploitations. Ainsi, en 1979 on dénombrait environ 1 460 exploitations, en 2010 on en comptait plus que 422. Cette baisse du nombre d'exploitations s'explique en grande partie par l'instauration de quotas laitiers dans les années 1980 et par la prime de cessation d'activité à la même période. Les chefs-exploitants qui partent actuellement à la retraite ne sont pas aussi tous remplacés, plusieurs exploitations sont regroupées en une seule.

Départs à la retraite et nouvelles installations agricoles entre 2000 et 2005 :

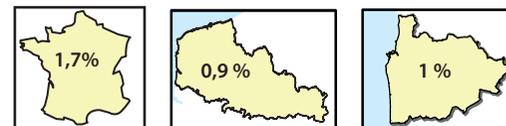
Canton	Nombre de départs à la retraite	Nombre d'installations	Différence
Boulogne-Nord-Est	9	3	-6
Boulogne Sud	16	4	-12
Desvres	99	32	-67
Samer	72	19	-53
Outreau	1	1	0
Boulogne Nord-Ouest	1	0	-1
Total	198	59	-139

Source : ADASEA et MSA, 2005

Entre 2000 et 2005 il y a eu sur le territoire du SCOT, 59 installations de nouveaux agriculteurs, on peut ainsi dire que seulement 1 agriculteur sur 3 est remplacé lors de son départ à la retraite en Boulonnais.

Comparaisons et chiffres clés

Le pourcentage d'agriculteurs-exploitants dans la population active de 15 à 64 ans



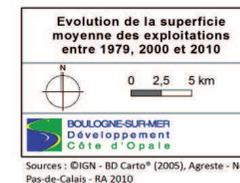
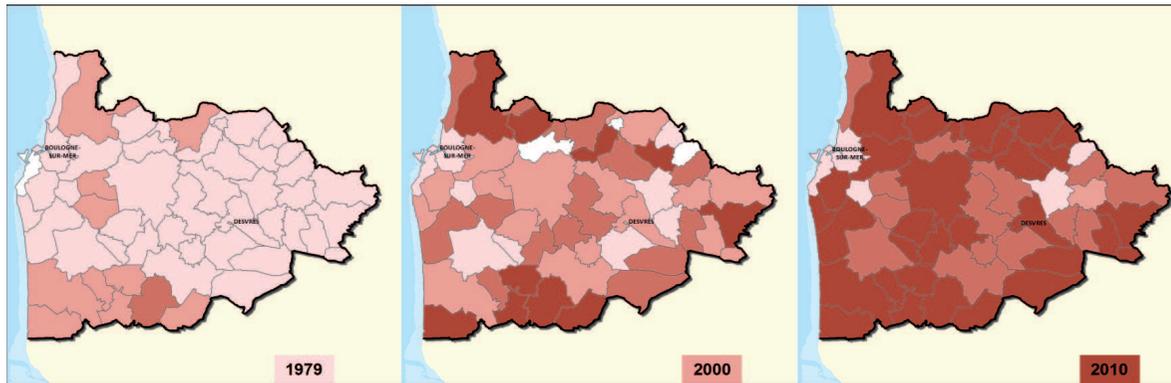
Source : INSEE, RP 2008

Agriculture et pêche

La superficie des exploitations agricoles

Le Boulonnais avait la caractéristique d'être dans les années 1950-60 une région de très petites propriétés (1-5 hectares) marquée par un émiettement et une dispersion considérables des parcelles. La logique productiviste et les nombreux départs à la retraite d'agriculteurs non-remplacés ont entraîné une considérable évolution du parcellaire. En 1979, la taille moyenne d'une exploitation était d'environ 20 hectares, en 2010 elle avoisinait les 60 hectares.

Ainsi, même si la taille moyenne des exploitations reste encore inférieure à la moyenne nationale, celle-ci n'a cessé d'augmenter ces dernières années. On recense même en 2000 une soixantaine de grandes exploitations (+ de 80 hectares) sur le territoire alors qu'en 1979 ces grandes exploitations étaient encore inexistantes.



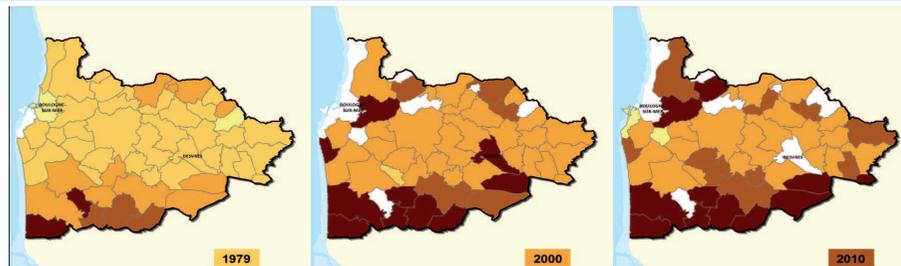
Comparaisons et chiffres clés

Superficie Agricole Utilisée (SAU) moyenne des exploitations en 2010 :



Source RGA 2010

Les cultures annuelles



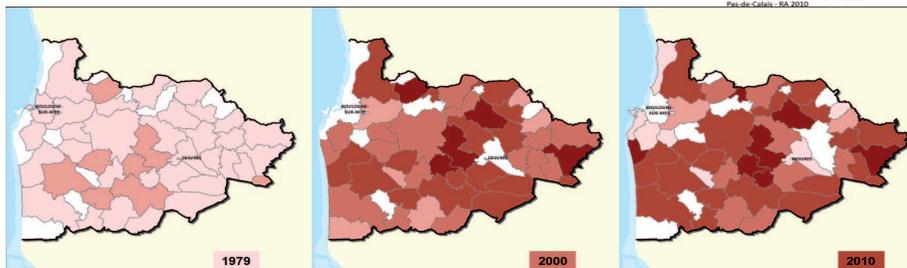
Surface occupée pour la culture du blé

- Moins de 5 %
- Entre 5 et 10 %
- Entre 11 et 20 %
- Entre 21 et 25 %
- Entre 26 et 40 %

Evolution de la surface toujours en herbe, des cultures de blé et de maïs entre 1979, 2000 et 2010



Sources : ©IGN - BD Cartho® (2005), Agreste - Nord-Pas-de-Calais - RA 2010



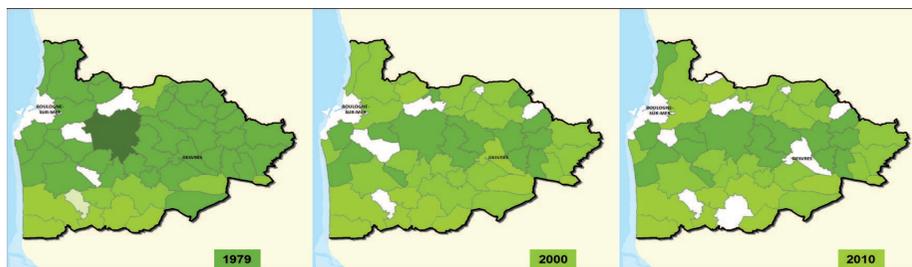
Surface utilisée pour la culture du maïs

- Moins de 5 %
- Entre 5 et 10 %
- Entre 11 et 15 %
- Entre 16 et 20 %
- Entre 21 et 25 %

Evolution de la surface toujours en herbe, des cultures de blé et de maïs entre 1979, 2000 et 2010



Sources : ©IGN - BD Cartho® (2005), Agreste - Nord-Pas-de-Calais - RA 2010



Surface toujours en herbe (STH)

- Moins de 20 %
- Entre 20 et 35 %
- Entre 36 et 50 %
- Entre 51 et 70 %
- Plus de 70 %

Evolution de la surface toujours en herbe, des cultures de blé et de maïs entre 1979, 2000 et 2010



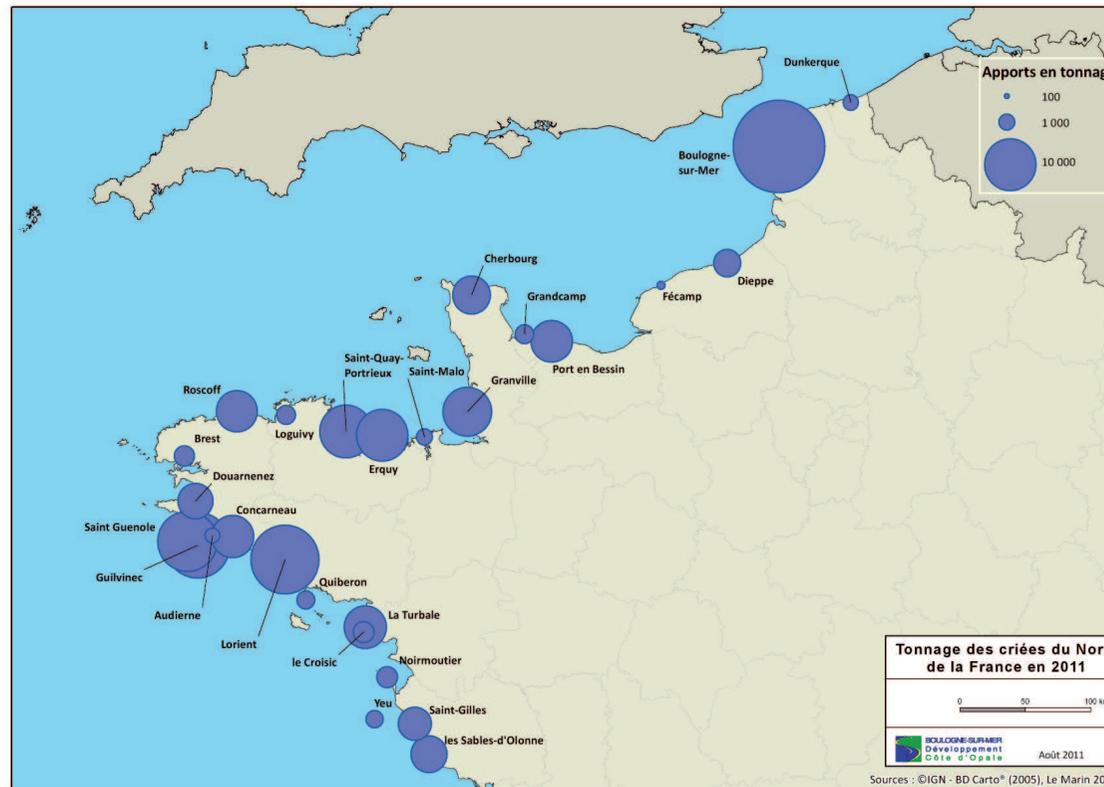
Sources : ©IGN - BD Cartho® (2005), Agreste - Nord-Pas-de-Calais - RA 2010



Le territoire agricole du SCOT est dominé par un paysage bocager, la surface toujours en herbe est donc encore importante, en 2010, elle constituait 44% de la Surface Agricole Utile totale. Toutefois cette surface toujours en herbe a diminué de 31 % depuis 1979, ce qui représente 4900 hectares de surface toujours en herbe en moins. Cette disparition des surfaces toujours en herbe s'est faite au profit des cultures céréalières, notamment le blé, et du maïs fourrage et ensilage.

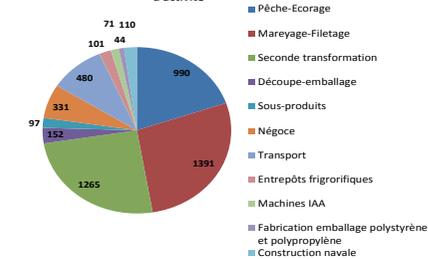
Boulogne est le premier port de pêche français et la première plate-forme de transformation de produits de la mer en Europe.

Les approvisionnements de poissons à Boulogne-sur-Mer ont comme particularité d'être largement extracommunautaires car sur les 377 000 tonnes de produits de la mer qui y ont transité en 2007, seulement 50 000 tonnes de poissons ont été enregistrées en halle de marée (40 000 tonnes de pêche fraîche et 10 000 tonnes de pêche surgelée). Les 40 000 tonnes de frais représentent 20% des apports débarqués en France. Selon des sources CCI, ce tonnage est assuré à la fois par l'armement de pêche au large « Euronor » qui possède 6 bateaux pour le frais et 3 navires congélateurs et par 128 bateaux de pêche artisanale. Au total, en 2011, ce sont 1 028 marins pêcheurs qui ont travaillé à bord des 189 navires du port de Boulogne.



L'emploi dans la filière halieutique

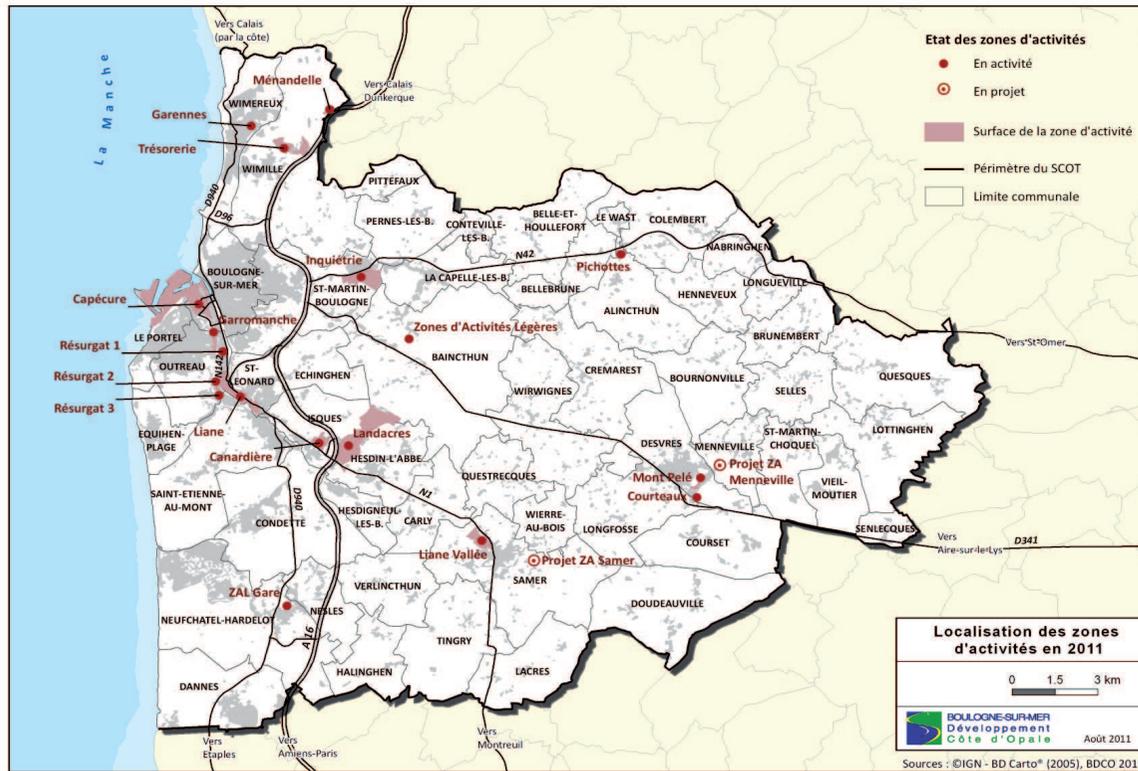
Répartition des emplois de la filière halieutique par secteur d'activité



Selon les chiffres CCI, la filière halieutique sur le territoire génèrerait plus de 5 000 emplois directs répartis dans 278 entreprises. Ces différentes entreprises, qui composent un tissu dense de petites PME, représentent chacune un maillon de la filière halieutique. Chaque maillon, ou secteur, est dépendant des autres, d'où la nécessité de bien préserver chaque maillon de la filière. La filière est aussi accompagnée par une cinquantaine d'ingénieurs, chercheurs et techniciens travaillant dans différents centres de recherche (Université du Littoral, ANSES, IFREMER, Centre d'Expérimentation et de Valorisation des Produits de la Mer...).

Les espaces dédiés à l'activité économique

Les zones d'activités



Le territoire compte en tout 17 zones d'activités qui se répartissent sur environ 670 hectares, 12 se situent sur la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, 5 sur la Communauté de Communes de Desvres-Samer. Certaines de ces zones ont des vocations particulières. La zone industrielle de l'Inquiétrie a par exemple une vocation artisanale et de services, Garromanche une vocation logistique et de services, la zone industrialo-portuaire une vocation halio-agroalimentaire. La majorité de ces zones d'activités répond à une maîtrise d'ouvrage publique.

La zone d'activités de Landacres se distingue des autres zones d'activités car elle a intégré des problématiques environnementales et paysagères dès sa conception. Elle a ainsi pu recevoir la certification ISO 14001 pour son système de management environnemental.

Surface des zones d'activités

Zones d'activités	Surface totale de la zone en 2011 (en hectares)	Surface libre d'occupation éligible commercialisable au 01/09/2011 (en hectares)	Surface libre d'occupation non éligible commercialisable au 01/09/2011 (en hectares)
La Liane	60	-	-
La Trésorerie	42	-	0,7
L'Inquiétrie	67	0,3	0
Garromanche	13,5	-	-
Les Garennes	6,5	-	-
Landacres	102	29	42,2
La Mérandelle	5,7	-	1
Zone industrialo-portuaire	209	3,8	-
Résurgat 1	11,7	-	-
Résurgat 2 et 3	11,2	-	-
La Canardière	25	-	-
ZAL Gare	1	-	-
Sous-total de territoire CA	556,7	35,94	48,9
Les Pichottes	6	0,7	-
Plaine de la vue	34,3	0,7	11,8
Les Courteaux	2,3	0,6	-
Mont Pelé	10,4	-	6,3
Sous-total de territoire Desvres-Samer	58	9	18,1
TOTAL SCOT	609,7	35,64	67

Source : BDCO 2011

Sur le territoire du SCOT, on estime qu'environ 100 hectares sont libres dans les parcs d'activités et peuvent encore accueillir de nouvelles entreprises. Toutefois, on note que l'essentiel des terrains disponibles se situe sur le parc paysager de Landacres qui propose plus de 74 hectares pour l'installation de nouvelles activités. Si cette offre est importante, elle ne correspond pas forcément aux attentes de tous les entrepreneurs. En effet, les parcelles proposées à Landacres sont de grandes tailles, et les entreprises qui peuvent s'y installer doivent répondre à un cahier des charges très précis.

Comparaisons et chiffres clés

- **70 hectares** de parcelles ont été investis par de nouvelles entreprises dans les zones d'activités entre 2001 et 2008.
- **33%** c'est le pourcentage dédié aux espaces en commun (voirie et espaces verts) dans les zones d'activités.

Source : BDCO 2009

Les espaces dédiés à l'activité économique

L'immobilier public d'entreprises

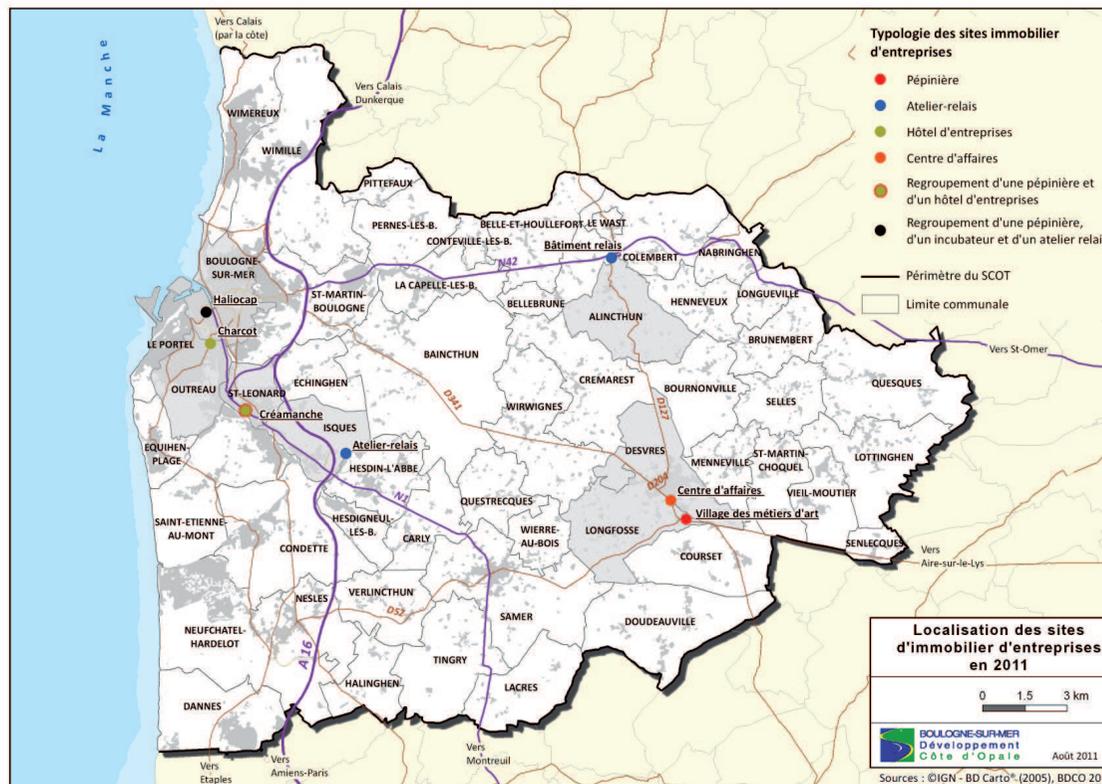


Le territoire dispose de plusieurs bâtiments publics destinés à l'activité économique. Cette offre est de bonne qualité et contribue à l'accueil des jeunes entreprises et à l'implantation de nouvelles structures.

Le territoire propose ainsi plusieurs pépinières d'entreprises.

On distingue des pépinières spécialisées, comme «Haliocap» spécialisée dans le secteur des produits aquatiques ou encore le village des métiers d'art situé à Desvres, mais aussi une pépinière généraliste, Créamanche.

Pour accompagner et accueillir le développement des entreprises sur le territoire, il existe deux hôtels d'entreprises à Saint Léonard et Outreau ainsi que des bâtiments relais situés à Landacres, Longfossé, Alincthun et sur le port de Boulogne-sur-Mer.



Haliocap



Village des métiers d'art



Créamanche

Fréquentation touristique des équipements



L'un des atouts du territoire Boulonnais est de proposer une offre touristique variée qui peut convenir aux diverses attentes des touristes. La ville de Boulogne-sur-Mer propose ainsi une offre touristique patrimoniale reconnue qui lui vaut le label de « Ville d'Art et d'Histoire ». Le territoire propose aussi une offre touristique balnéaire, qui se concentre essentiellement dans les stations de Neufchâtel-Hardelot et Wimereux et l'on voit aussi se développer une offre touristique plus rurale dans l'arrière-pays.

Entrées des équipements touristiques

	Nombre d'entrées en 2007
Nausicaa	576 954
Château musée	40 168
Cathédrale Notre Dame	30 000
Char à Voile de la Côte d'Opale	21 225
Port de Boulogne	12 560
Beffroi	7 350
Canoe Kayak	6 847
La Maison de la Beurière	4 719
Musée du Libérateur San Martin	1 350
Yacht club boulonnais	570

Source : Comité Régional du Tourisme Nord-Pas-de-Calais, 2008

Une trentaine d'équipements touristiques sont présents sur le territoire, ce sont les équipements de loisirs, des équipements sportifs (golf, club nautique) des musées (musée San Martin, château musée...), des équipements culturels (maison de la faïence, des monuments historiques (cathédrale Notre-Dame, colonne de la Grande Armée...) ou liés au tourisme industriel et artisanal (boulangerie, ateliers...).

Comparaisons et chiffres clés

Avec ses **622 728 entrées** en 2011, Nausicaa est, par son nombre d'entrées le premier équipement touristique du SCOT mais aussi du Nord-Pas-de-Calais.

L'équipement touristique le plus fréquenté sur le territoire après Nausicaa est le casino (**377 682 entrées** en 2005).

Source : Comité Régional du Tourisme Nord-Pas-de-Calais, 2008

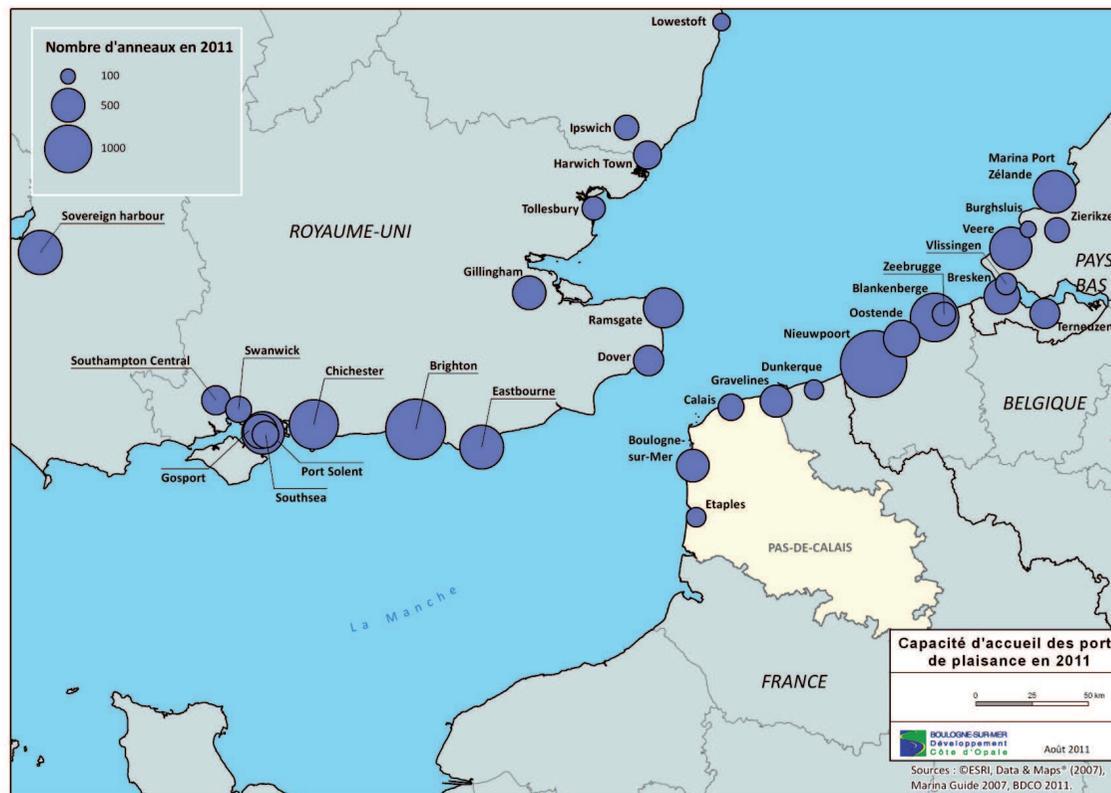
Le tourisme

Plaisance et nautisme



La plaisance maritime se concentre sur le port Boulogne-sur-Mer qui bénéficie d'une situation européenne privilégiée, à la charnière entre la Mer du Nord et de la Manche. Le port de plaisance propose ainsi 470 anneaux répartis en trois bassins. La spécificité du port de Boulogne-sur-Mer est d'être un port en eau profonde, situé à 200 mètres du centre-ville, c'est-à-dire non loin des restaurants et commerces. La rade protégée de Boulogne-sur-Mer offre en plus un formidable bassin de navigation et, plus au large, des plans d'eau techniques.

Toutefois, le port de Boulogne-sur-Mer rencontre aussi quelques faiblesses. En effet, comme beaucoup de ports français, le port de Boulogne-sur-Mer manque d'anneaux disponibles pour faire face à la demande. Pour y remédier des projets d'extension du port de plaisance sont en cours.



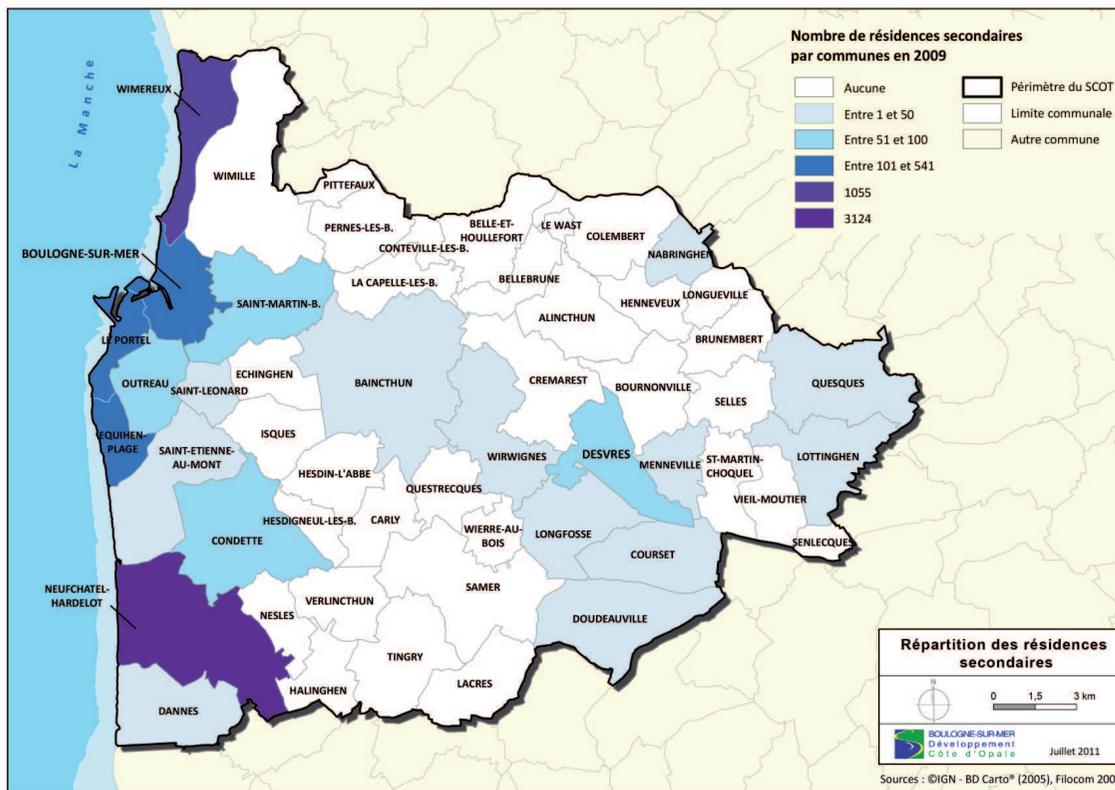
Activités nautiques en Boulonnais



Source : Photos Club de voile de Wimereux

Les principales activités nautiques sont présentes sur le territoire boulonnais. Les bases nautiques de Wimereux, Boulogne-sur-Mer et Hardelot proposent des activités de voile légère. La pratique du char à voile et du speed-sail est possible sur les vastes plages d'Hardelot et de Boulogne-sur-Mer et des cours d'aviron et de canoë-kayak sont dispensés sur la Liane et en mer. Enfin, plusieurs autres structures permettent la pratique du cerf-volant (à Hardelot), de la plongée (à Boulogne-sur-Mer) et de la pêche en mer (à Boulogne-sur-Mer, Le Portel et Saint-Etienne-au-Mont).

Les résidences secondaires et touristiques



On estime que le territoire du SCOT est doté de 37 319 lits touristiques. Avec près de 5 798 résidences secondaires qui représentent environ 27 715 lits touristiques, les lits marchands ne constituent que 25% de l'hébergement touristique total, soit 9 600 lits touristiques. Concernant les résidences secondaires sur le territoire, leur répartition n'est pas homogène. En effet, plus de 54% des résidences secondaires sur le territoire se situent à Neufchâtel-Hardelot et 18% à Wimereux. C'est donc sur ces deux communes que se concentre l'essentiel des résidences secondaires.

Après une forte progression du nombre de résidences secondaires entre 1968 et 1990, le nombre de résidences secondaires a stagné entre 1990 et 1999. A partir de 1999, le nombre de résidences secondaires augmente à nouveau mais cette augmentation ne concerne que certaines communes : Neufchâtel-Hardelot (+10,8%), Wimereux (+39,2%), Wimille (+26,3%), Equihen-Plage (+126%) ainsi que Belle-et-Houllefort et Verlincthun.

Lits touristiques

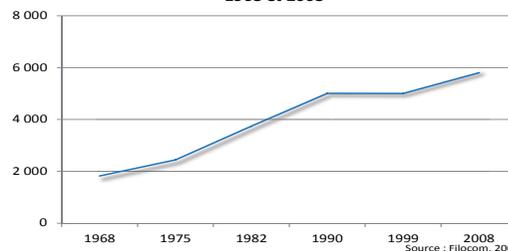
Répartition des lits touristiques marchands en 2009



Les hébergements touristiques marchands ne représentent que 25% de la capacité d'accueil touristique totale. On trouve la majorité des lits touristiques marchands dans les campings et les hôtels. L'offre en hébergement touristique marchand est essentiellement localisée sur les communes littorales.

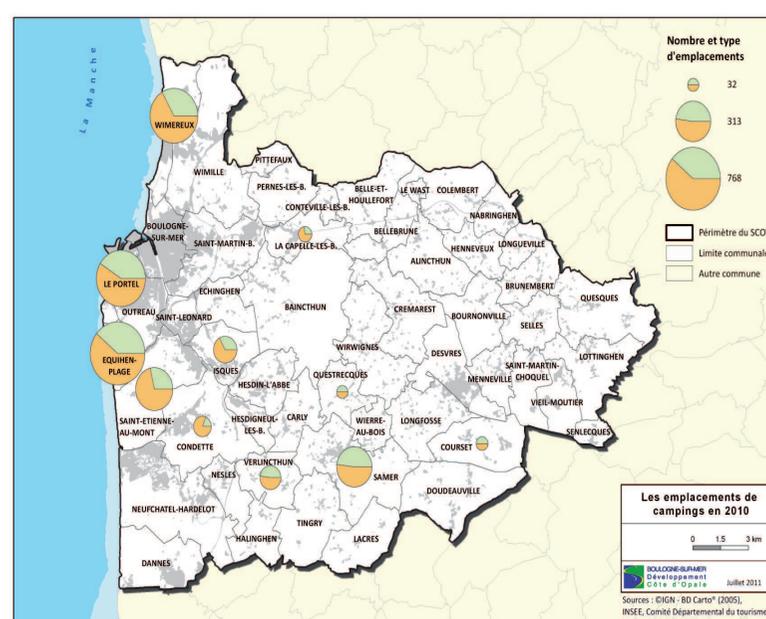
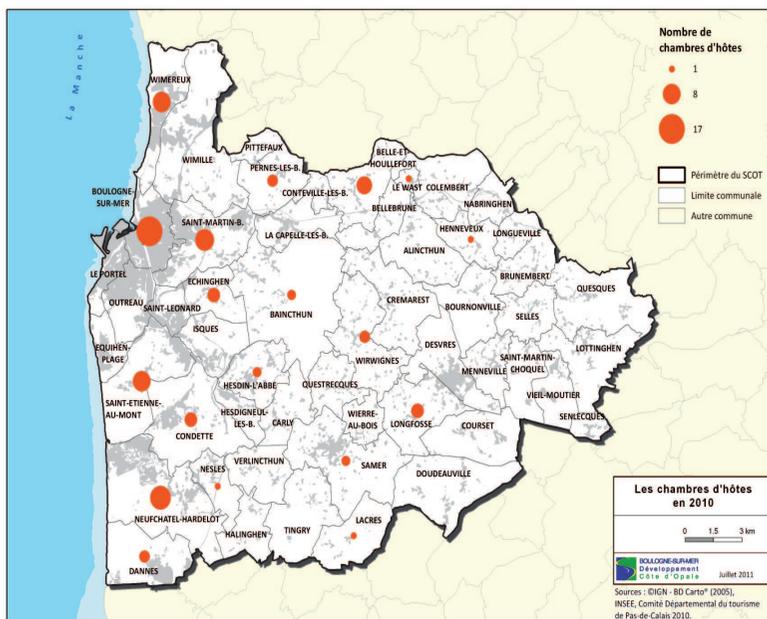
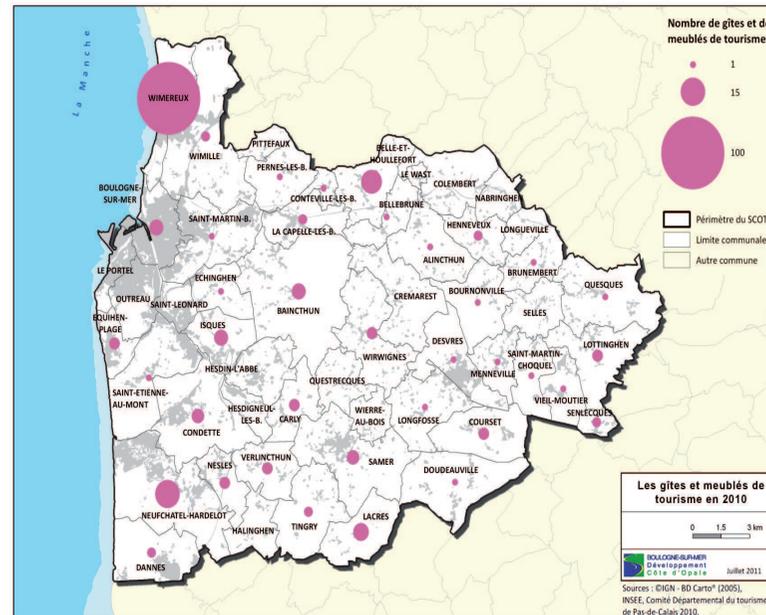
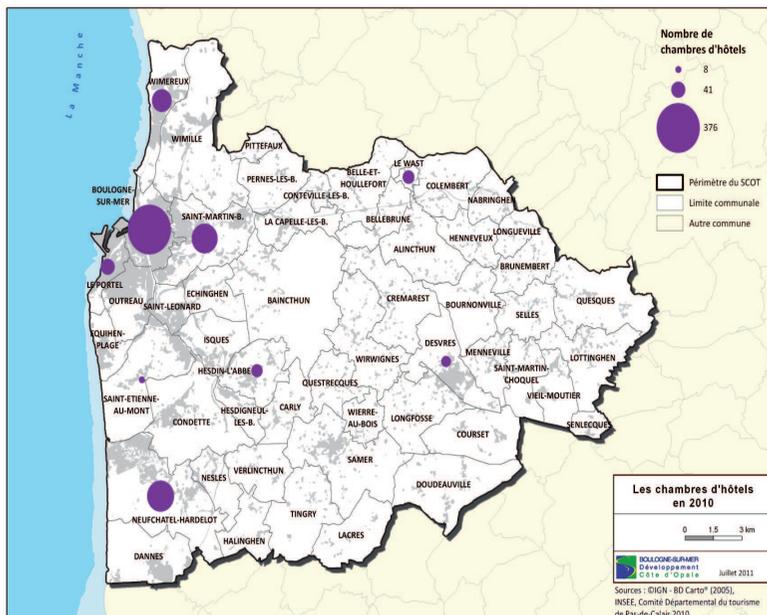
Nombre de résidences secondaires

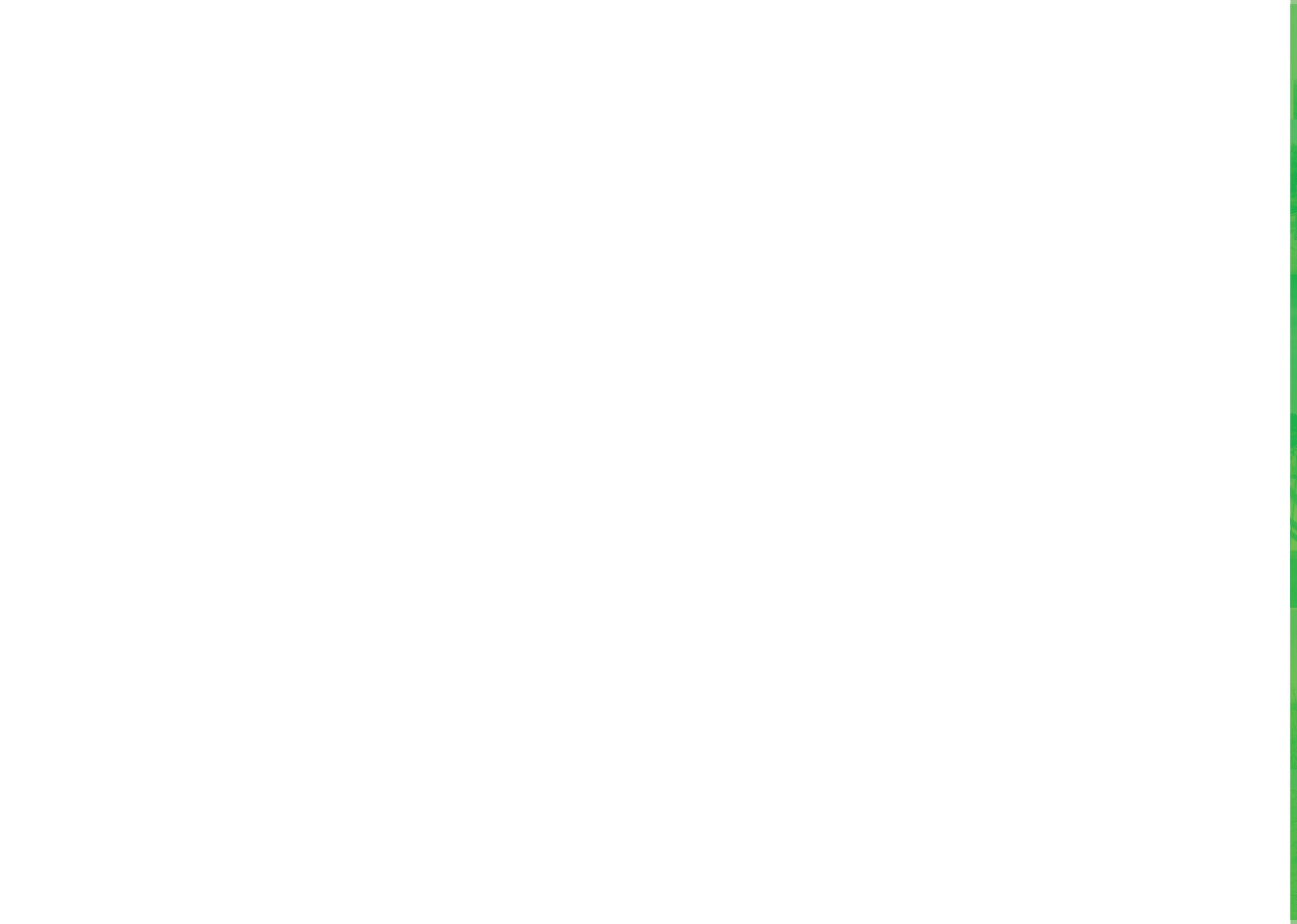
Evolution du nombre de résidences secondaires entre 1968 et 2008



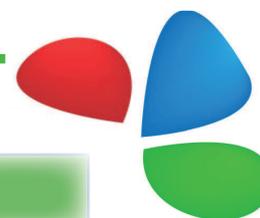
Le tourisme

Les résidences secondaires et touristiques





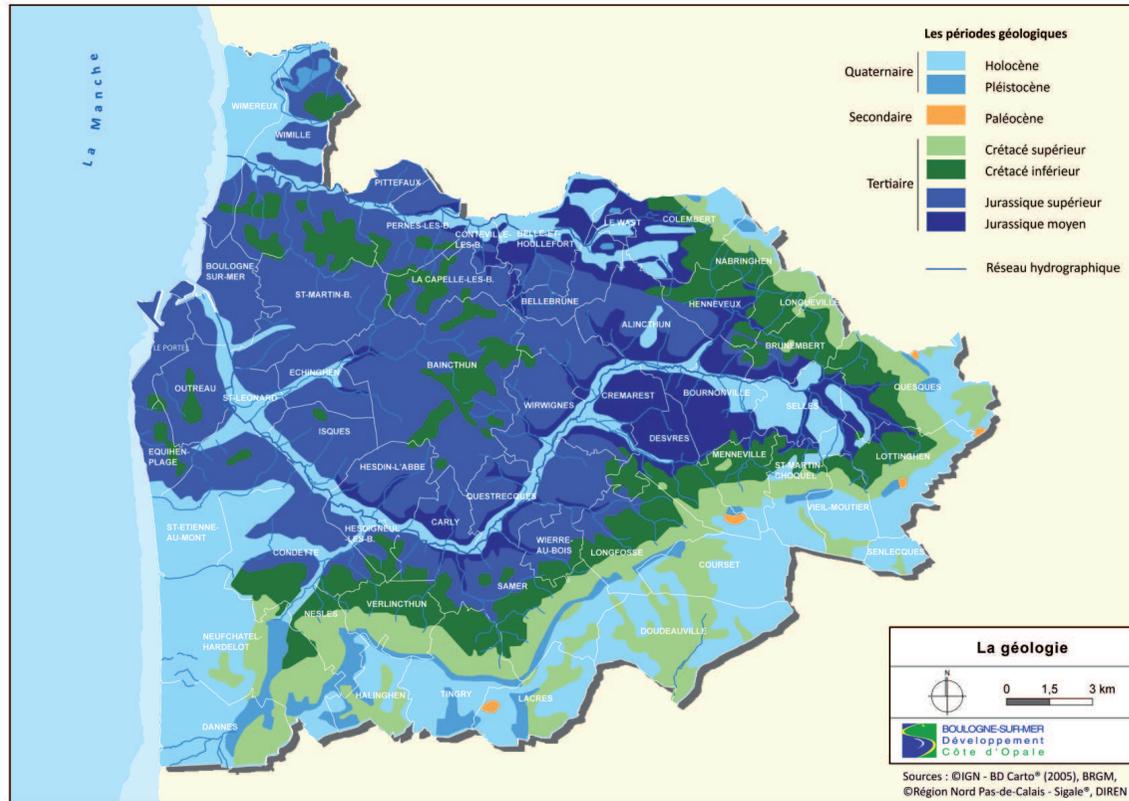
ENVIRONNEMENT



Chapitre 3



La géologie



Définition

Une boutonnière désigne un anticlinal érodé. L'érosion a creusé la partie haute de l'anticlinal provoquant une inversion du relief. Les couches géologiques les plus basses arrivent ainsi au niveau de la surface.



Le territoire du SCOT du Boulonnais s'inscrit dans une dépression triangulaire, ouverte à l'Ouest sur la mer et bordée à l'Est et au Sud par l'escarpement du Plateau d'Artois. Cette dépression résulte d'une érosion qui a évidé longitudinalement la partie culminante de l'anticlinal de l'Artois et l'a coupée transversalement, donnant naissance à une demi-boutonnière.

La dépression du Boulonnais, appelée Bas-Boulonnais, est constituée de terrains très argileux, imperméables et très humides associés à des calcaires et des sables. Les nombreuses failles présentes dans cette partie du Bas-Boulonnais ont forgé un paysage vallonné.

Le Haut-Boulonnais, constitué par le rebord crayeux de l'Artois (dénommé cuesta), ceinture le Bas-Boulonnais. Le Mont Hulin, qui culmine à 206 mètres est le point le plus haut du territoire du SCOT, mais aussi du Pas-de-Calais.

(Sources : Parc Naturel et SAGE)

L'hydro-géomorphologie

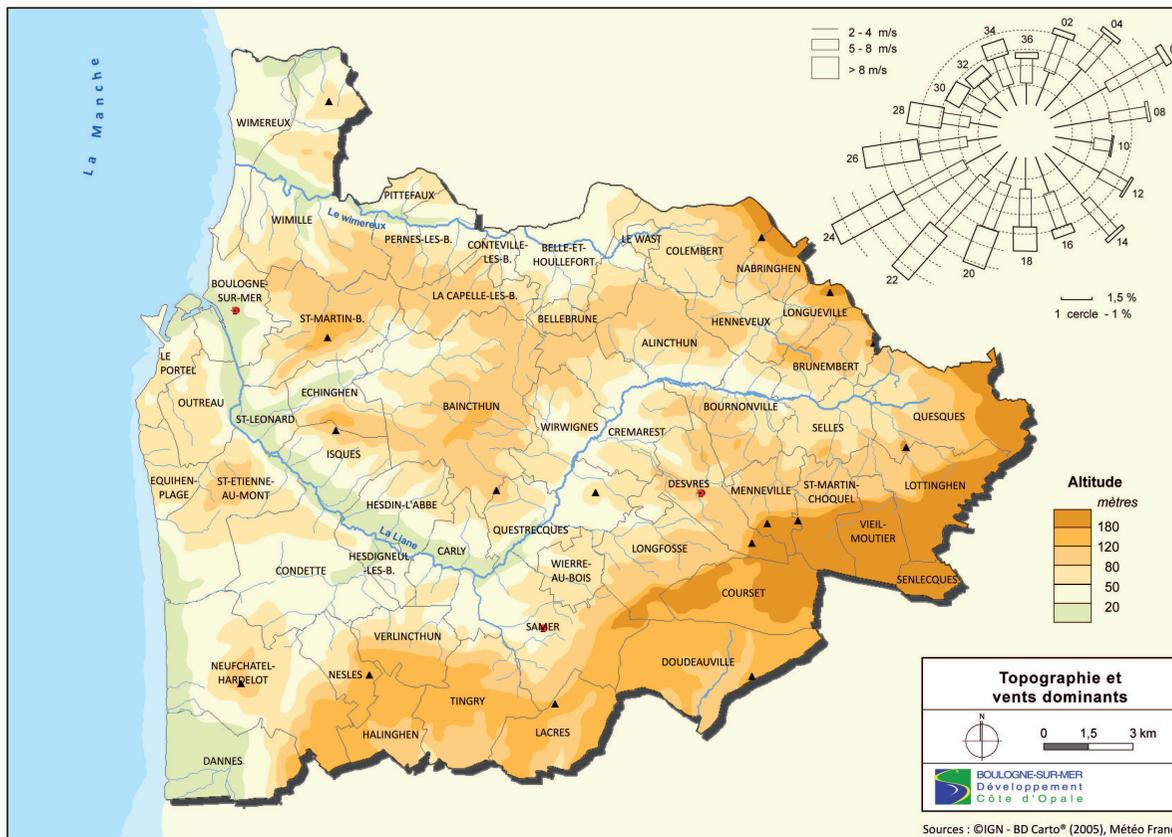
La topographie, la pluviométrie et les vents



Les altitudes sur le Boulonnais sont assez contrastées. Les points hauts se situent sur les coteaux aux pentes vives qui forment la cuesta. On y trouve plusieurs monts : le Mont Saint Frioux, le Mont Violette, le Mont Dauphin, et bien d'autres. Les deux monts les plus élevés, le Mont Pelé et le Mont Hulin, culminent à plus de 200 m.

Le fond de la boutonnière est fortement vallonné et sillonné par des vallées orientées Est-Ouest.

Enfin, la frange maritime sur le territoire s'étend sur une trentaine de kilomètres, la topographie s'exprime différemment, selon qu'il s'agit d'espaces dunaires, d'estuaires, d'estrans rocheux ou de falaises.



Températures

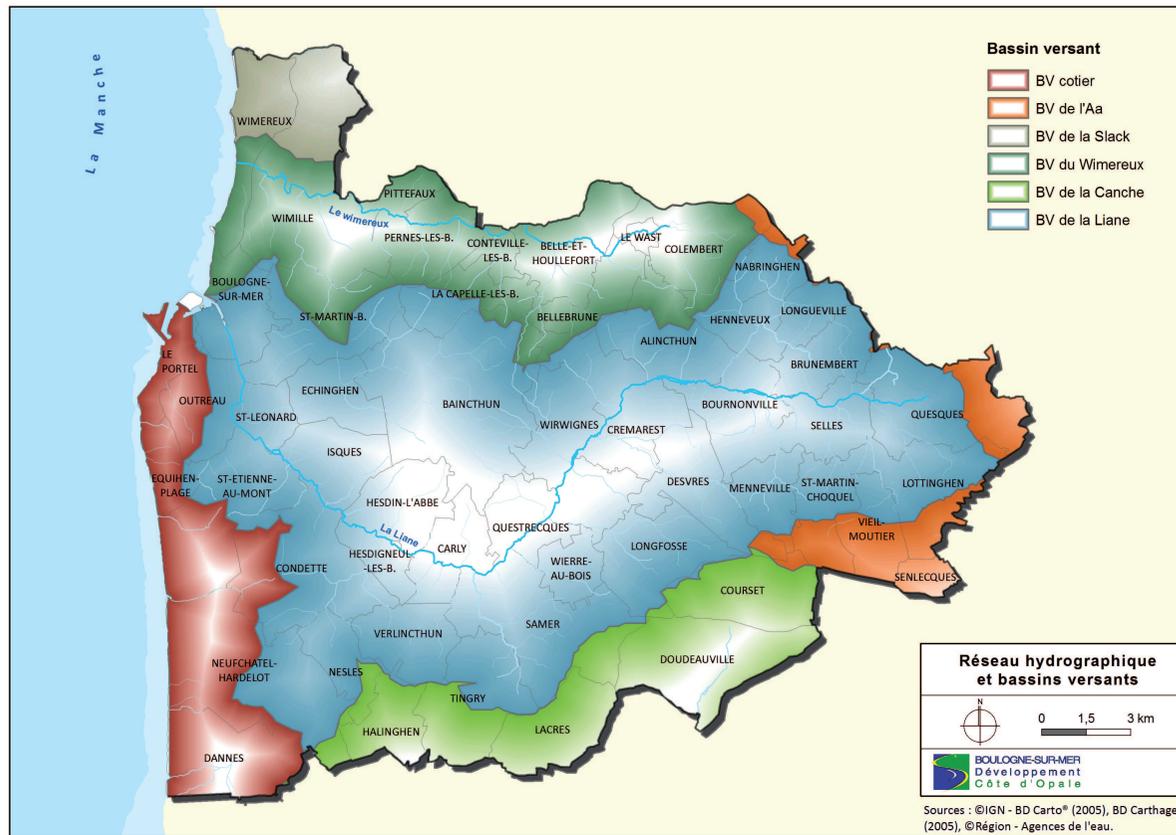
Boulogne-sur-Mer est sous l'influence de la Manche, ce qui lui confère un climat océanique, c'est-à-dire des températures douces en hiver et peu élevées en été. L'amplitude thermique est donc modérée, les températures annuelles s'échelonnent en moyenne entre 4.3°C en janvier et 17.2°C en août. La température moyenne calculée entre 1961 et 1999 était de 10°2 C.

Les vents

Le Boulonnais est sous l'influence des fréquentes dépressions centrées sur les îles britanniques, ce qui engendre des vents dominants de secteur sud-ouest qui sont « canalisés » par le détroit du Pas-de-Calais.

L'hydrogéologie

L'hydro-géomorphologie



Le relief accidenté et les sols La dominante argileuse ont donné lieu à la formation d'un chevelu dense de petits ruisseaux qui se jettent essentiellement dans les trois fleuves côtiers que sont la Liane, le Wimereux et la Slack.

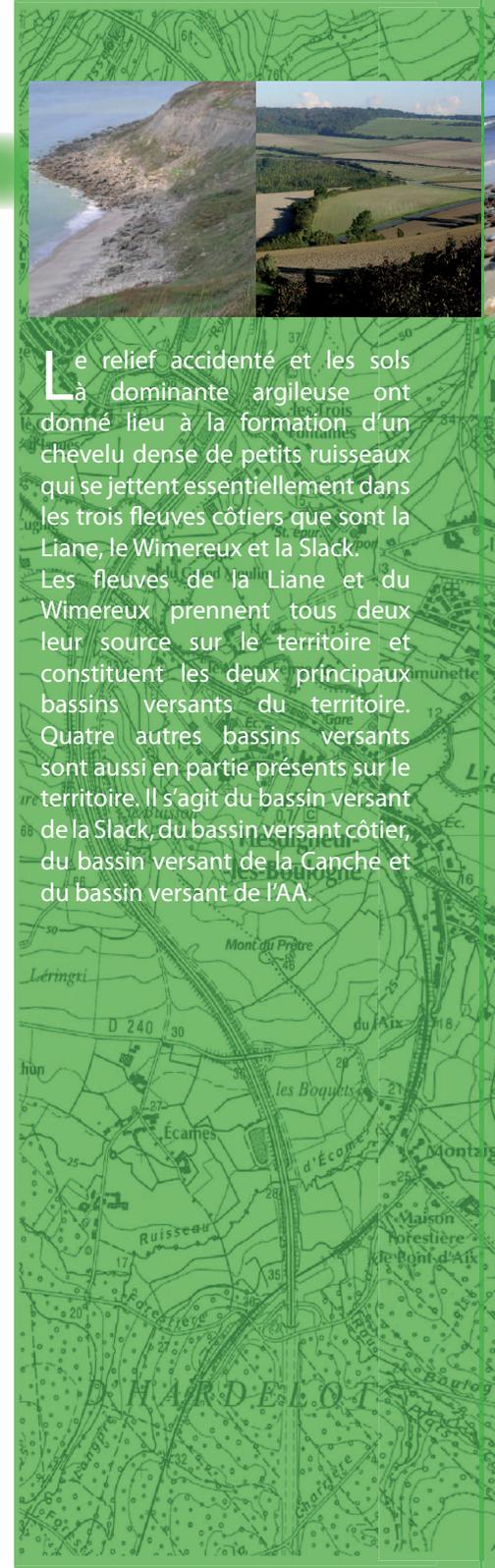
Les fleuves de la Liane et du Wimereux prennent tous deux leur source sur le territoire et constituent les deux principaux bassins versants du territoire. Quatre autres bassins versants sont aussi en partie présents sur le territoire. Il s'agit du bassin versant de la Slack, du bassin versant côtier, du bassin versant de la Canche et du bassin versant de l'AA.

Caractéristiques de la Liane

- Linéaire total : 34 km
- Superficie du bassin versant de la Liane : 244 km²
- Largeur moyenne en eau : 2 à 25 m
- Pente moyenne : 2.8 ‰
 - Altitude amont : 100 m
 - Altitude aval : 4 m
 - Coefficient de sinuosité : 1.16
 - Débit moyen interannuel : 2.55 m³/s (Carly)

Caractéristiques du Wimereux

- Linéaire total : 22km
- Superficie du bassin versant de la Liane : 70.4 km²
 - Largeur moyenne en eau : 3.5 m
 - Pente moyenne : 5 ‰
 - Altitude amont : 112 m
 - Altitude aval : 0 m
 - Coefficient de sinuosité : 1.2
 - Débit moyen interannuel : 1.11 m³/s (Wimille)



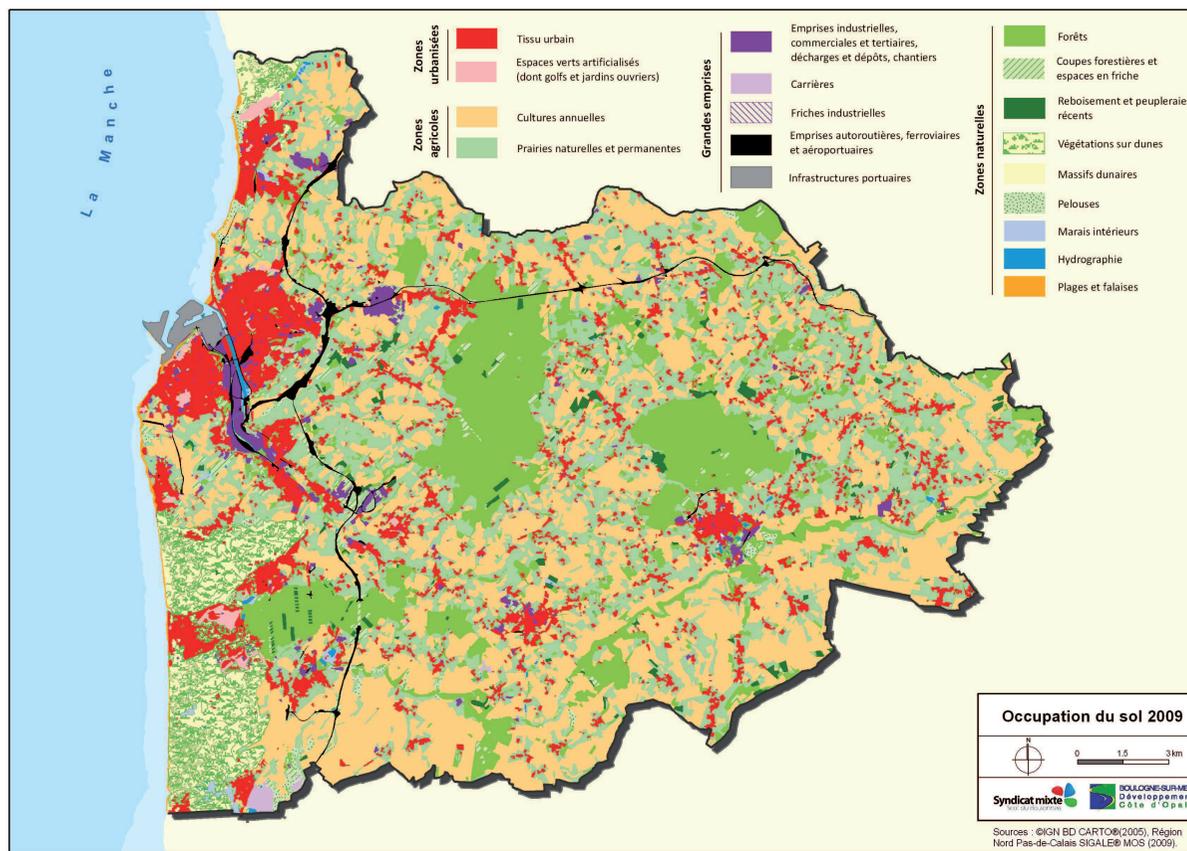
Milieux naturels & paysages

Occupation des sols



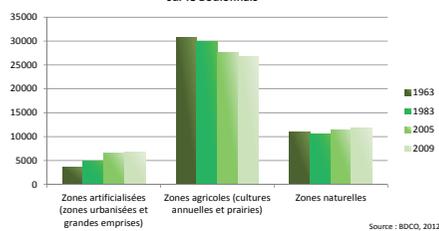
La carte de l'Occupation des Sols sur le territoire du SCOT a été réalisée à partir de l'analyse de photos aériennes. Après un travail de géoréférencement, puis de numérisation, réalisé grâce à un Système d'Information Géographique, les spécificités de l'occupation du territoire sont apparues.

D'après les analyses, on remarque que la part artificialisée du territoire est trois fois supérieure à la moyenne nationale. Toutefois, le territoire reste dans son ensemble rural, car près des 2/3 de l'espace sont occupés par des prairies et cultures. Les espaces naturels sont encore fortement présents, tout comme les espaces forestiers, qui sont tous deux bien supérieurs aux moyennes régionales.



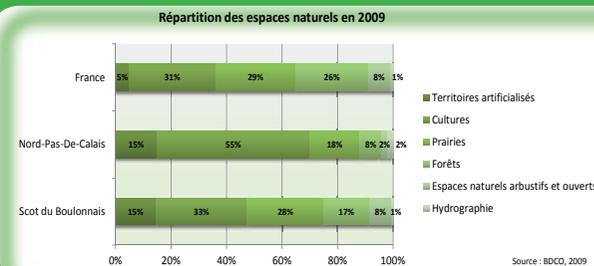
Occupation du sol

Evolution en hectare de l'Occupation du Sol entre 1963 et 2009 sur le Boulonnais

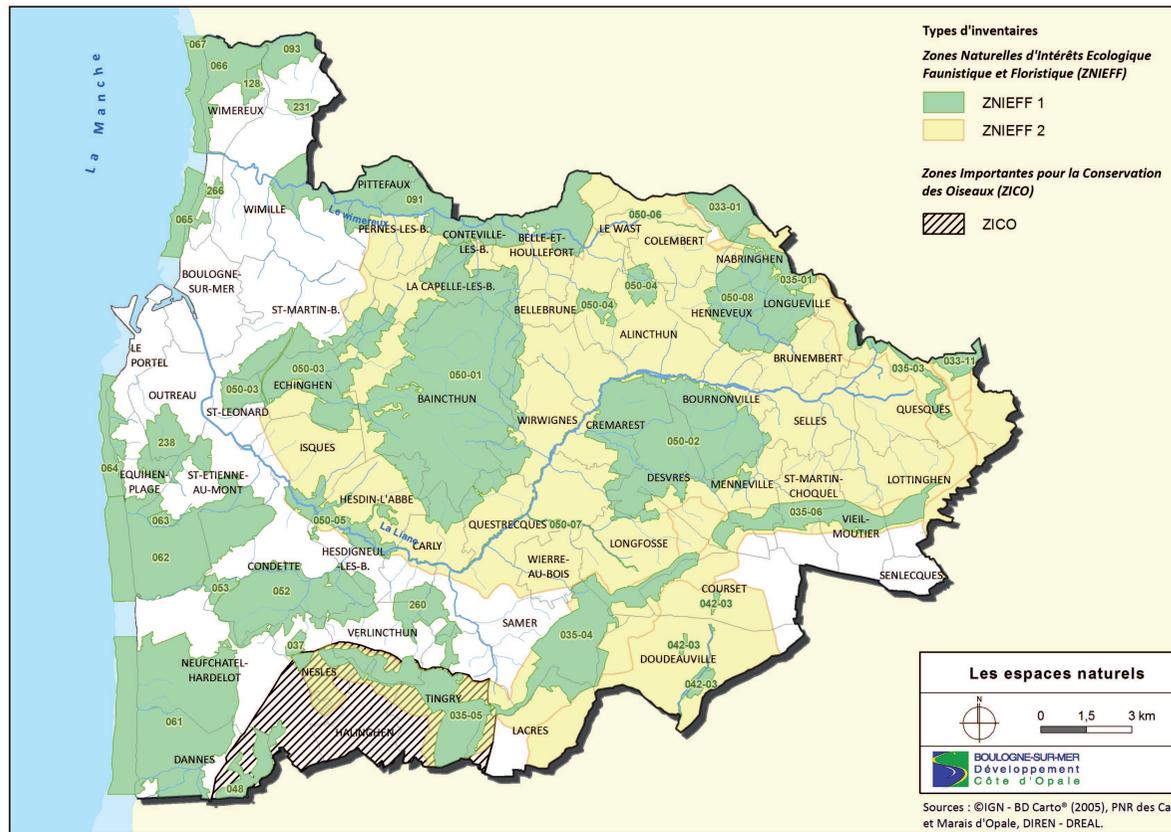


Si l'on s'intéresse à l'évolution de l'Occupation des Sols, on s'aperçoit qu'entre 1963 et 2009, ce sont les espaces artificialisés qui ont le plus augmenté (+89%) aux dépens des espaces agricoles (-13%). Les espaces naturels se sont quant à eux globalement maintenus, on constate même une augmentation sur ces 30 dernières années (+11% entre 1983 et 2009).

Comparaisons et chiffres clés



Les espaces naturels



Les ZNIEFF du Boulonnais

Code	Titre		
033-01	Bois de Haut, ois de l'Enclos et coteaux adjacents	050-05	Vallée de la Liane près d'Hesdin l'Abbé
033-11	Les bois Court-Haut, Bois Robbin, Bois Forte Taille, Bois du Locquin, Bois de la Longue Rue et leurs lisières	050-06	Réservoir biologique du Wimereux
035-01	Pelouses crayeuses de Nabringhen et Mont Saint-Sylvestre	050-07	Réservoir biologique de la Liane
035-03	Mont de Brunembert et Coteau de Quesques	050-08	Bocage d'Henneveux
035-04	Coteaux crayeux de Nesles, Verlincthun, bois de Tyngry et motte féodale	52	Forêt domaniale d'Hardelot et ses lisières
035-05	Coteaux crayeux de Nesles, Verlincthun, bois de Tyngry et motte féodale	53	Etang de la Claire Eau
035-06	Bois des Monts, Mont Graux, Mont-Hulin, Mont de la Calique et anciennes carrières du Mont Pelé à Desvres	61	Dunes de Dannes et du Monts St Frieux
37	Glaisière de Nesles	62	Dunes d'Écault et de Condette
042-01	La vallée de la Course à l'aval d'Enquin-sous-Bailion	63	Pelouses siliceuses d'Écault
042-03	Coteaux de la haute vallée de la course à Doudeauville et Courset	64	Falaises d'Equihen
042-06	Coteau et Bois du Mont Culé	65	Pointe de la crèche et falaise entre Boulogne/Mer et Wimereux
48	Coteau crayeux de Dannes et de Camiers	66	Dunes de la Slack, Pointe aux Oies et Pointe de la Rochette
050-01	Forêt domaniale de Boulogne / Mer et ses lisières	67	Estuaire de la Slack
050-02	Forêt domaniale de Desvres	91	Vallée du Wimereux entre Wimille et Belle et Houlefort
050-03	Vallée de St Martin Boulogne	93	Basse Vallée de la Slack
050-04	Bocage de Bellebrune	128	Prairies de la Varenne
		231	Mont Duez à Wimille
		238	Vallons d'Outreau et Equihen-Plage
		260	Bois de Crèbert-Menty
		266	Bocage au Sud de Wimereux

Définitions

ZNIEFF : « Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique ». Cet inventaire a été initié depuis 1982 par le Ministère de l'Ecologie. Il vise à identifier et recenser les milieux naturels remarquables à l'échelle régionale.

ZICO : « Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux ». Il s'agit d'un inventaire qui répertorie les espaces qui assurent les fonctions de nourrissage, de nidification et de migration des oiseaux sauvages.



La diversité des substrats géologiques, les conditions climatiques, la présence du littoral ont été des conditions favorables à une intense production biologique sur le territoire.

D'après les inventaires, 75 % du territoire du SCOT aurait un intérêt écologique, faunistique ou floristique, ce qui explique la présence de milieux variés : espaces dunaires, falaises argilo-gréseuses du jurassique, forêt, bocage, coteaux calcaires...

Milieus naturels & paysages

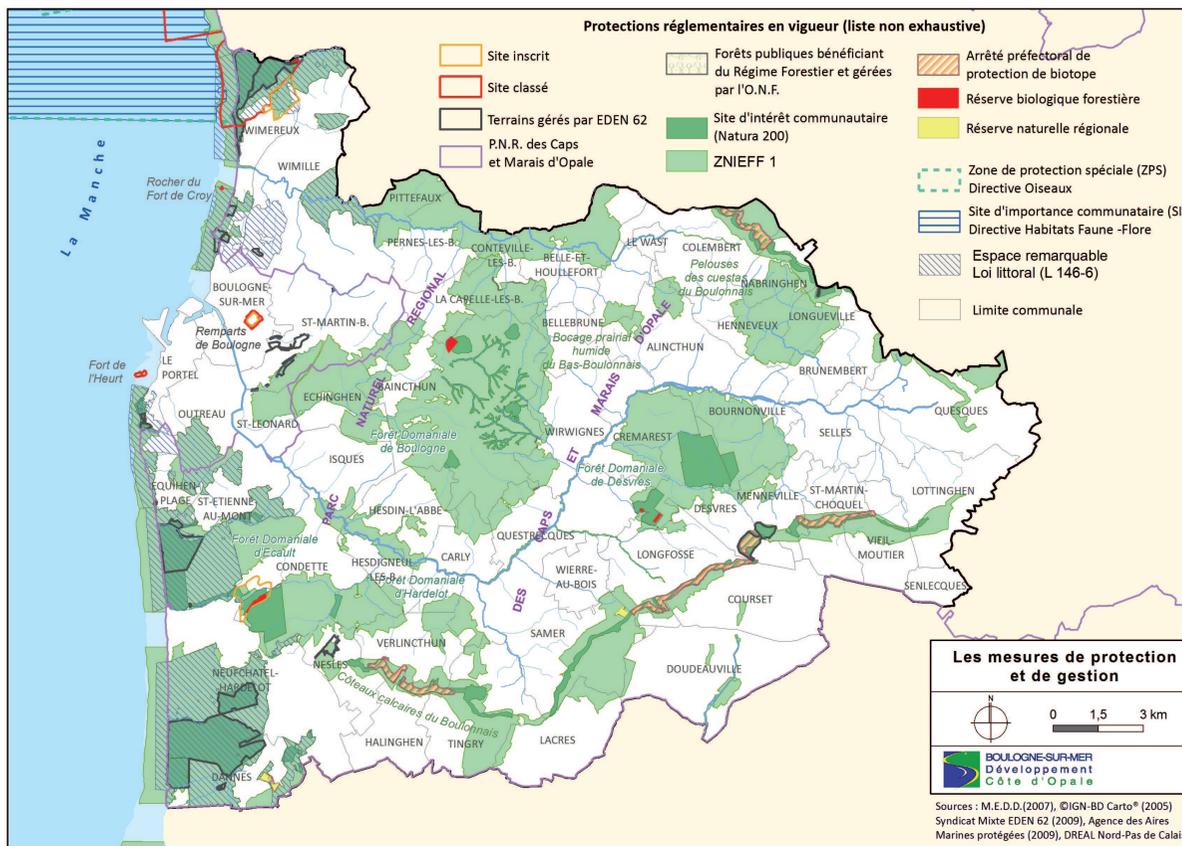
Les mesures de protection et de gestion



Les principaux espaces de biodiversité bénéficient de mesures fortes de protection réglementaire qui assurent une protection pérenne de ces milieux.

Certains de ces milieux profitent aussi de mesures de gestion, pour permettre leur réhabilitation et leur valorisation écologique, rendues possibles grâce à une maîtrise foncière publique. Sur le territoire du SCOT, deux principaux opérateurs fonciers interviennent pour les acquisitions des espaces naturels : le Conseil Général dans le cadre de sa politique d'espaces naturels sensibles, et le Conservatoire du Littoral. Ces deux principaux opérateurs fonciers ont la possibilité d'exercer un droit de préemption pour acquérir la gestion des espaces les plus menacés.

Les terrains acquis au titre des Espaces Naturels Sensibles par le Département sont le plus souvent mis à disposition du Syndicat Mixte EDEN 62 qui assure les plans de gestion.

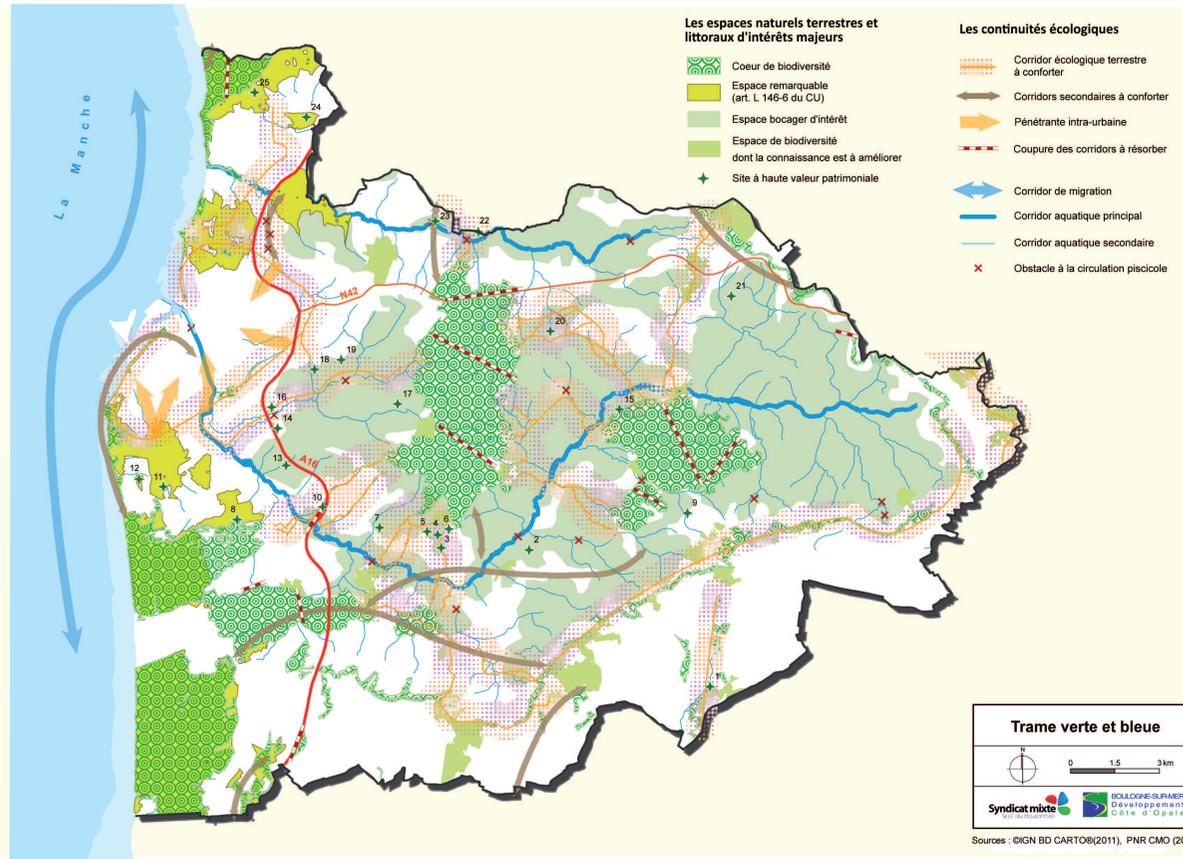


Les protections juridiques

- 5 sites classés
- 3 sites inscrits
- 3 réserves biologiques forestières
 - 2 réserves naturelles régionales
 - 2 arrêtés de biotope de milieux calcicoles
 - 1 Zone de Protection Spéciale
- 5 sites d'Intérêts Communautaires (Natura 2000)
- 1 site Natura 2000 en mer

Milieux naturels et paysages

La trame verte et bleue



Les espaces naturels ont besoin d'être en contact les uns avec les autres afin que les déplacements d'espèces animales et végétales soient possibles. Pour qu'ils puissent exister, il faut limiter la fragmentation des espaces naturels souvent créée par les zones d'habitats et les infrastructures routières. Afin de limiter ces effets anthropiques sur le monde naturel, le Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale a repéré des cœurs de biodiversité, des corridors principaux à préserver ou encore des sites à haute valeur patrimoniale. Cette trame a pour objectif d'être suivie d'actions concrètes en faveur de la préservation de la biodiversité et des milieux naturels.

Sites à haute valeur patrimoniale

Identifiant	Commune concernée	Milieu	enjeux flore / faune
1	Doudeauville	prairie humide	enjeux flore
2	Questrecques	prairie maricole	enjeux flore
3	Carly	prairie maricole	enjeux flore
4	Carly	prairie maricole	enjeux flore
5	Carly	prairie maricole	enjeux flore
6	Carly	prairie maricole	enjeux flore
7	Hesdin-l'Abbé	prairie maricole	enjeux flore
8	Saint Etienne au Mont	prairie humide	enjeux flore
9	Desvres	site chiroptère	enjeux faune
10	Isques	prairie maricole	enjeux flore
11	Equihen-Plage	prairie mésophile	enjeux flore
12	Equihen-Plage	prairie humide	enjeux flore
13	Isques	prairie maricole	enjeux flore
14	Echinghen	prairie humide	enjeux flore
15	Crémarest	prairie maricole	enjeux flore
16	Echinghen	prairie humide	enjeux flore
17	Baincthun	prairie maricole	enjeux flore
18	Echinghen	prairie humide	enjeux flore
19	Baincthun	prairie humide	enjeux flore
20	Bellebrune	prairie humide	enjeux flore
21	Nabringhen	prairie humide	enjeux flore
22	Conteville les boulogne	prairie humide	enjeux flore
23	Pernes les Boulogne	prairie humide	enjeux flore
24	Wimille	prairie mésophile	enjeux flore
25	Wimereux	prairie humide	enjeux flore

Source : PNR, 2012

Milieux naturels & paysages

Les paysages

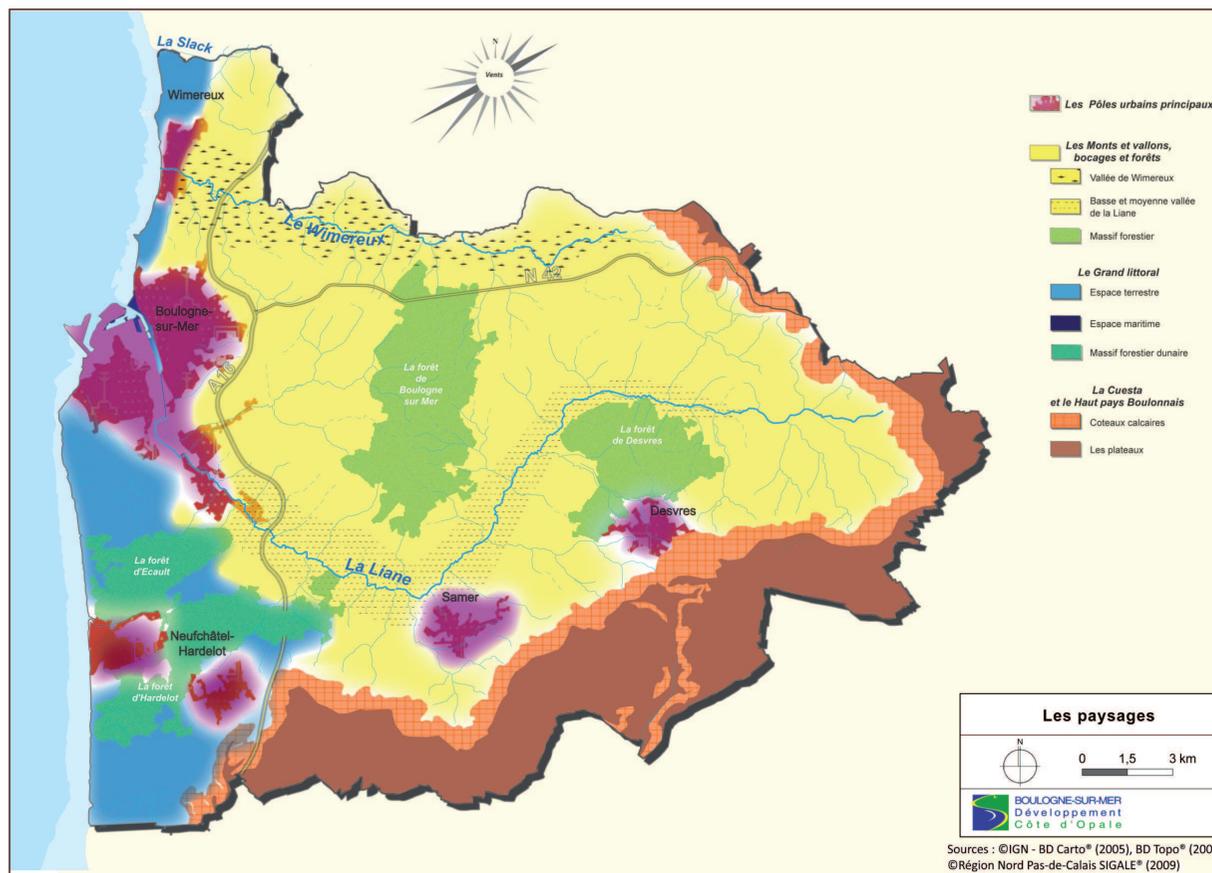


La caractéristique du Boulonnais est d'avoir une multitude de paysages variés encore préservés et d'une qualité exceptionnelle, qui ont été façonnés par les éléments géographiques et par l'homme.

Ainsi, sur le littoral, des paysages dunaires, de falaises, d'estuaires... s'étendent sur les 26 kilomètres de côtes bordés par la Manche.

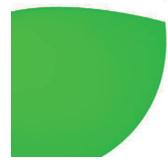
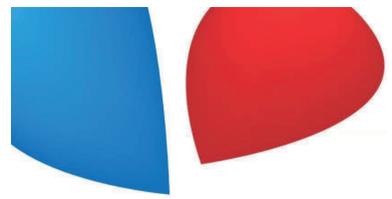
Dans les terres, la boutonnière du Boulonnais, vaste ensemble géologique, a créé deux entités paysagères, le bas-Boulonnais (les monts, vallons, bocages et forêts), et le haut-Boulonnais (paysage de cuesta).

Au cœur du bas Boulonnais, les fleuves de la Liane et du Wimereux ont formé des paysages de vallées méandreuses et bocagères au caractère intimiste.

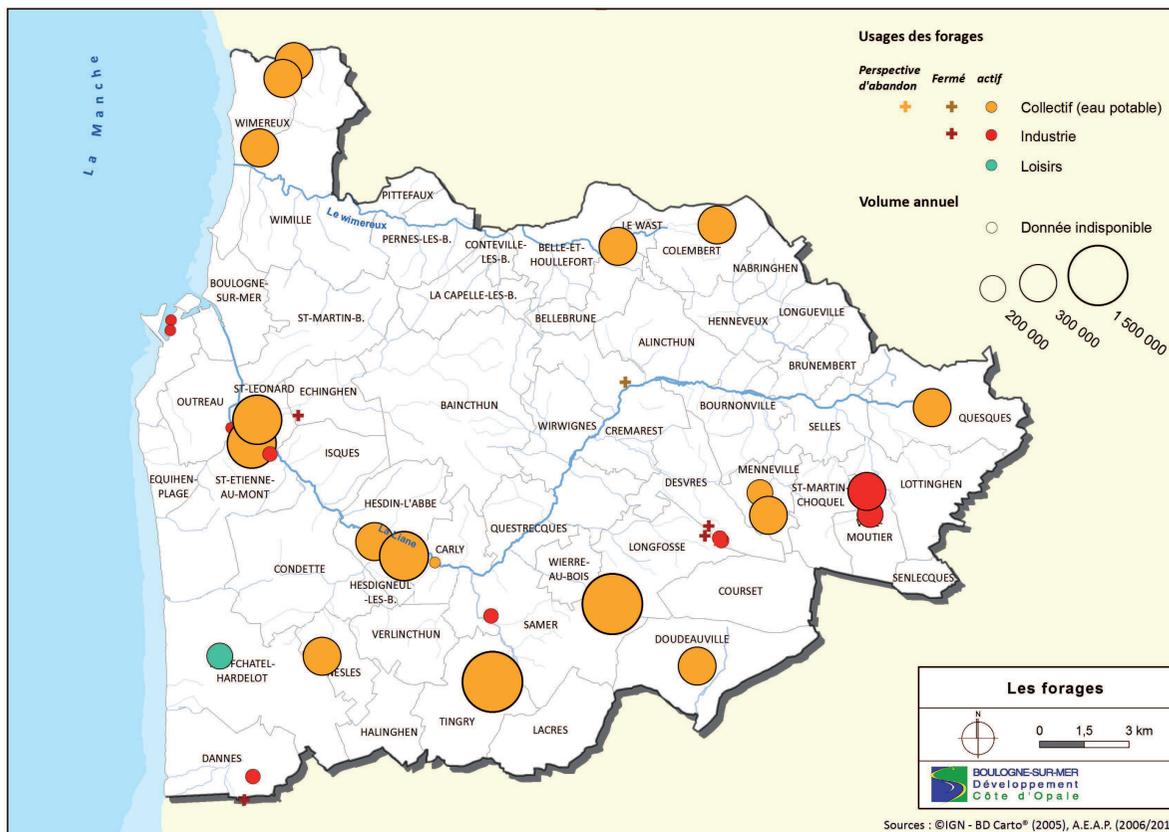


Des paysages parfois menacés

Plusieurs paysages sont soumis à de fortes pressions anthropiques. Les causes sont multiples : transformations agricoles (agrandissement des exploitations agricoles et arrachage des haies), multiplications des activités récréatives qui ne sont pas toujours respectueuses de l'environnement (quad, VTT...), nouvelles constructions qui ne sont pas bien intégrées dans le paysage, nouveaux boisements qui viennent couper les vues paysagères, pollution lumineuse la nuit et implantations de grands ouvrages (éoliennes, lignes haute tension...).



La ressource en eau



Comparaisons et chiffres clés

9 674 581 m³ d'eau ont été prélevés en 2007, soit une baisse de 5.9% par rapport à l'année 2003.

Source : Cabinet V2R, 2009



Le territoire du SCOT du Boulonnais est considéré comme un secteur critique pour l'alimentation en eau potable. En effet, de par sa géologie, le Boulonnais ne dispose pas d'une importante ressource : seule la moitié des besoins est satisfaite par les prélèvements dans la nappe libre de la craie. L'alimentation de cette nappe est assurée directement par les eaux de pluie qui s'infiltrent sur le rebord du plateau de l'Artois. Cette ressource s'avère essentielle mais ne présente pas toutes les garanties en production.

Le territoire dispose en outre de petites réserves en eaux souterraines qui se trouvent dans les calcaires du Jurassique. Ces eaux souterraines constituent une ressource plus constante et une protection plus fiable mais elles ne représentent qu'une faible part de la production totale annuelle.

L'insuffisance des ressources souterraines, notamment en période estivale, nécessite le recours à l'exploitation de l'eau de surface, notamment des eaux de la Liane.

(Sources : SAGE du Bassin Côtier Boulonnais)

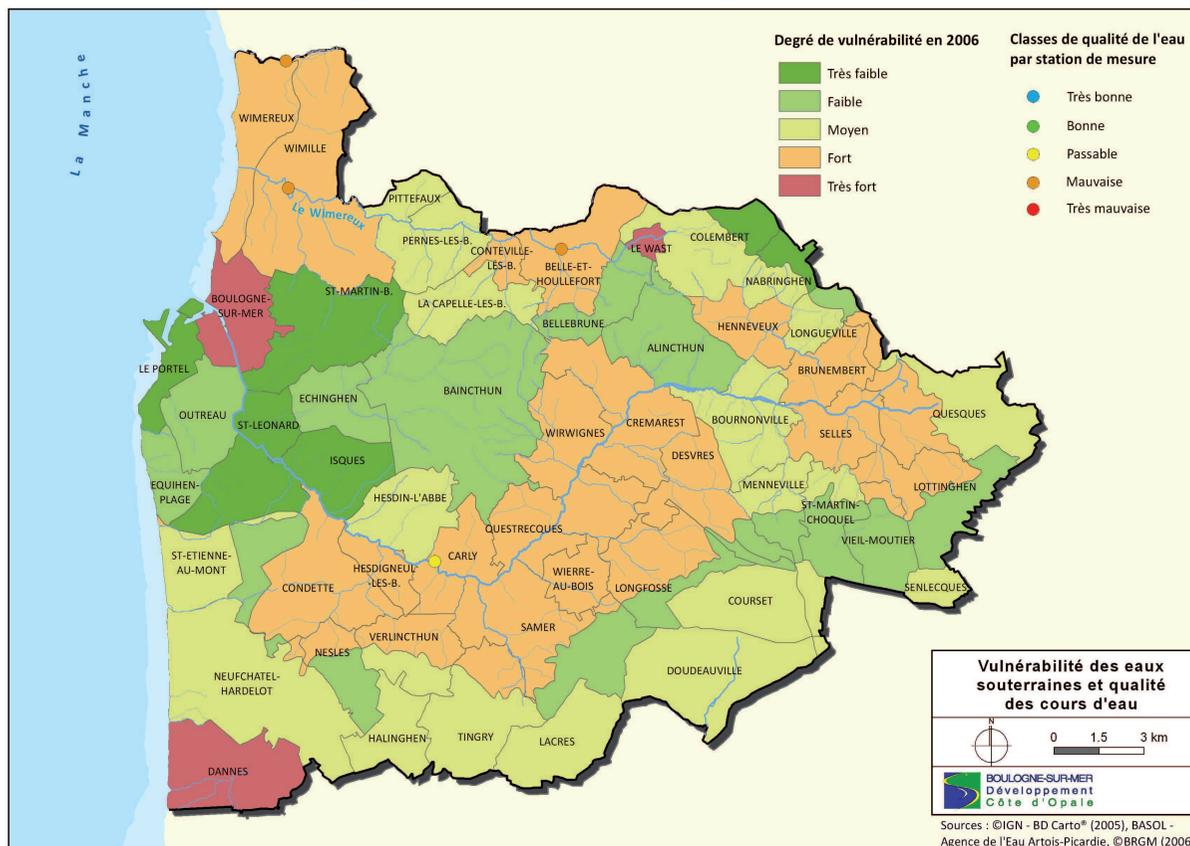
Les ressources en eau

La vulnérabilité des eaux



Les eaux souterraines qui se trouvent dans les calcaires du Jurassique sont fortement vulnérables. Les principales pollutions qui y sont rencontrées sont la turbidité et les pesticides. Par ailleurs, la présence de nitrates constitue une pression significative et une vulnérabilité forte sur les eaux souterraines.

Concernant les cours d'eau, en dehors du secteur de Boulogne, leur qualité s'est améliorée ces dernières années, même si elle n'atteint pas un niveau excellent. La principale cause de l'état dégradé des cours d'eau est la présence de matières en suspension pouvant s'expliquer par des insuffisances en matière d'assainissement domestique et industriel sur le territoire.



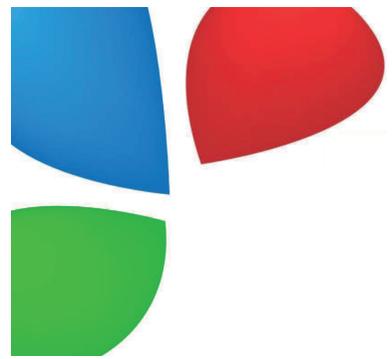
la Liane

Le Wimereux

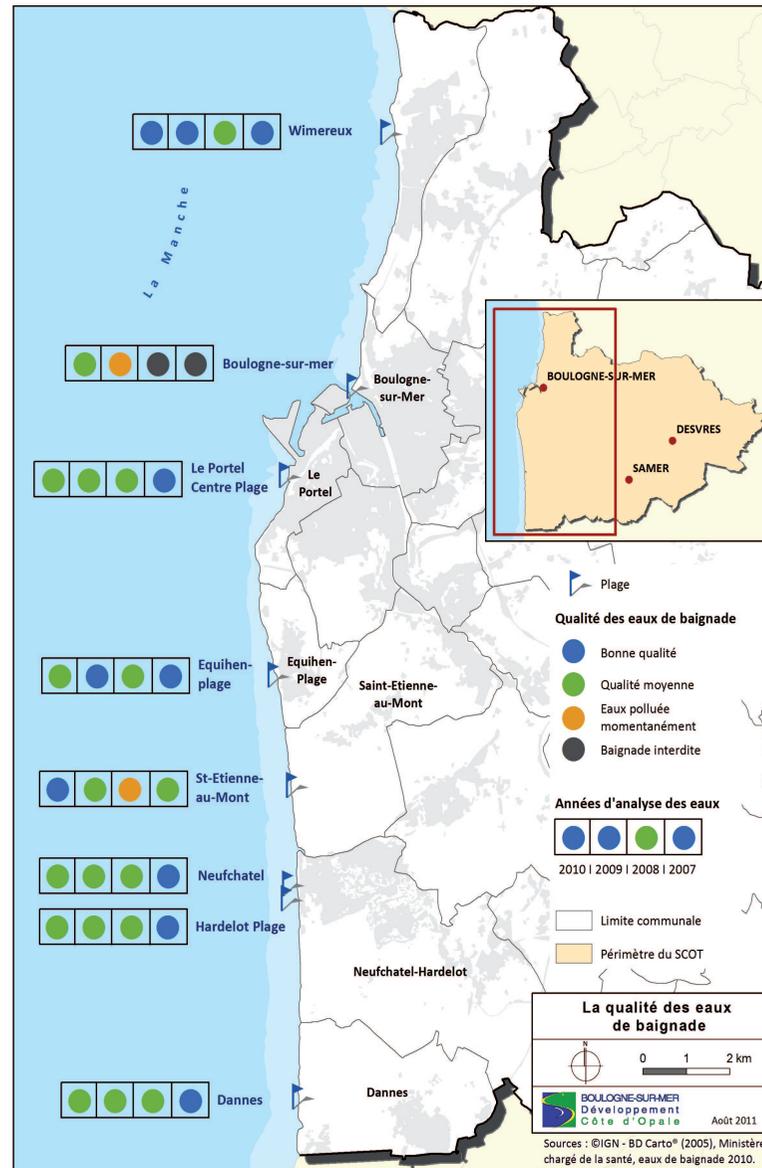


La Course



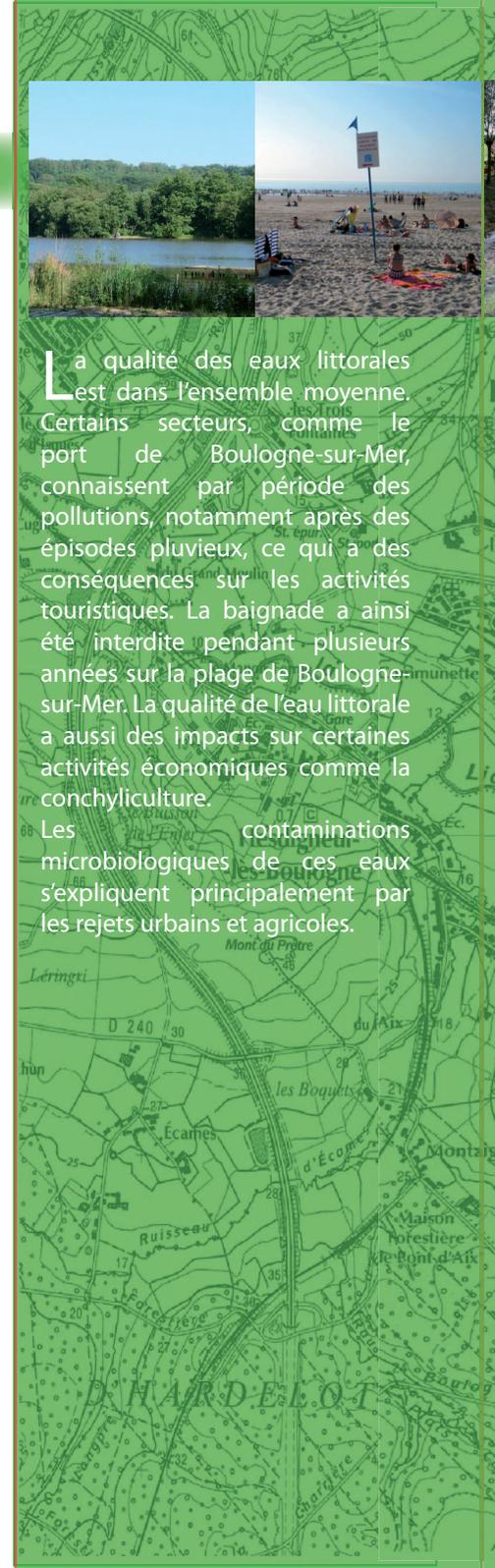


Qualité des eaux de baignade



La qualité des eaux littorales est dans l'ensemble moyenne. Certains secteurs, comme le port de Boulogne-sur-Mer, connaissent par période des pollutions, notamment après des épisodes pluvieux, ce qui a des conséquences sur les activités touristiques. La baignade a ainsi été interdite pendant plusieurs années sur la plage de Boulogne-sur-Mer. La qualité de l'eau littorale a aussi des impacts sur certaines activités économiques comme la conchyliculture.

Les contaminations microbiologiques de ces eaux s'expliquent principalement par les rejets urbains et agricoles.

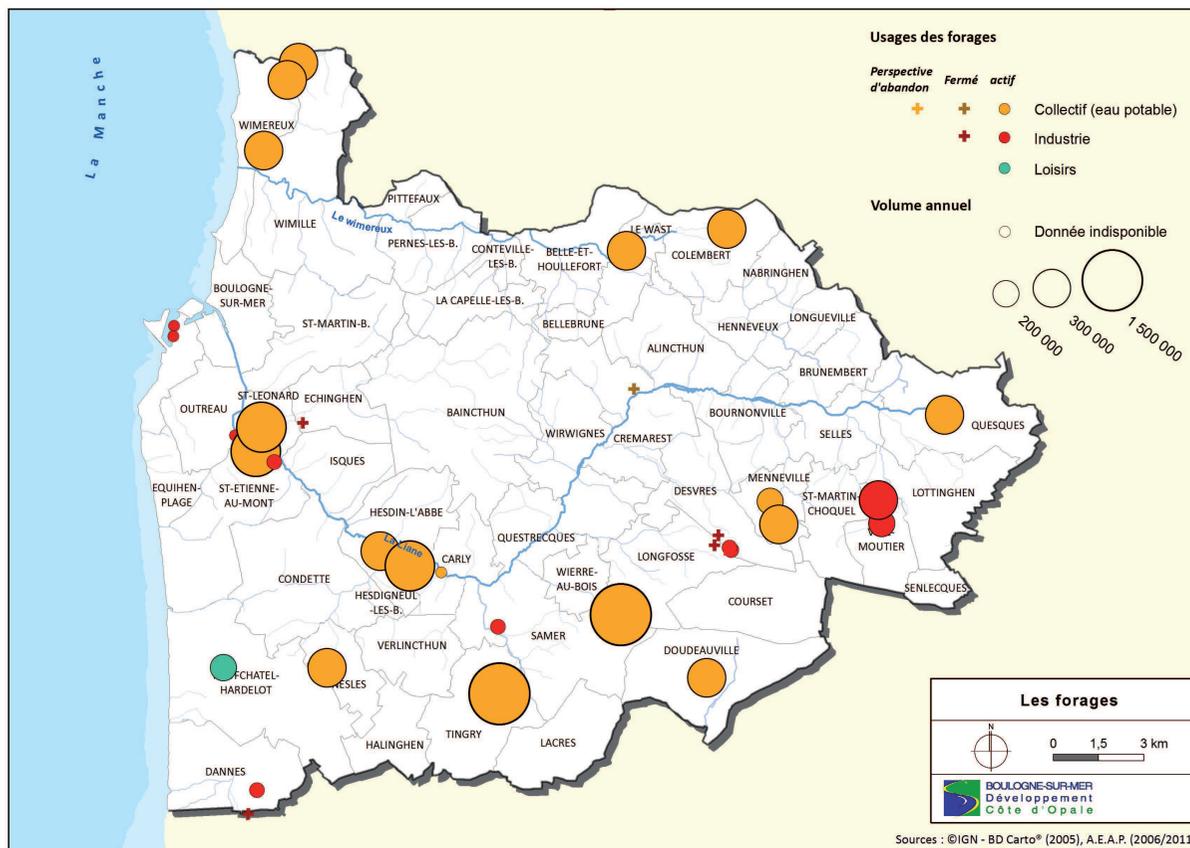




Sur les 53 communes que compte le SCOT, 19 sont reliées partiellement ou totalement à l'une des 13 stations d'épuration que compte le territoire. La plupart de ces communes reliées à une station d'épuration sont situées sur le littoral ou à proximité.

L'été, les stations d'épuration des villes et villages touristiques, d'Equihen-Plage, le Portel Boulogne-sur-Mer et Wimereux voient leurs charges fortement augmenter, ce qui ne favorise pas la bonne gestion des eaux usées et un bon traitement des effluents.

Les communes qui ne disposent pas d'assainissement collectif ont dû toutes mettre en place un service public d'assainissement non collectif (SPANC) avant le 1er janvier 2006. Ce que l'on constate sur le territoire, c'est qu'un certain nombre de communes n'ont pas mis en application cette loi en matière de zonage d'assainissement, ce qui peut expliquer certaines pollutions liées aux eaux usées.

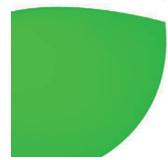
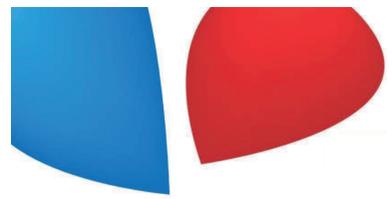


Station d'épuration de Boulogne-sur-Mer

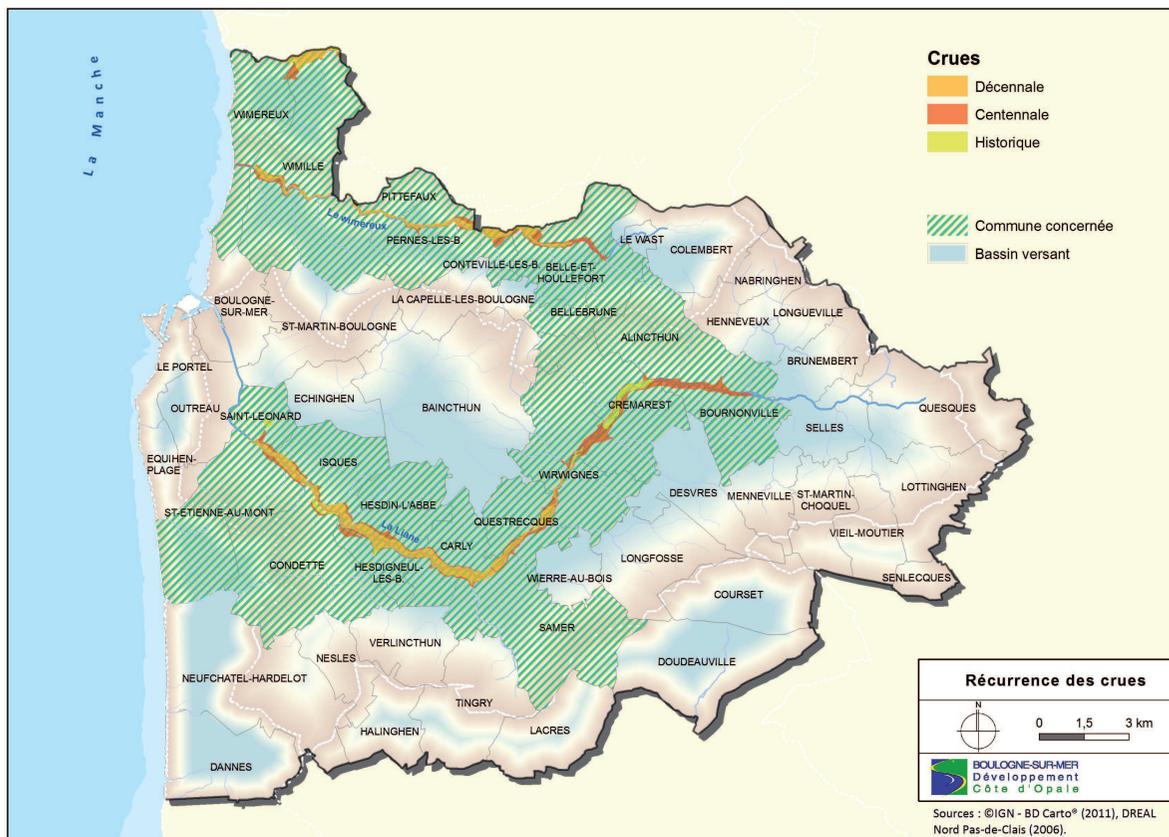


Plan d'eau Cuhem





Les inondations



Le bassin du Boulonnais est fortement sensible aux inondations, les activités humaines ont parfois accru ce risque avec l'artificialisation des sols qui a modifié l'équilibre des milieux. Lors des fortes pluies, la montée des eaux est souvent brutale et les crues générées par les trois fleuves côtiers provoquent rapidement des inondations sur plusieurs centaines d'hectares. Différentes actions ont été mises en œuvre pour limiter ou réagir face à ce risque. La Liane a ainsi fait l'objet d'un Plan de Prévention des Risques. Un programme d'action de prévention des inondations (PAPI) a aussi été lancé en 2004 sur le bassin côtier du Boulonnais. Ce programme est aujourd'hui porté par le Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux du Boulonnais. Ce Syndicat Mixte a ainsi permis la réalisation de divers ouvrages et actions pour limiter les risques d'inondations.

Entretien des cours d'eau par l'Association «Rivages Propres»



Bassin d'Ecames



Inondation à Saint-Etienne-au-Mont



Les risques naturels

L'érosion côtière



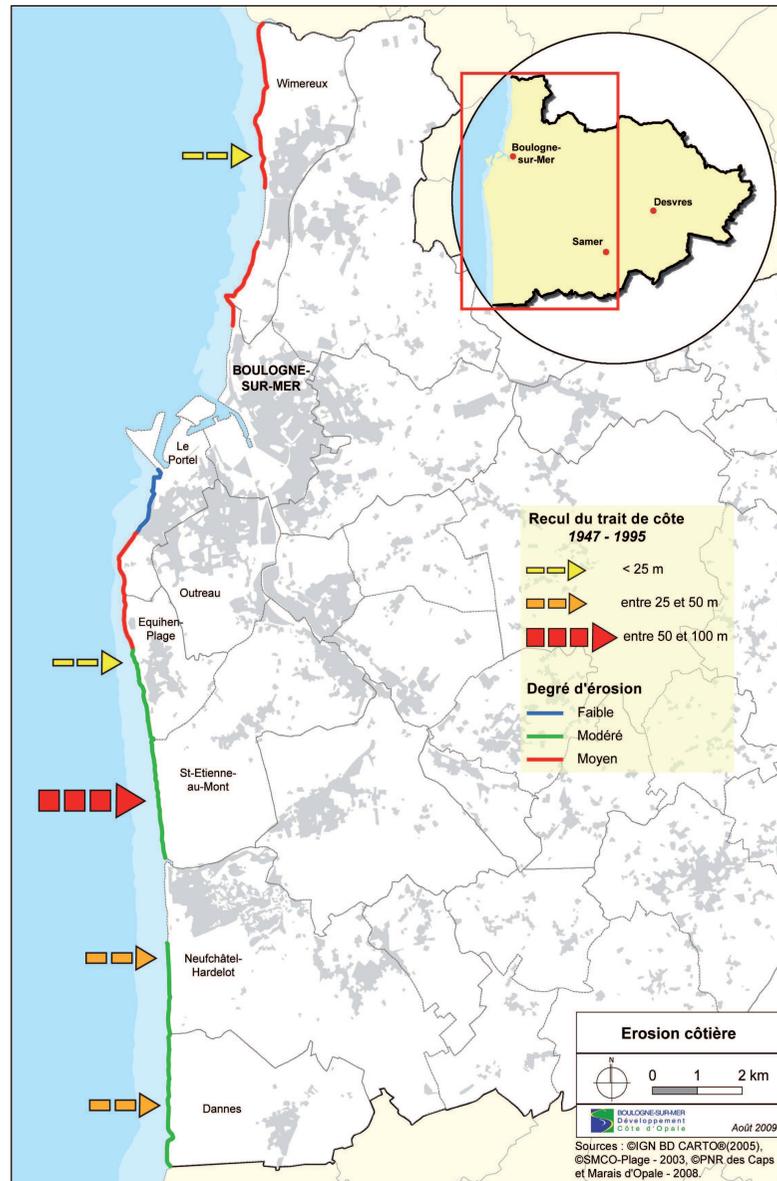
Le littoral du SCOT du Boulonnais est constitué d'une succession de plages, de milieux dunaires et de falaises.

Selon le Plan Littoral d'Actions et de Gestion de l'Erosion, le littoral du SCOT du Boulonnais se caractérise par sa sensibilité aux risques provenant de phénomènes d'érosion continus qui provoquent un recul du trait de côte.

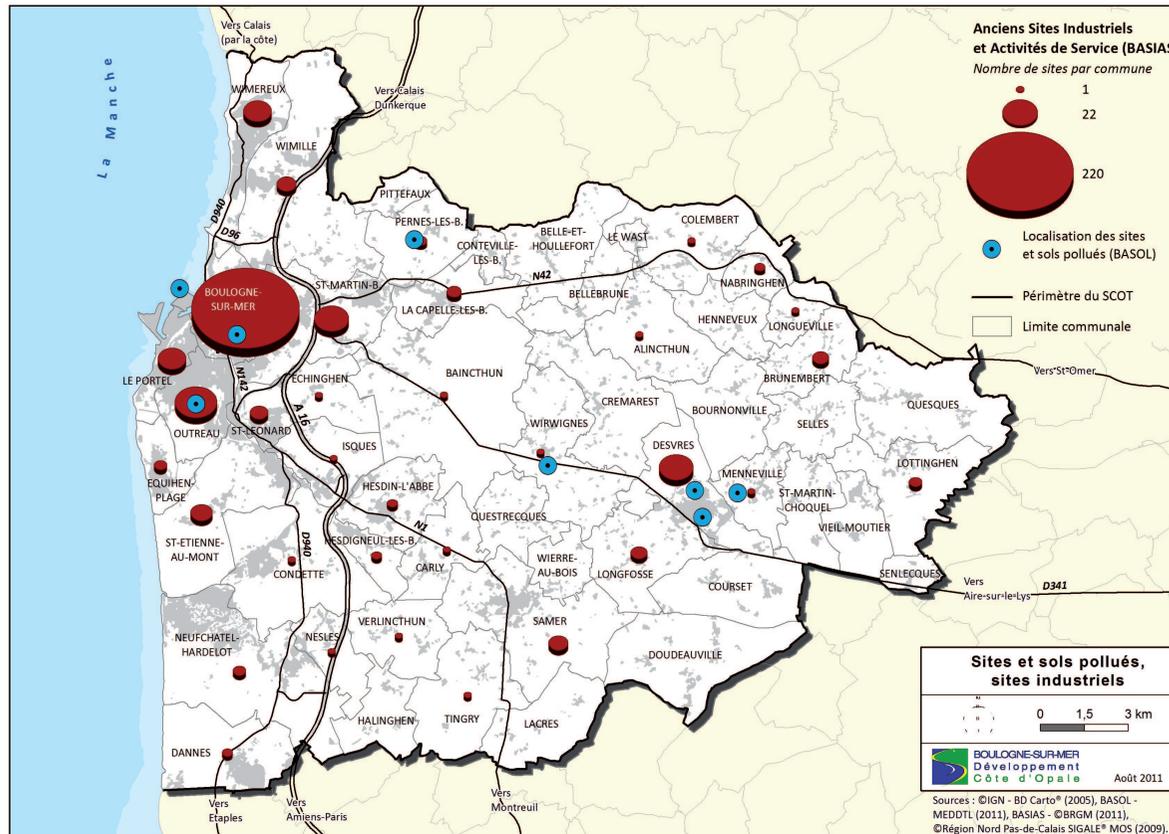
Les conséquences de l'érosion de ce trait de côte peuvent être multiples : risque pour la sécurité du public, pour les habitations proches du rivage, risque de submersion marine temporaire (recouvrement d'une zone terrestre par les eaux marines), de détérioration des perrés (c'est-à-dire des ouvrages allongés et parallèles au rivage destinés à protéger les zones urbanisées de l'érosion et des submersions marines), risque de disparition des plages touristiques.

En cas de tempêtes, la moitié des perrés sont aussi susceptibles d'être franchis mais faiblement, les cordons dunaires sont quant à eux suffisamment bien développés pour résister aux tempêtes.

(Sources : PLAGES du littoral de la Côte d'Opale)



La sites pollués



On recense d'après la base de données BASOL huit sites pollués sur le territoire du SCOT principalement répartis à Desvres et à Boulogne-sur-Mer. Ces sites, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présentent une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement. On recense aussi d'après la base de données BASIAS, 400 anciens sites industriels et activités de service qui auraient pu générer une pollution localisée des sols. Ces sites se concentrent essentiellement dans le cœur de l'agglomération bouloonnaise ainsi qu'à Desvres.

La base de données BASOL

BASOL est une base de données qui recense des sites pollués par des activités industrielles existantes. Le premier recensement a eu lieu en 1994. Cet inventaire permet aussi de relever les actions menées par l'administration et les responsables des sites pour prévenir les risques et les nuisances. Depuis mai 2005, les sites n'appelant plus d'action de la part des pouvoirs publics chargés de la réglementation sur les installations classées, ont été transférés de BASOL dans BASIAS.

La base de données BASIAS

Créée en 1998, la base de données Basias résulte d'un travail collectif piloté par le BRGM. Le principal objectif de cet inventaire est de recenser tous les sites industriels abandonnés ou non, susceptibles d'engendrer une pollution.

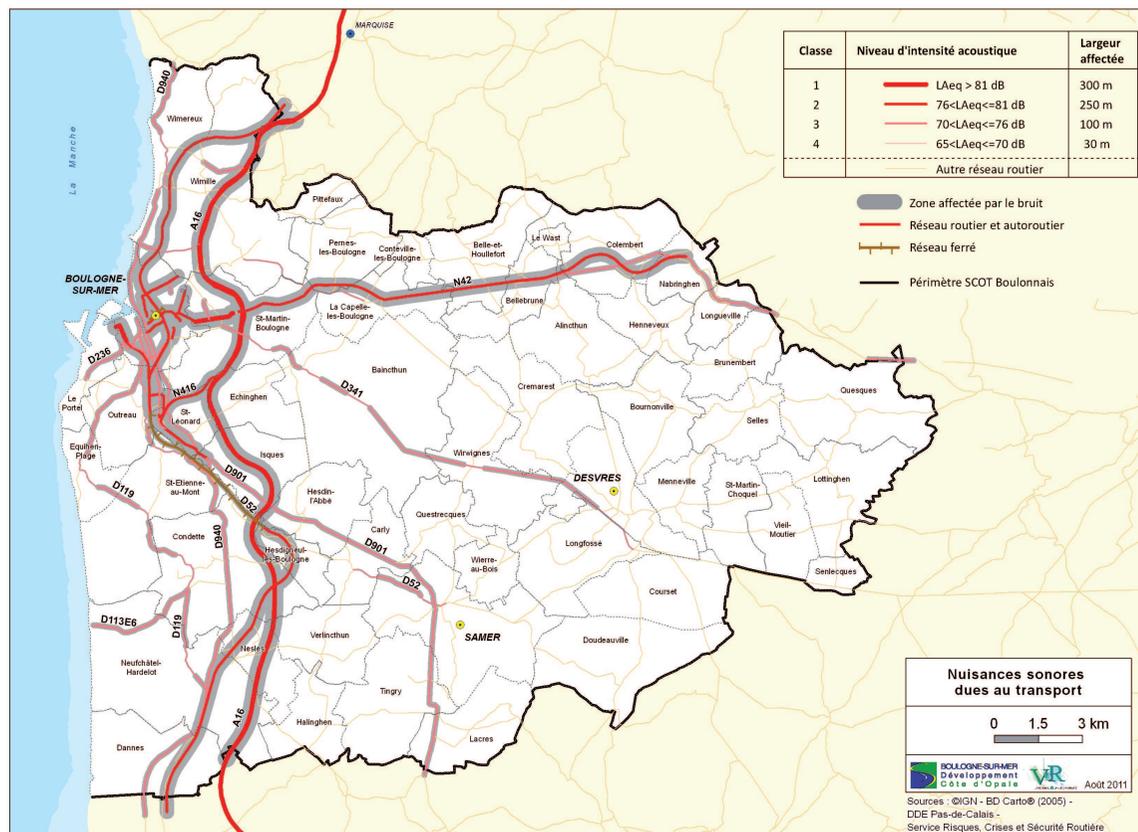
La base de données permet aussi de conserver la mémoire de ces sites, de fournir des informations utiles aux acteurs de l'urbanisme, du foncier et de la protection de l'environnement.

Effets anthropiques

Les nuisances sonores

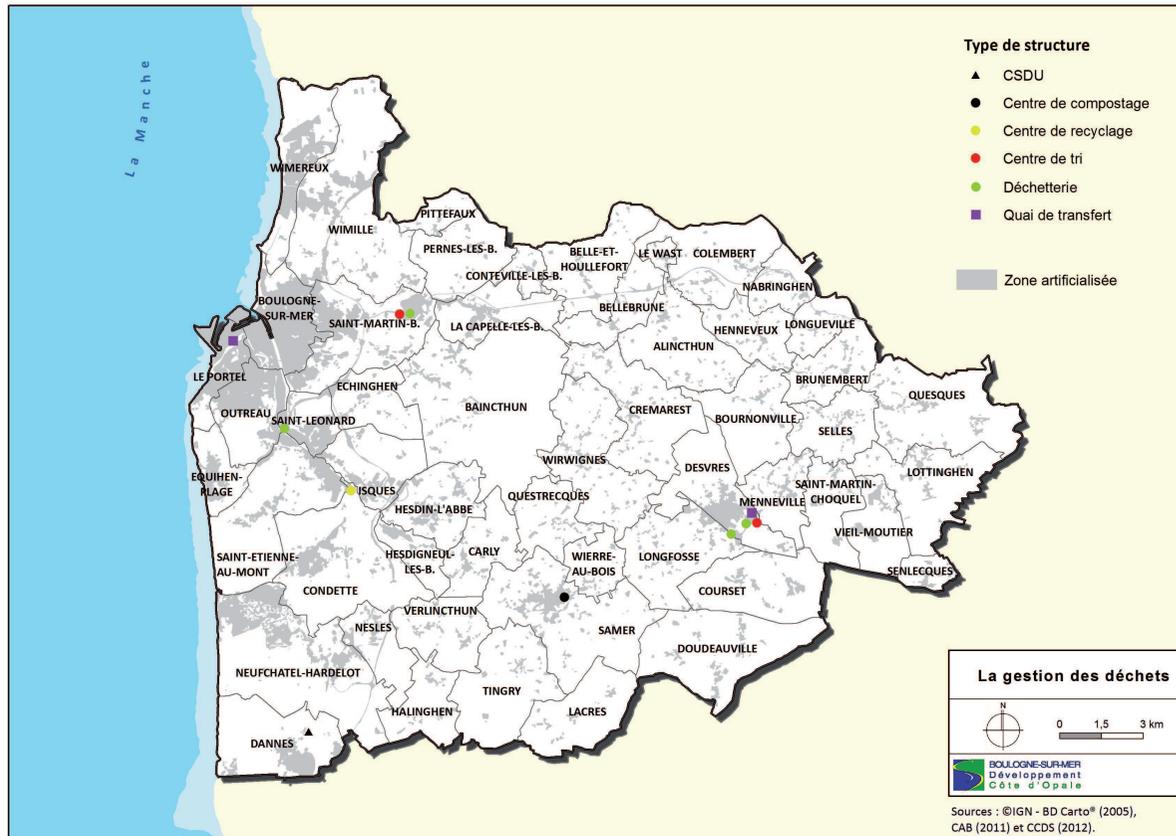


Les infrastructures de transports terrestres sont classées en cinq catégories selon le niveau de bruit qu'elles génèrent. Sur le territoire du Boulonnais, les infrastructures les plus bruyantes, qui font partie des catégories 1 et 2, sont l'A 16, la RN 42 et la voie ferrée. Ces voies traversent des communes avec de fortes densités de population. Elles constituent donc une gêne acoustique pouvant impacter sur la qualité de vie des populations. Dans l'espace rural, d'autres nuisances sonores peuvent être signalées, comme la présence de quad, 4X4 ou moto-cross.



ENVIRONNEMENT

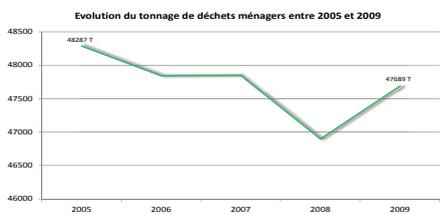
La gestion des déchets



La Communauté d'Agglomération du Boulonnais et la Communauté de Communes Desvres-Samer se sont dotées de la compétence "Collecte et traitement des déchets ménagers". Certains déchets sont collectés en porte à porte notamment les emballages secs et propres, le verre, ainsi que les ordures ménagères. Le territoire dispose aussi de trois déchèteries pour les autres types de déchets (encombrants, gravats, pneumatiques...).

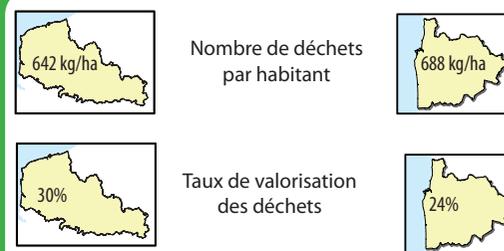
Les ordures ménagères, avant d'être acheminées vers les équipements de traitement, transitent vers un quai des transferts à Saint Léonard ou Desvres. Les déchets recyclables sont acheminés vers les centres de tri de Saint-Martin-Boulogne ou Desvres. La partie non-recyclable des déchets est ensuite acheminée au centre d'enfouissement de Dannes ou celui de Bimont situé hors du territoire du SCOT boulonnais.

Tonnage de déchets ménagers



Les politiques de tri et de sensibilisation mises en place par les deux intercommunalités ont permis une forte réduction des déchets. L'augmentation entre 2008 et 2009 est due à la fusion des intercommunalités de Desvres et Samer qui a entraîné une hausse de la population et donc des déchets collectés ce qui ne permet pas de refléter les efforts considérables fournis depuis 2008.

Comparaison et chiffres clés



Source : OVAM, 2004

Effets anthropiques

Les risques technologiques

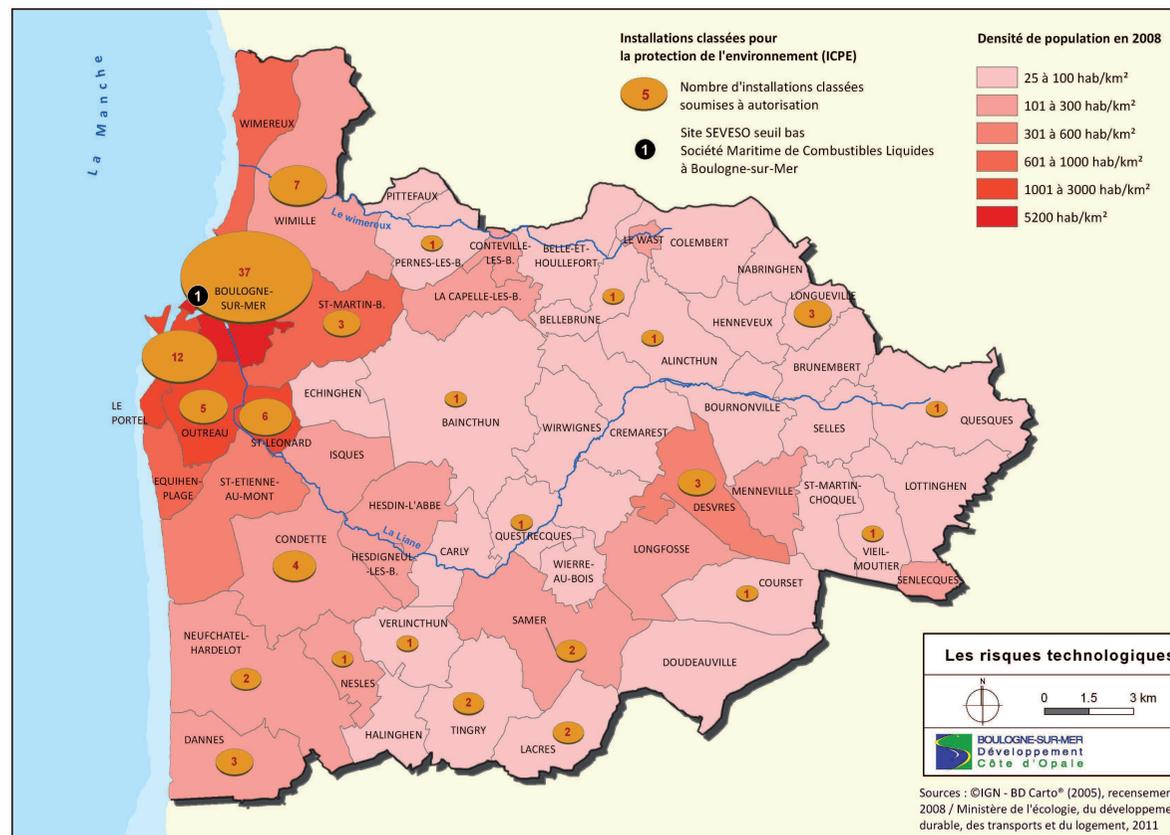


Les établissements susceptibles de provoquer des risques technologiques sur le territoire sont peu nombreux.

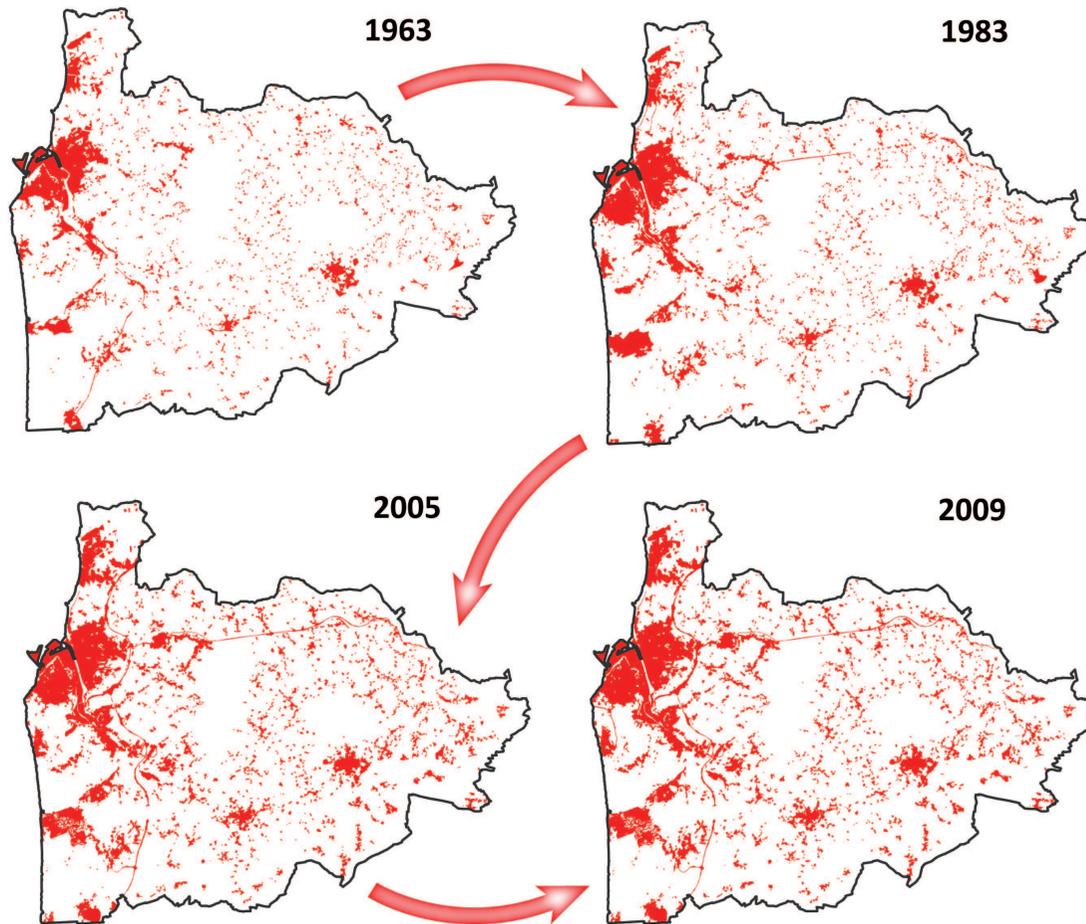
En effet, le territoire n'héberge pas de site SEVESO de seuil haut. On note seulement la présence d'un site SEVESO seuil bas, il s'agit de l'établissement SM Combustibles Liquides situé à la capitainerie du port à Boulogne-sur-Mer. Le territoire compte aussi 101 installations classées pour la protection de l'environnement qui sont soumises à autorisation préfectorale.

Toutefois si les établissements du Boulonnais ne constituent pas un risque technologique fort, le territoire du SCOT est situé non loin d'autres espaces qui concentrent de nombreux établissements à risques, c'est le cas dans les agglomérations de Dunkerque et Calais. Ces établissements, en cas d'accidents technologiques, peuvent avoir un impact au-delà de leur territoire sur la santé humaine et l'environnement.

La centrale de Gravelines, située à une soixantaine de kilomètres de Boulogne-sur-Mer, constitue aussi un risque nucléaire pour le territoire.



Evolution de la tâche urbaine



La croissance urbaine de 1963 à 2009

0 3 6 km

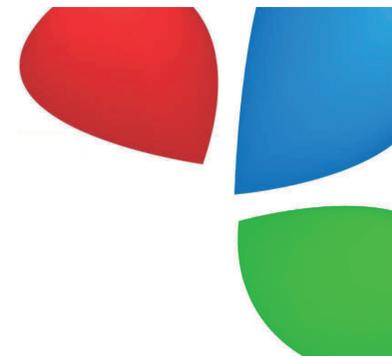
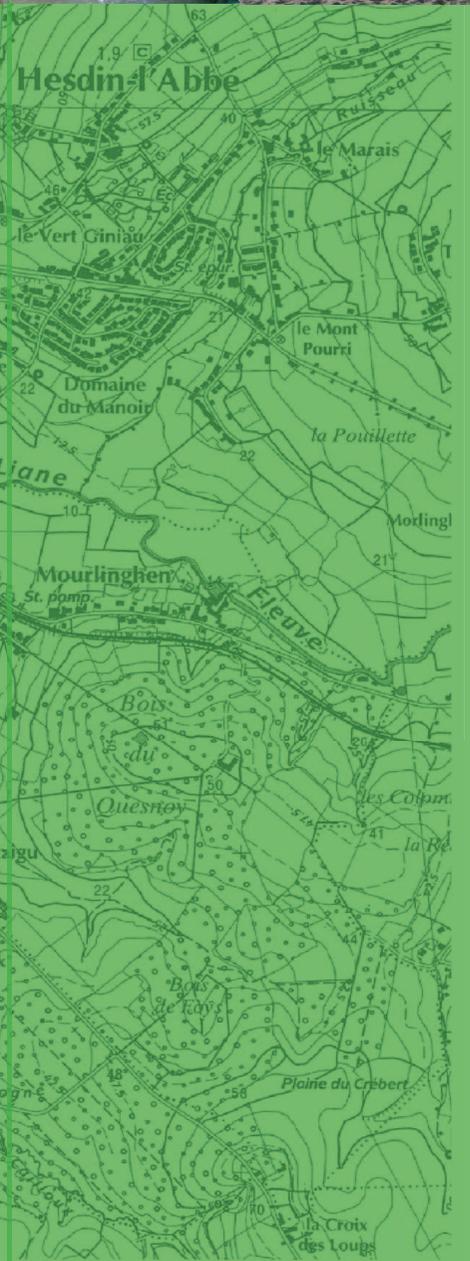
Syndicat mixte
Pas-de-Calais

BOULOGNE-SUR-MER
Développement
Côte d'Opale

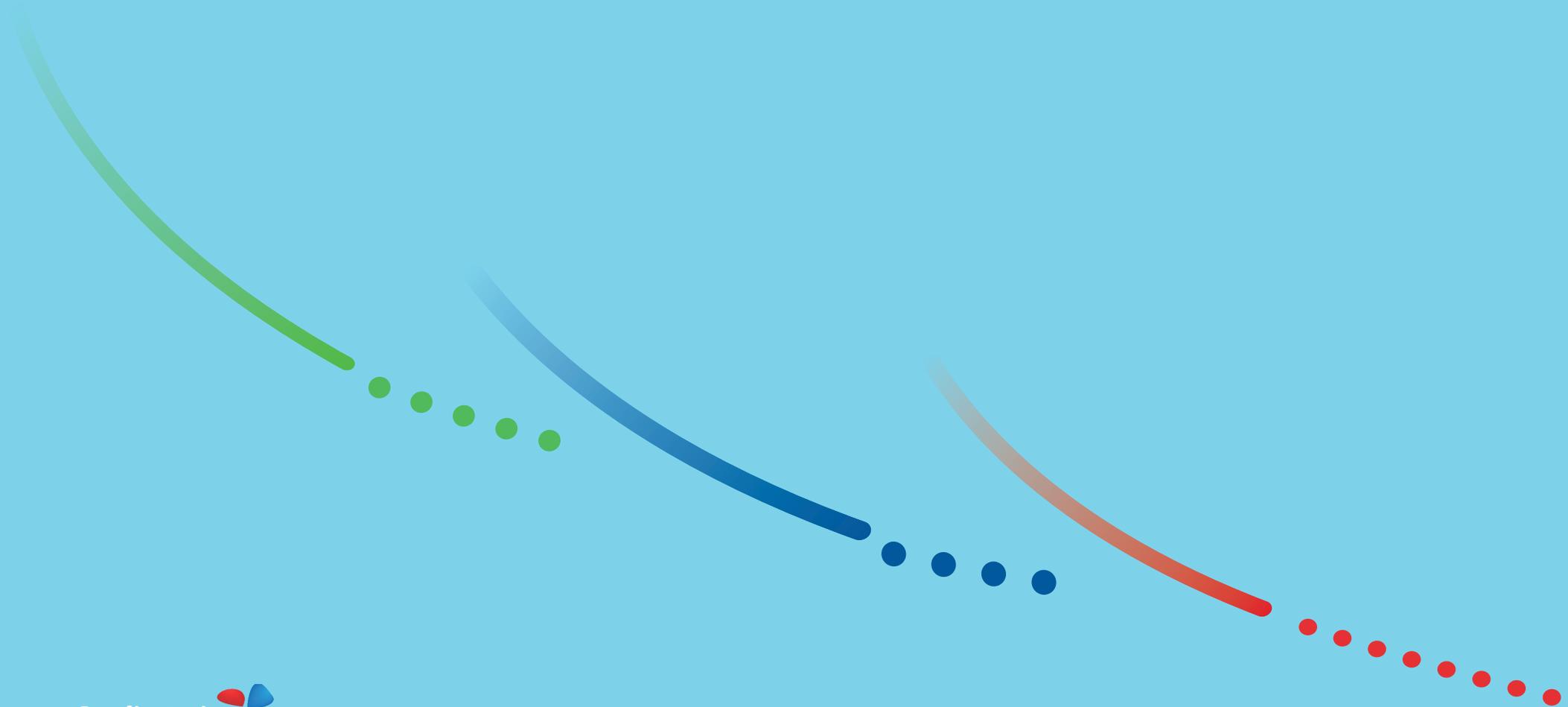
Sources : ©IGN BD CARTO®(2005), Région Nord
Pas-de-Calais SIGALE® MOS (1963, 1983, 2005 et 2009).



La réalisation de grandes infrastructures, de zones d'activités industrielles et commerciales ainsi que l'urbanisation de nombreuses terres pour les besoins en logements ont profondément impacté l'occupation du sol du territoire ces 40 dernières années. En effet, en 1983, 10,7% du territoire étaient artificialisés, en 2005, 14,36% et en 2009, 15%. Ainsi en 40 ans près de 3000 hectares de zones agricoles ou naturelles ont disparu. Ce doublement des surfaces artificialisées a eu comme conséquence d'étendre la tâche urbaine sur le territoire du SCOT. Cette tâche urbaine s'est étendue par effet tâche d'huile pour les grands pôles urbanisés, le long des axes de communication, par renforcement des hameaux qui dans certains cas, en 2009, se sont rejoints.



ENVIRONNEMENT



Communauté d'Agglomération du Boulonnais
1 Boulevard du Bassin Napoléon - BP 755
62321 BOULOGNE-SUR-MER CEDEX
Tél : 03 21 10 36 36 - Fax : 03 21 10 36 36
contact@scot-boulonnais.fr
www.scot-boulonnais.fr



Agence d'urbanisme et de développement économique
Site de l'Hoverport - Le Portel - BP 611
62321 BOULOGNE-SUR-MER CEDEX
Tél : 03 21 99 44 50 - Fax : 03 21 99 44 41
bdco@boulogne-developpement.com
www.boulogne-developpement.com